

Les couleurs de Versailles

entre patrimoine et renouveau



Les couleurs de Versailles

entre patrimoine et renouveau

Muriel Adam

Janvier 2023

Sous la direction de Stéphanie de Courtois, Sophie Fradier & Paola Scaramuzza

Séminaire "Patrimoines en devenir"

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles

Remerciements

Je tiens à remercier particulièrement les trois enseignantes du groupe de mémoire, Stéphanie de Courtois, Sophie Fradier et Paola Scaramuzza, pour leur suivi et leurs sages conseils. Elles ont su me guider à travers ce sujet, flou au départ, et qui s'est petit à petit précisé grâce à leurs précieux apports.

Je tiens à remercier aussi chaudement les versaillais, qui, par leurs réponses au questionnaire, ou leurs conversations orales, ont su nourrir ce sujet, et le guider. Leurs visions, opinions et ressentis ont énormément contribué, à ma façon d'envisager le sujet de la couleur urbaine en général, et à l'aboutissement de ce mémoire.

Enfin, je tiens à remercier mes amis et mes proches qui m'ont accompagnée au cours de l'année, pour leurs encouragements et leurs conseils.



Sommaire

INTRODUCTION

I. CONSTAT DE LA PRÉSENCE À VERSAILLES D'UNE POLYCHROMIE À FORT IMPACT ÉMOTIF

- A** Un paysage versaillais haut en couleurs
- B** Un paysage chromatique complexe et changeant
- C** Un paysage chromatique à fort potentiel émotif

II. À L'ORIGINE DES COULEURS DE VERSAILLES : RAISONS HISTORIQUES & PATRIMONIALES

- A** Histoire des couleurs de Versailles
- B** Instrumentalisation de la couleur à des fins patrimoniales

III. CAUSES LÉGISLATIVES ET EFFETS RÉELS SUR LE PAYSAGE CHROMATIQUE

- A** Gouvernance de la couleur dans le centre ancien
- B** Conséquences de cette gouvernance sur les réalisations chromatiques

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE



Introduction

Lors de ma première visite de Versailles en 2019, je fus frappée par les couleurs de ses rues. A la recherche d'un logement, je me promenais dans le centre ancien, de visite d'appartement en visite d'appartement, et découvrais au détour de chaque rue de nouvelles teintes, chaudes et accueillantes. Je décidai finalement de m'installer à Saint Louis, quartier le plus coloré de Versailles. Depuis, j'ai le plaisir de me gorger de ses vues à chaque fois que je passe la porte de mon immeuble. De là est venue l'envie d'étudier ces couleurs et les émotions et sensations qu'elles procurent.

Le sujet des couleurs du paysage urbain versaillais apparaît tout de suite tinté d'histoire et de patrimoine. Nulle autre ville en France peut-être, n'a un devoir aussi prégnant de représenter une image donnée. La présence du château de Versailles, mondialement connu et symbole de la royauté, dont la notoriété outrepassa largement les frontières de la France ou de l'Europe, en est la principale cause. Ce devoir de représentation est très vite perçu par toute personne habitant ses rues. Le paysage urbain est charmant et coloré, certes, mais il peut vite paraître surfait, caricatural tel un décor de théâtre, aux formes et couleurs minutieusement agencées. Comprendre le rôle des couleurs dans l'écriture de l'histoire versaillaise, revient à détenir les clefs de lecture des tenants et aboutissants de son traitement aujourd'hui, au cœur des politiques de patrimonialisation du centre ancien. Ainsi, nous nous attacherons à qualifier la place que tient la variable couleur à la fois dans l'expérience sensorielle qu'en ont ses habitants, et dans la construction d'une image patrimoniale construite d'un Versailles historique.

Le territoire urbain choisi pour cette étude est celui du centre ancien versaillais.

Comme évoqué, ce site est choisi pour sa forte présence chromatique, et compris dans les limites du Site Patrimonial Remarquable (SPR), cadre législatif particulier qui assure une base réglementaire commune et homogène sur l'ensemble du territoire considéré.

Ce territoire couvre une superficie de près de 250 hectares au total : 165 hectares correspondent au SPR, et 80 hectares à ses extensions. Le Site Patrimonial Remarquable comprend les quartiers de Saint-Louis et Notre-Dame, ainsi que le quartier communément nommé par les urbanistes comme le Trident, tels qu'indiqués sur la

Figure 1. Les extensions correspondent au quartier des Prés et au quartier Montbauron.

Ce territoire est divisé par les 3 grandes avenues menant au château, qui ont, au cours du temps, créé une séparation spatiale certaine entre les quartiers de Saint Louis et de Notre Dame. Ce territoire, bien que faits de fragments territoriaux¹, peut être étudié dans son ensemble chromatique du fait qu'il partage la même histoire et obéit aujourd'hui aux mêmes réglementations urbaines.

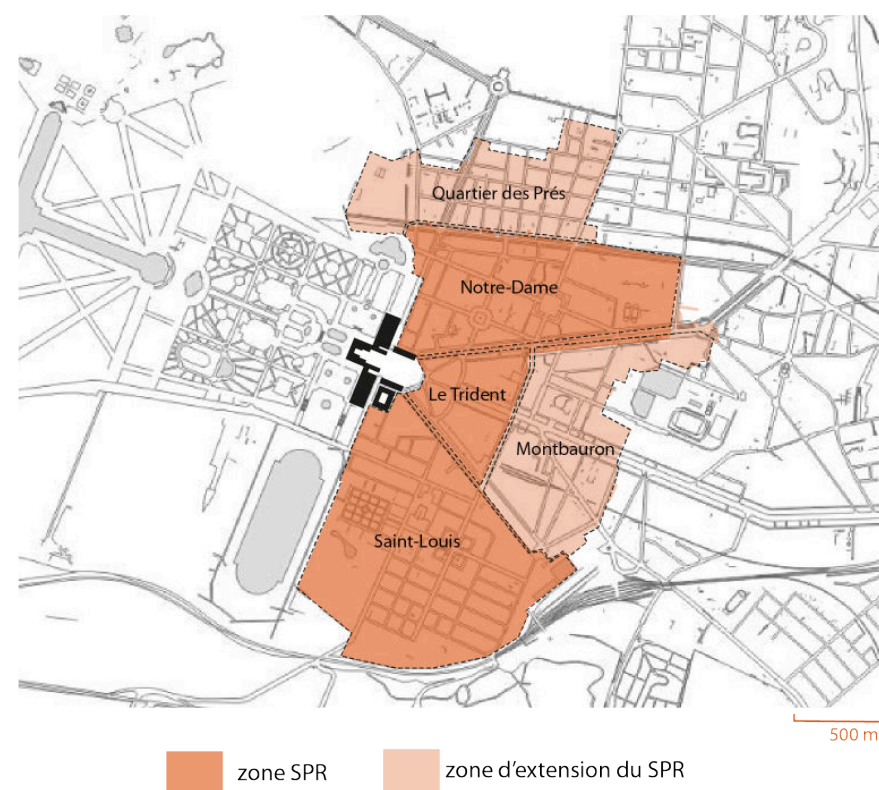


Figure 1: Localisation du territoire étudié dans le cadre de ce mémoire : le site patrimonial remarquable de Versailles et ses extensions.*

*sauf mention contraire, toutes les images sont produites par l'auteur dans le cadre de cette étude.

¹ D'après l'étude faite par Philippe Panerai, Jean Castex, Katherine Burlen, Patrick Celeste et Catherine Furet et retranscrite dans l'ouvrage : « Versailles, lecture d'une ville. Développement morphologique et typologie architecturale de la ville de Versailles ».

Le sujet de ce mémoire touche d'une part à des questions relatives à la nature de la couleur, donc à des théories chromatiques. En appliquant le sujet de la couleur au paysage urbain, nous rejoignons d'autres études qui ont été faites sur d'autres villes, en France ou ailleurs. Ce thème du rôle chromatique dans le paysage urbain, et le débat sur les façons de gouverner cette couleur sont assez actuels et documentés dans différents pays (chacun ayant son approche). Les villes françaises ont toutes une approche assez similaire, qui touche beaucoup à la question du patrimoine architectural et urbain et de la mise en valeur de celui-ci. Bien que ces tensions entre paysage chromatique, réglementation urbaine et patrimonialisation ait été traitées pour d'autres villes, nous pensons que le cas de Versailles est spécifique et mérite une étude, qui n'a pas été faite jusqu'à présent.

Ainsi, nous avons convoqué des sources écrites sur la théorie de la couleur et son rôle paysager urbain. Ces ouvrages, écrits par des théoriciens de la couleur, des paysages et des architectes, sont soit généraux, soit appliqués à d'autres villes. Il a donc fallu compléter cette analyse par une étude spécifique à l'histoire et à la constitution du paysage urbain versaillais, via des sources écrites et archivistes. Enfin, la question du ressenti et de la puissance sensorielle de l'outil chromatique s'est nourrie d'une enquête faite auprès de la population directement, afin de recueillir au plus près leurs témoignages et opinions.

La première étape de ce mémoire a été de définir précisément les contours de l'objet d'étude. Le paysage chromatique considéré ici est le paysage du domaine public, donc de la rue, qui est donné à voir aux passants et riverains. L'étude portera donc exclusivement sur les façades sur rue, en omettant tout ce qui est caché derrière ces façades.

Méthode de prélèvement et de restitution de la couleur

Le choix de Versailles, en plus de ses qualités chromatiques et patrimoniales, a aussi été guidé par la volonté d'avoir une méthode d'analyse proche du terrain, afin de prélever la couleur au plus près, directement in situ. Il était donc important que le terrain étudié soit familier, proche et facile d'accès afin de pouvoir y prélever des couleurs, des photographies, et des impressions.

Pour retranscrire ces relevés chromatiques, la photographie est utilisée comme première étape de visualisation d'une situation urbaine. L'appareil photo est en effet un outil pratique car permettant une première visualisation générale, mais qui n'est cependant pas fiable pour faire des prélèvements colorimétriques. En effet, les appareils photos diffèrent de l'œil humain par le fait qu'ils ne possèdent pas la vision scotopique¹. Celle-ci est la capacité de la rétine humaine à s'ajuster à des luminosités plus faibles ou plus fortes ; c'est pourquoi les appareils photos génèrent des images qui peuvent déformer les tonalités générales, et qui font souvent apparaître le foncé plus foncé et le clair plus clair. En comparaison, j'ai remarqué que les appareils photos des téléphones portables déforment beaucoup moins les contrastes, et sont en général plus fiables en termes de couleurs perçues et de luminosité que ne le sont les appareils photo classiques. J'ai donc utilisé la photographie, via le téléphone ou via un appareil, avec beaucoup de précaution, afin de restituer au mieux les teintes observées. L'usage d'un nuancier a parfois été utile dans ce but.

D'autre part, par ma recherche bibliographique, je me suis rendu compte que les coloristes et spécialistes de la couleur utilisent invariablement les aplats de couleurs comme moyen de rendre compte des tonalités et de leurs interactions. Ces aplats peuvent prendre la forme de collages de papiers colorés ou d'illustrations digitales. Pour ce mémoire, car il est fait en grande partie numériquement, j'ai décidé de représenter la couleur en aplats via des illustrations faites par ordinateur. Cette technique permet une synthèse clarifiée et précisée entre photographies et prélèvements sur site. Elle permettra de visualiser une représentation simplifiée mais proche de la réalité du paysage urbain chromatique tel que ressenti dans la rue.

Méthode de l'enquête

D'autre part, ce mémoire prône une approche sensible de la couleur. Nous avons cherché à récolter les avis, opinions et sensations des gens qui vivent cette couleur au quotidien, en arpentant les rues du vieux Versailles. L'objectif est de tenter de qualifier les effets cognitifs et sensoriels que le facteur chromatique peut avoir. Pour

¹ ALBERS, Josef. L'interaction des couleurs. Editions Hazan. 2008.

arriver à cette fin, un questionnaire a été ouvert du 8 septembre au 27 octobre 2022, et a eu 53 réponses.

Ce questionnaire n'a pas été mis sur des plateformes en ligne de réseaux sociaux, mais a toujours été adressé en direct aux personnes que je connaissais ou que je suis allée rencontrer, et aux contacts de celles-ci directement. Cette enquête a donc été l'occasion d'entamer des discussions autour du sujet de la couleur auprès des habitants du centre ancien de Versailles, notamment auprès des commerçants. Cette enquête se veut publique, touchant des publics très différents, de différents âges et classes socio-professionnelles, néophytes de ces questions-là, et qui pourtant expérimentent les couleurs au quotidien.

D'autre part, les personnes visées par cette enquête sont exclusivement des gens ayant une grande expérience de Versailles, qu'elles soient visiteuses régulières (en général travaillant sur Versailles mais n'y habitant pas) ou résidentes. Ainsi, 32% des personnes ayant répondu sont des visiteurs réguliers, contre 68% de personnes domiciliées à Versailles, parmi lesquelles presque la moitié y résident depuis plus de 5 ans. En parallèle des réponses obtenues à ce questionnaire, quelques conversations et entretiens



Figure 2: Questionnaires imprimés pour une distribution dans la rue auprès des commerçants.

ont nourri ce mémoire, bien qu'ils n'aient pas été enregistrées, et donc retranscrites.

Enfin, ce sujet de mémoire cherche à mettre en tension la réalité chromatique avec les enjeux politiques et les réglementations d'urbanisme qui l'instrumentalisent et la régissent. Pour cela, des sources archivistes ont été précieusement récoltées aux archives communales, afin d'éclairer sur l'évolution des réglementations et des positionnements politiques vis-à-vis de la couleur à Versailles. Cela a été complété par l'étude des règles prescrites sur le territoire touchant à la coloration du bâti.

Par le croisement de tous les moyens évoqués ci-dessus, ce travail de recherche pose la question du rôle sensoriel de la couleur dans le paysage urbain, et de son contrôle par les pouvoirs publics. Face à la richesse chromatique aujourd'hui présente dans les rues versaillaises, la tension est palpable entre une réglementation qui tend vers une homogénéisation chromatique à des fins patrimoniales, et l'envie de certains de renouveau chromatique, et de préservation des singularités.

On pourra alors se demander si la mise en valeur du patrimoine est une fin en soi pour l'élaboration d'une couleur essentielle à la qualité sensorielle du paysage du centre ancien versaillais, ou si elle peut laisser place à un renouveau chromatique ?

Nous commencerons par analyser la polychromie du paysage versaillais via ses façades, pour qualifier la puissance émotionnelle et sensible de la couleur dans ce paysage. Nous nous pencherons ensuite sur les raisons historiques qui expliquent la valeur patrimoniale de la couleur des façades versaillaises, et les enjeux actuels de remise en valeur de ce patrimoine. Enfin, le détail des prescriptions chromatiques émanant du cadre réglementaire urbain nous permettra d'analyser les plus récentes réalisations chromatiques ainsi que l'avenir chromatique possible du centre historique versaillais.

Je vous souhaite une bonne lecture.



● Constat de la présence à Versailles d'une polychromie à fort impact émotif

A Un paysage versaillais haut en couleurs

- 1 | De quelles couleurs perçoit-on Versailles?
- 2 | Une polychromie résultant de la diversité des éléments composant le paysage urbain
- 3 | Le parement de façade comme dominante chromatique

B Un paysage chromatique complexe et changeant

- 1 | Une perception indissociable des interactions entre couleurs
- 2 | Un paysage chromatique changeant au gré de la lumière

C Un paysage chromatique à fort potentiel émotif

- 1 | La portée émotionnelle de la couleur
- 2 | Une polychromie créatrice de l'ambiance urbaine
- 3 | Psychologie des couleurs et sensations créées par le paysage chromatique versaillais

Pour entamer cette étude du paysage chromatique du centre ancien versaillais et de ses tenants et aboutissants, nous commencerons par décrire et qualifier ce paysage, afin d'appréhender la puissance de l'outil chromatique dans le contexte urbain. Ce chemin chromatique de découverte des couleurs de Versailles tentera tout d'abord d'analyser le caractère polychrome de la ville. L'enquête réalisée auprès des habitants nous mènera à la question de la perception des couleurs, mouvantes au gré de la lumière et des conditions climatiques. Nous verrons dans quelle mesure les perceptions chromatiques influent sur le ressenti des habitants et visiteurs de Versailles, et sont en fait essentielles à la qualité de l'expérience sensorielle d'une ville.

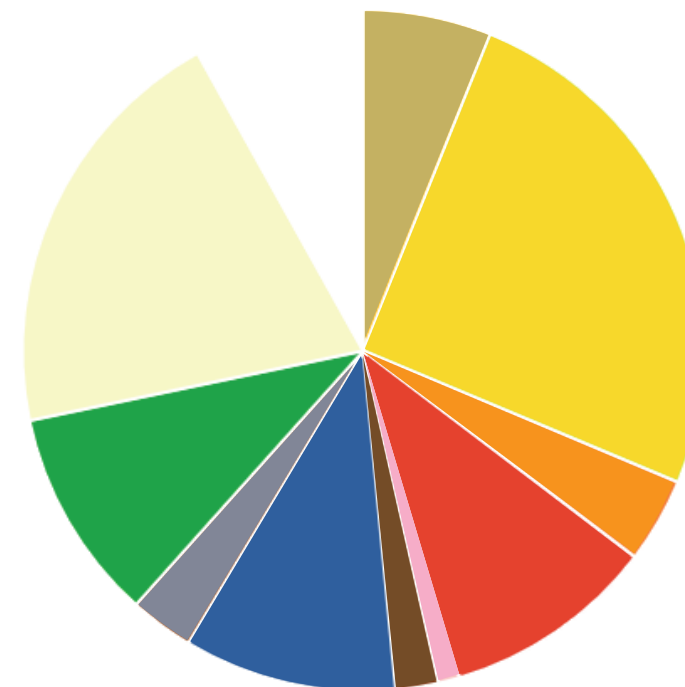
A. UN PAYSAGE VERSAILLAIS HAUT EN COULEURS

1. De quelles couleurs perçoit-on Versailles ?

La première question qui nous permet d'entamer ce travail sur la couleur porte bien sûr sur la nature de cette couleur, telle que perçue par les habitants. La question se présente ainsi :

« Si vous deviez définir la ou les couleurs de Versailles, laquelle/lesquelles seraient-elles ? »

Afin de ne donner aucun élément de réponse ou grille de lecture préalable, la question est ouverte, afin que chacun puisse exprimer avec ses propres mots sa vision des couleurs versaillaises. Cette question est posée à tout le monde : amateurs comme experts de questions d'ordre architectural ou urbain, sensibilisés ou non à ces domaines de réflexion.



Qualificatifs des couleurs

or, doré	rose	vert
jaune, ocre, jaune pâle	marron, marron clair	beige, crème, grège
orange, orangé	bleu, bleu marine, bleu gris	blanc, blanc cassé
rouge, rouge brique, couleur de brique, sienne	gris	

Figure 3 : Analyse statistique des résultats à la réponse : Si vous deviez définir la/les couleurs de Versailles, laquelle/lesquelles seraient-elles ? - une polychromie dominée par le jaune et beige

Analyse du vocabulaire: un nombre de termes très limité pour nommer les couleurs

Bernard Lassus disait dans les années 1990 que l'œil humain peut percevoir jusqu'à 12000 nuances de couleur différentes¹. Larissa Noury, en 2008, disait que des expériences ont prouvé que l'être humain est capable de discerner près de dix millions de teintes². Il semble donc que notre œil soit un outil visuel très puissant, qui peut percevoir un nombre extrêmement important de teintes chromatiques différentes, et puissent les départager. Pourtant, Josef Albers nous apprend que seulement une trentaine de mots sont usuellement utilisés pour décrire les couleurs, dans le vocabulaire commun. La différence entre notre capacité de perception et notre capacité à la restituer dans la vie courante est donc vertigineuse. Et cet écart est largement représenté ici, par le vocabulaire très limité développé dans cette question demandant de nommer les couleurs de Versailles. En effet, nous pouvons constater sur la **Figure 3** et dans la restitution précise du sondage en Annexe que l'immense majorité des termes usités pour décrire la couleur sont très généraux et basiques : jaune, beige, rouge, bleu, vert, blanc, rose, orange, gris, marron. Chacun de ces termes se rapportent en fait à un large spectre chromatique. Nous pouvons faire l'hypothèse, très largement vérifiée selon l'étude de Josef Albers³, que pour un même terme utilisé, par exemple « jaune », chaque personne interrogée a en réalité une teinte différente en tête.

Dans cette première étape d'analyse du spectre chromatique du paysage urbain versaillais, cette imprécision sémantique est la bienvenue, car elle nous permet de ranger les teintes par grandes familles pour déceler les grandes tendances chromatiques expérimentées par les habitants. Nous resterons fidèles à cette simplicité de vocabulaire en représentant les résultats du sondage avec la même simplicité volontaire, en visualisant ces mots par des teintes elles-mêmes basiques si on peut dire, dans le sens où elles représentent des concepts généraux d'appréciation de couleur.

1 LASSUS, Bernard. Villes-paysages – couleurs en Lorraine. Pierre Mardaga éditeur. 1990

2 NOURY, Larissa, 2008. La couleur dans la ville. 1ère édition. Mame, Tours. Editions du Moniteur.

3 ALBERS, Josef. L'interaction des couleurs. Editions Hazan. 2008.

D'autre part, cette analyse se voulant globale et statistique, les termes chromatiques considérés comme proches ont été regroupés afin de former des grandes familles de couleur. Par exemple, la catégorie « rouge » représente également les termes « rouge brique », « couleur de brique », « sienne ». Le « jaune », quant à lui, représente également les termes « ocre » et « jaune clair ». La liste des termes inclus dans chaque catégorie est indiquée dans la **Figure 3**. Les groupements, tout comme les teintes choisies pour les représenter peuvent paraître certes arbitraires et subjectifs, mais cela a peu d'importance pour cette analyse qui cherche d'abord à dresser une synthèse quantitative des couleurs perçues dans les rues versaillaises. Les résultats de l'enquête sont présentés sous la forme d'un cercle chromatique représentant en proportion le nombre de fois pour laquelle la couleur a été mentionnée.

Analyse des résultats chromatiques : les teintes jaune et beige prédominantes

La première question de l'enquête se voulait directe et simple, afin de plonger l'interlocuteur dans le thème de la couleur, en le faisant se questionner sur les couleurs qu'il ou elle percevait au quotidien. Cette question était donc de l'ordre de la perception et du ressenti entièrement, et ne demandait aucune justification ou explication de la présence des couleurs énoncées. A la découverte des résultats, nous pouvons cependant donner quelques pistes de lecture afin de justifier l'importance de la présence de chaque couleur nommée. Ces pistes ne sont pas exhaustives et nous nous limiterons à des exemples d'emploi de la couleur en ville qui sont assez généraux pour être constatés par chacun. Ceci au détriment d'hypothétiques cas de présences de la couleur qui peuvent être très personnels car existants dans des situations spécifiques. Ces hypothèses seront une base pour notre travail, et seront dans la suite de ce mémoire complétées, nuancées, interrogées.

La **Figure 4** permet de mettre en relation à la fois les proportions de chaque couleur dans les réponses du questionnaire, avec les exemples d'emploi principaux de ces teintes dans le paysage versaillais. Ainsi, le jaune ocre et le beige crème qui dominent cette polychromie avec 45% des voix s'expliquent dans les enduits et parements de façade. En effet, dans le centre ancien, ce sont les enduits couleur sable, ocre qui dominent, et la pierre massive

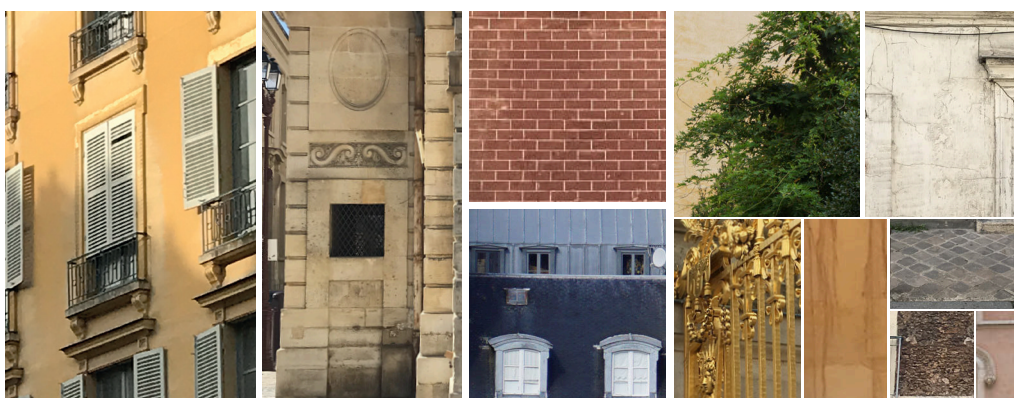
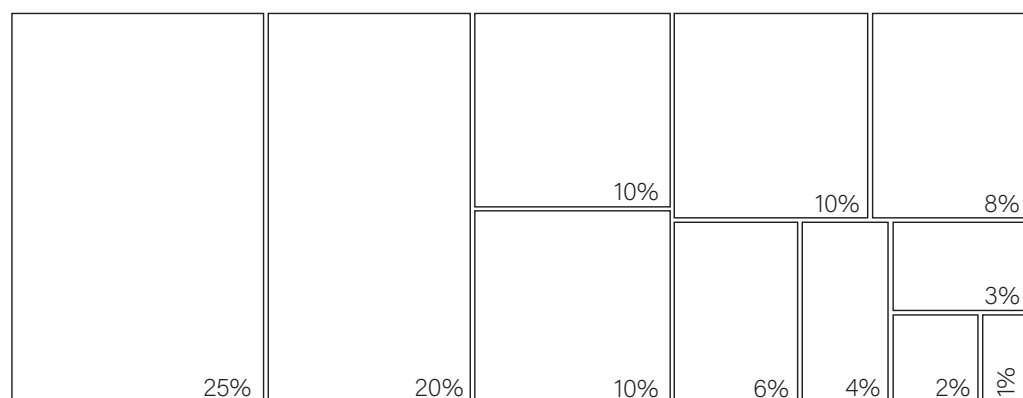


Figure 4 : Correspondance entre le spectre chromatique en proportions du paysage urbain versaillais (en haut) et ses plus courants exemples d'emploi de la couleur (en bas) – constat des nuances réelles face aux couleurs générales des réponses au questionnaire.

est également présente en soubassements ou dans certaines constructions. Le rouge, quant à lui, correspond aux panneaux de fausses briques versaillaises très fréquents sur les façades du centre historique. Le bleu gris ressort dans le questionnaire, car c'est la teinte des toitures versaillaises, en ardoise ou en zinc. Il faut aussi noter que de nombreux volets, menuiseries et devantures sont dans des teintes bleu. Le bleu peut également faire référence à la fleur de Lys et au bleu royal, faisant référence à l'histoire des rois et du château de Versailles. Le vert, s'il besoin est de le préciser, fait référence à la végétation, très présente dans le centre versaillais, notamment dans les avenues.

Nous voyons donc que le paysage chromatique est constitué d'une multitude d'éléments, et que tous ne sont pas forcément architecturaux. Ils peuvent également faire partie d'images mentales qui font référence à la ville, sans qu'ils soient beaucoup présents physiquement (bleu roi, doré). Nous ne nous attarderons pas à faire une liste exhaustive de toutes les teintes présentes à Versailles et de tous leurs exemples d'emploi, l'idée étant seulement de donner quelques pistes de lectures du paysage chromatique urbain versaillais à ce stade de l'analyse.

2. Une polychromie qui résulte de la diversité d'éléments composant le paysage urbain

Une observation importante est que seulement 19% des personnes interrogées attribuent à Versailles une seule couleur. Autrement dit, 81% d'entre eux attribuent instinctivement plusieurs couleurs à la ville. Cette polychromie éclatante s'explique tout d'abord par la quantité d'éléments dans un paysage urbain, qui apportent chacun une teinte à la mosaïque chromatique du paysage.

En effet, une rue urbaine dense, telle qu'une rue de Versailles, est constituée de beaucoup de choses : bâtiments, éléments urbains d'éclairage, de voirie (trottoirs, revêtements), d'utilité publique (poubelles, éléments de signalisation), de vitrines, de commerces (et de tout ce qu'ils donnent à voir). Dans l'enquête faite auprès des habitants, à la question

« Quel est l'élément urbain qui pour vous est le plus représentatif de la couleur de la ville »¹

Sont proposés cinq éléments urbains. Bien que ce nombre ne soit pas exhaustif, il est important de noter que chacun des cinq éléments reçoit une approbation significative quant à son rôle chromatique. Ces éléments sont : les enduits ou matériaux de façades à 54%, les toits et la végétation à 15%, le mobilier urbain à 7% et les menuiseries à 6%. Ainsi, ces réponses corroborent le constat précédemment énoncé : le paysage urbain est un ensemble de différents éléments, qui apportent chacun leurs couleurs au paysage chromatique global.

Au sein de ce paysage, il semble que « les enduits et matériaux de façade » aient une place prépondérante. En effet, si une ville est un ensemble d'objets, les plus gros sont les bâtiments. Ceux-ci constituent par leur façade l'arrière-plan du paysage de la rue. Si on analyse la composition de la vue d'un passant arpentant une rue, on peut décomposer le paysage urbain en différents éléments majeurs (**Figure 5**). Parmi ces éléments, celui qui est de loin le plus prédominant est la façade des bâtiments. En effet, les façades composent l'écran de fond de toute rue d'un centre historique dense tel que celui de Versailles, et exercent donc une influence non négligeable sur les ressentis et impressions du piéton qui arpente ce paysage. Cette observation faite, nous concentrerons naturellement notre étude vers l'élément urbain qui a le plus d'impact chromatique sur la rue : les façades des bâtiments.

3. Le parement de façade comme dominante chromatique

Maintenant que notre sujet d'étude s'est dirigé vers les façades sur rue, une analyse précise des éléments qui composent ces façades est nécessaire. En effet, la façade est elle-même polychrome, car constituée de dizaines d'éléments, qui n'impactent bien sûr pas de la même façon le paysage urbain. Ainsi il est important, à ce stade de notre étude, de mesurer l'importance relative de chacun de ces composants, afin de quantifier leur rôle dans le paysage chromatique de la façade. Les éléments qui ont le plus grand

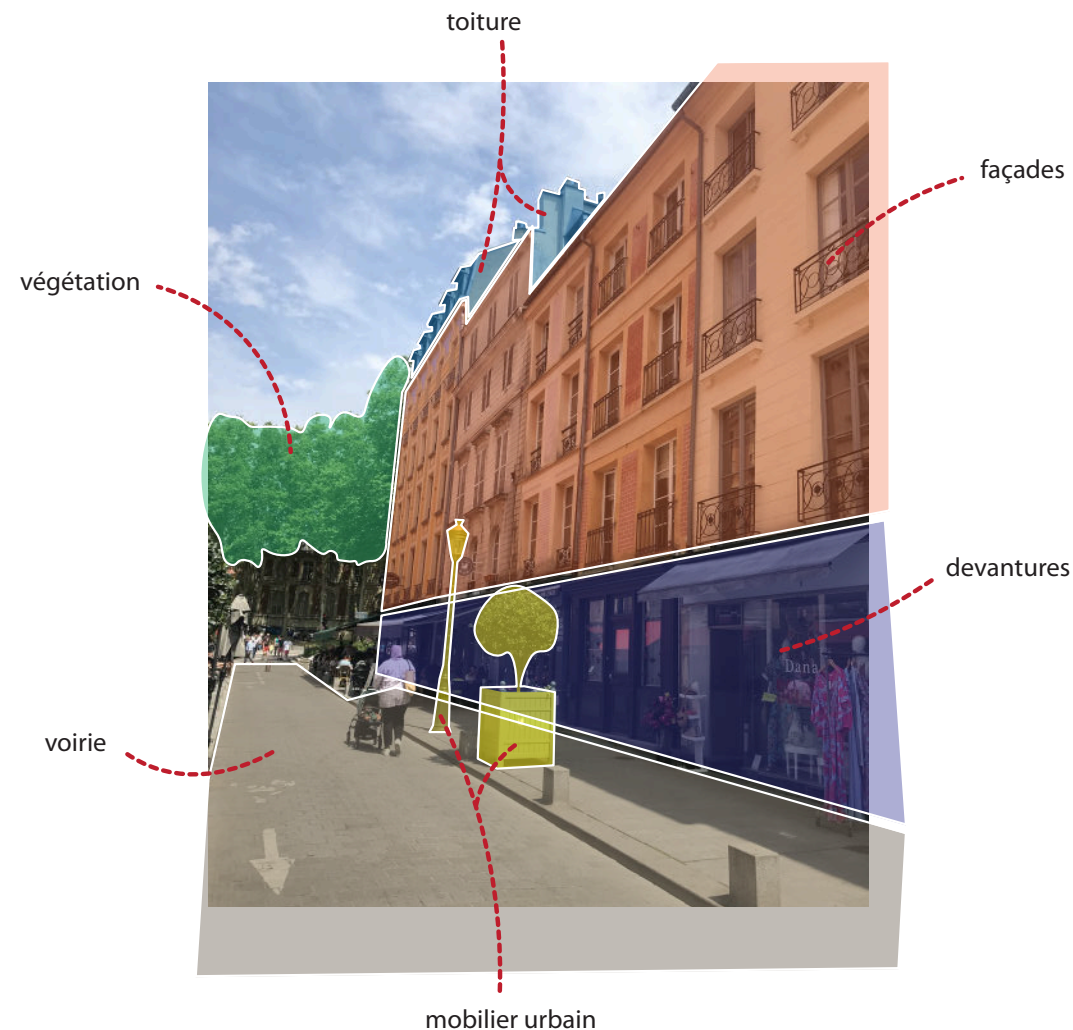


Figure 5 : La composition du paysage urbain dans la rue Satory – constat de la prédominance des façades dans ce paysage

¹ Question n°5 de l'enquête « Les couleurs de Versailles ».

impact sur le paysage coloré de Versailles seront les seuls retenus pour l'étude de ce mémoire.

La méthodologie d'analyse typologique des éléments de façade utilisée pour ce faire, a été développée par Luan Nguyen et Jacques Teller¹. Cette approche part d'un postulat initial qui est que l'importance chromatique d'un élément donné est directement proportionnelle à sa surface. Le paysage « façade » est considéré comme un élément visuel en deux dimensions, et la surface occupée par chaque élément de façade est quantifiée. Cette démarche, qui n'a pour seul but la délimitation du sujet d'étude, est simplifiée. Elle met de côté, pour l'instant, les effets d'interactions entre couleurs ainsi que les variations de teintes dues aux conditions d'ensoleillement et de climat.

La façade choisie pour faire cette analyse est considérée comme représentative du centre ancien versaillais. Elle se situe au 3 rue Royale, en plein cœur du quartier Saint Louis, sur une rue commerçante et est représentée **Figure 6**.

Partant d'une photographie (a), une illustration en aplats de couleur (b) permet d'isoler les composantes chromatiques de la façade, qui sont ensuite identifiées dans le dessin au trait (c). Ne sont annotés que les éléments ayant des teintes différentes de leur environnement. Ainsi les modénatures qui sont strictement dans les mêmes tons que l'enduit de façade ne sont pas considérées comme des éléments chromatiques différenciés. Chaque élément identifié, et sa couleur correspondante, est ensuite retranscrit dans la bande (d) proportionnellement à la surface qu'il occupe dans la façade. Ainsi, la bande (d) représente schématiquement la présence d'une nuance, et donc son importance dans la perception visuelle du paysage urbain.

En analysant la bande chromatique obtenue, nous pouvons conclure à l'importance manifeste et majeure de la tonalité du parement de façade, qu'il soit un enduit de façade ou un matériau de remplissage. En deuxième position, et parce que les façades versaillaises ont une proportion de fenêtres importante, les vitres des fenêtres sont le deuxième acteur chromatique de la façade. Pourtant, il est bien connu que le verre est un matériau réfléchissant, qui change donc continuellement de couleur selon le moment de

¹ NGUYEN Luan et TELLER Jacques, « La couleur dans l'environnement urbain » Ambiances, Varia, 2013.

la journée, les conditions climatiques, et la position de l'observateur. Ainsi cet élément ne peut être étudié de façon simple. Le troisième élément surfacique d'ampleur est la devanture commerciale. Or, il est important de noter à ce stade que beaucoup de rues du centre ancien versaillais ne sont pas commerciales et seulement résidentielles. Ainsi, le cas d'une façade sur rue commerçante est intéressant à étudier pour se rendre compte du rôle que tient la nuance de la devanture dans le paysage chromatique, cependant il faut garder à l'esprit que dans le cas d'immeubles résidentiels, cette surface est largement rendue à l'enduit ou au matériau de façade.

Les menuiseries (encadrements des fenêtres et portes) constituent également une composante de la mosaïque chromatique qu'est la façade. Pourtant, leur surface et, par conséquent, leur rôle chromatique est largement moindre en comparaison de celui de la nuance du parement de façade. Le même raisonnement s'applique à tous les autres éléments de la **Figure 6** (volets, toiture et autre), qui seront considérés comme négligeables dans notre approche liant paysage et couleur.

En conclusion, la polychromie de Versailles est bien réelle. Elle est justifiée au premier abord par la diversité d'éléments qui constituent son paysage de rue, mais également par la diversité interne à la façade. Nous avons montré que l'élément chromatique dominant dans le paysage urbain est la façade, et plus précisément le parement de façade. Ceci corrobore les résultats de l'enquête auprès des versaillais, car le jaune/ocre et le beige/crème constituent 45% du cercle chromatique perçu, qui sont justement les teintes des fonds de façade. La suite de ce mémoire se concentrera donc sur l'étude chromatique des fonds de façade, désigné comme élément ayant le plus d'impact sur les couleurs ressenties par les passants.

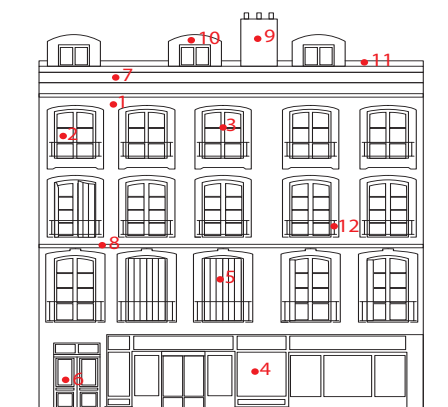
La compréhension du caractère polychrome du paysage versaillais nous a enjoint à limiter notre sujet d'étude aux seules nuances des parements de façades. Pourtant, polychromie ne rime pas toujours avec désordre. Ici, elle semble être au service d'une harmonie chromatique.



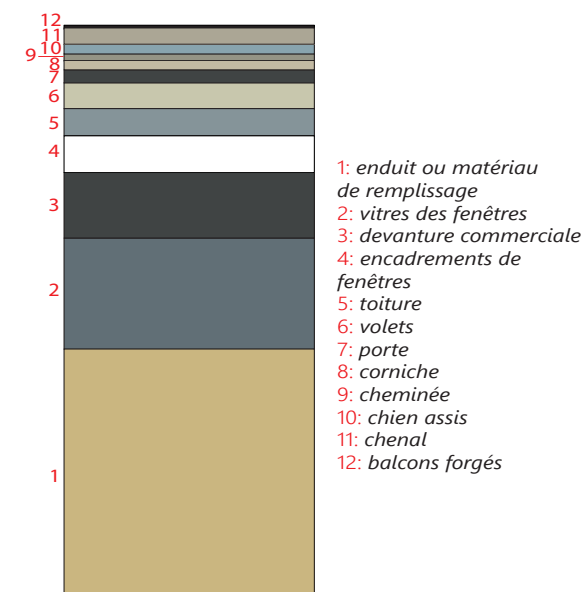
(a) photographie de la rue



(b) illustration colorée mettant en évidence les couleurs de façade



(c) analyse typologique des éléments de façade ayant un rôle chromatique



(d) bande surfacique des couleurs des éléments de façade

Figure 6 : Analyse des éléments typologiques chromatiques d'une façade classique versaillaise – constat d'une prédominance de la couleur du parement de façade

B. UN PAYSAGE CHROMATIQUE COMPLEXE ET CHANGEANT AU GRÉ DES CONDITIONS DE PERCEPTION

1. Une perception de la couleur indissociable des interactions entre couleurs

Qui dit polychromie dit juxtaposition de couleurs et dit donc interaction de couleurs.

Dans le monde naturel, c'est-à-dire le monde dans lequel nous vivons, les couleurs sont toujours les unes à côté des autres, car tout est couleur (même le blanc et le noir). Or, toute proximité entre couleurs induit des interactions entre celles-ci, qui peuvent prendre plusieurs formes, mais qui impactent toujours notre perception visuelle. Ces illusions d'optique découlant des interactions entre couleurs sont omniprésentes, inhérentes à tout milieu. Toute couleur est lue par l'œil humain selon son environnement coloré proche. Notre lecture visuelle est donc vouée à être teintée d'une lecture subjective car perceptive des interactions que les couleurs actionnent entre elles⁶.

Josef Albers définit les couleurs comme « actuelles », car nées d'une influence les unes sur les autres, à l'opposé d'une couleur « factuelle », qui correspond à la couleur physique, matérielle, réelle qui n'est en fait jamais perçue. Un grand nombre d'interactions entre couleurs a été référencé et documenté par Josef Albers notamment, via une myriade d'expériences faites avec ses élèves¹. Ces influences chromatiques dépendent de plusieurs modalités : intensités lumineuses, rapports de quantité, de distribution dans l'espace, intensités de couleurs.

Un paysage urbain est très complexe à étudier en termes de couleur. Bien que cette étude chromatique se cantonne à celle des parements de façade, comme justifié dans la Partie I, il n'existe pas moins un grand nombre d'influences chromatiques à considérer. De plus, le caractère extérieur, c'est-à-dire à l'air libre du paysage urbain,

le rend sujet à des modifications de teintes du ciel notamment, et de la luminosité ambiante.

Ainsi, parmi les nombreuses interactions chromatiques aujourd'hui connues, notre étude en développera seulement certaines, considérées comme les plus fréquemment expérimentées en milieu urbain, et notamment à Versailles.

Pour présenter ces effets d'optique, nous reprendrons la méthode de représentation développée par Josef Albers, qui consiste à montrer chaque interaction une à une par le biais d'un agencement simple d'aplats de couleur. Ces exemples étant adaptés aux couleurs et formes du paysage étudié, les façades sont représentées par des rectangles monochromes ocres. Cette représentation répond à un souci de facilité de compréhension des interactions chromatiques, et adresse également la limite qu'est l'instrument photographique pour représenter ces variations de teintes, comme expliqué dans la méthodologie en introduction.

Interactions chromatiques changeantes dû aux variations de teintes du ciel

En milieu urbain, la couleur du ciel change constamment. Ainsi les ciels peuvent passer d'un bleu clair à un bleu profond, pour ensuite devenir des dégradés de gris, entre gris foncé pour un ciel orageux au fameux « ciel blanc ».

Une façade, qui pourtant a toujours la même teinte colorée, ne sera pas perçue de la même manière selon le fond chromatique qui l'entoure - ici la couleur du ciel à un instant donné. Ainsi, comme montré sur la **Figure 7**, la couleur ocre de la façade sera perçue comme plus claire sur un fond de ciel bleu, alors que la même couleur sera perçue comme plus foncée sur un fond de ciel blanc. Cet exemple montre très clairement le principe de la relativité de la couleur. En effet, toute couleur est lue relativement à ce qui l'entoure, et peut donc avoir plusieurs visages suivant le contexte. Dans un contexte à l'air libre, les changements chromatiques du ciel au cours de la journée ou de la saison a une forte influence sur les couleurs que nous percevons des bâtiments.

De plus, nos ciels sont souvent composés d'une gradation d'intensité lumineuse (le haut étant en général plus foncé, et le bas

¹ ALBERS, Josef. L'interaction des couleurs. Editions Hazan. 2008.

plus clair). Or, l'effet d'optique des dégradés contraires¹ est celui de l'émergence d'un dégradé contraire induit par un dégradé déjà présent. Ainsi si vous regardez attentivement la **Figure 8**, vous observerez un dégradé dans le rectangle ocre, en sens inverse de celui du ciel. Ce dégradé-ci découle entièrement d'un effet d'optique, dû à la gradation de luminosité en arrière-plan, et n'est nullement matériel car le rectangle ocre est en réalité uniforme. Ainsi, dès qu'une façade haute se détache dans le ciel, cet effet optique peut être perçu dans un paysage urbain tel que Versailles.

Interactions chromatiques autour des frontières entre couleurs

Une autre interaction chromatique découle des contrastes entre couleurs et des effets induits sur la perception des frontières. En effet, les frontières entre deux couleurs distinctes sont parfois perçues comme plus vives ou, au contraire, plus brouillées, selon les couples de couleurs en question. Cela dépend du contraste, c'est-à-dire de l'écart d'intensité lumineuse, entre ces deux couleurs. Dans les **Figures 9 et 10**, nous présentons deux cas fréquents de cette illusion d'optique en paysage urbain. L'un (**Figure 9**) est celui d'une façade sur un fond de ciel. Une teinte de ciel très bleue fait grandement ressortir la façade ocre. À l'inverse, un ciel d'une luminosité plus faible brouillera la limite entre les deux couleurs, laissant une frontière incertaine, comme floutée.

Le deuxième cas (**Figure 10**) est celui d'une rue dense, représentée par un enchainement de façades aux nuances différentes. Si l'on regarde avec application chaque frontière entre 2 couleurs, l'on observe que les frontières chromatiques entre chaque couple de façade n'est pas perçu de la même manière. Certaines frontières sont plus floutées ou plus nettes, selon les nuances en action.

Cette question des frontières peut même aller plus loin. Quand deux teintes d'intensités lumineuses similaires sont juxtaposées, comme dans la **Figure 11**, alors on assiste à un effet d'optique de fonte des deux teintes en une. Les deux teintes, pourtant bien

¹ Nommé ainsi par Josef Albers dans *L'interaction des couleurs*



Figure 7: Effet de fonds inversés : la couleur du ciel en fond influence la perception de la couleur de la façade.

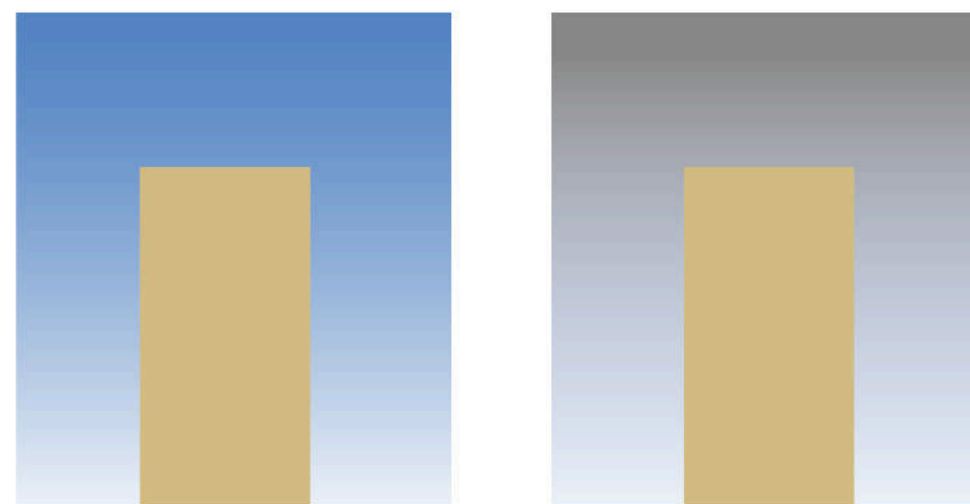


Figure 8: Effet de dégradé : un dégradé réel induit une impression de dégradé dans une couleur physique uniforme

différentes, peuvent alors apparaître comme identiques, et ne former plus qu'une seule couleur, la couleur médiane du couple chromatique. Dans la **Figure 11**, nous mettons en parallèle deux scénarios. Le premier scénario à gauche est celui de deux façades juxtaposées, ou l'effet d'optique se produit. A l'inverse, le deuxième scénario à droite montre que si les deux couleurs sont espacées par une troisième (une percée de la rue par exemple), alors elles apparaissent de nouveau bien distinctes.

Dans le paysage du centre ancien versaillais, le cas de deux façades de teintes d'intensité lumineuses proches est assez fréquent pour que ce phénomène optique puisse être perçu, sans forcément que l'on s'en rende compte.

Effet d'optique sur la perception de la couleur des fausses briques

A une échelle plus rapprochée, nous remarquons que la perception des couleurs en façade peut être dû à un effet d'optique de mélange des teintes. C'est le cas pour les panneaux en faux-appareillage de brique, typiques de Versailles, qui sont victimes de l'effet Bezold, nommé d'après son créateur Wilhelm von Bezold, et qui modifie notre perception de la couleur. Cette illusion est un mélange optique dû à l'ajout d'une couleur forte répartie et distribuée spatialement, qui va être perçue comme combinée avec la couleur initiale, comme fusionnée avec celle-ci. Cet effet est accentué avec l'éloignement. Plus l'observateur est loin, plus il ne pourra distinguer les deux teintes séparément, mais une seule teinte découlant du mélange des deux. Cette illusion d'optique se lit très bien dans les appareillages de briques, comme montré **Figure 12**.

En conclusion, nous constatons avec force que l'étude chromatique d'un paysage urbain est une étude délicate, qui doit prendre en compte non seulement les couleurs en jeu, mais bien leurs influences mutuelles et les effets d'optique qui en découlent et qui affectent notre perception. C'est donc le paysage entier qui doit être étudié en couleur, et non ses éléments séparément, car leurs couleurs influent les unes sur les autres, sans que l'œil humain ne s'en rende bien compte. En plus de cette interdépendance des couleurs constituant un paysage chromatique, le cas du paysage urbain est celui d'un paysage soumis aux intempéries et aux changements de luminosité, qui va donc être particulièrement mouvant dans ses teintes, comme nous allons le voir maintenant.

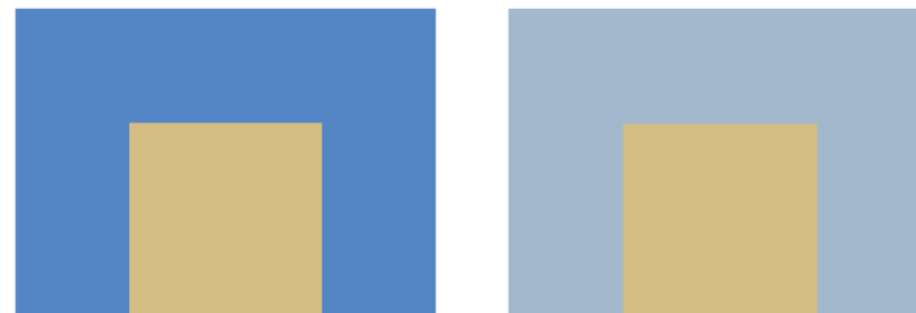


Figure 9: Illusion d'optique de la démarcation de la frontière selon le contraste : exemple d'une façade sur un ciel



Figure 10: Illusion d'optique de la démarcation de la frontière selon le contraste : exemple d'une succession de nuances de façades

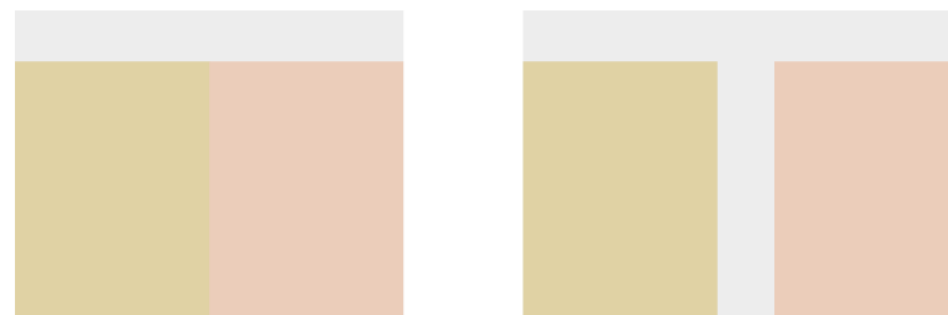


Figure 11: Illusion d'optique de la fonte de deux teintes en une : exemple de deux façades mitoyennes ou non.

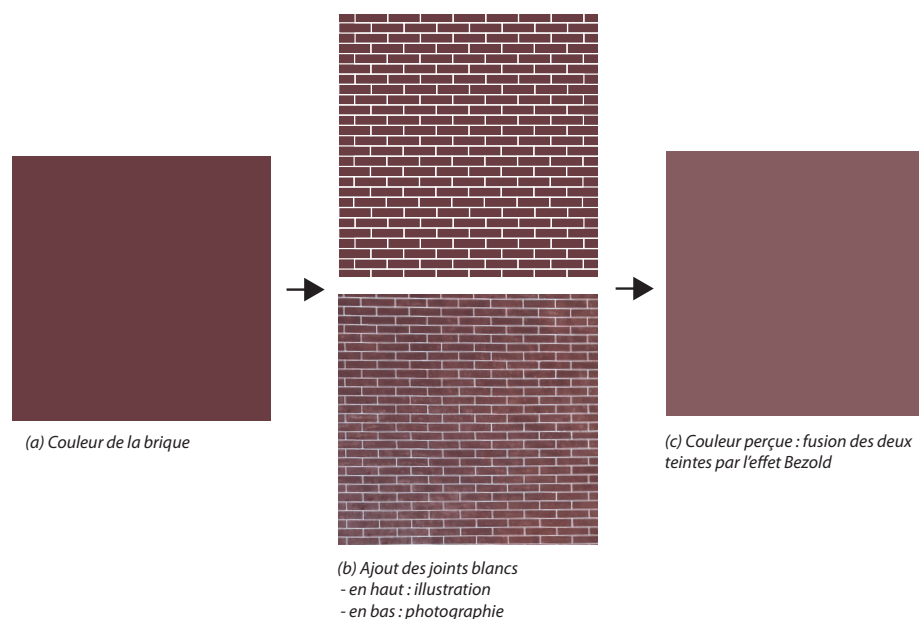


Figure 12: Illustration concrète de l'effet Bezold sur un appareillage de brique versaillais.

2. Un paysage chromatique changeant au gré de la lumière

A la question des interactions entre couleurs se succède la question d'un paysage extérieur, soumis aux conditions changeantes de luminosité, d'heure, de saison et de climat. Le paysage chromatique urbain est ainsi un paysage visuel mouvant, où les conditions extérieures créent une variation intarissable des conditions perceptives. Par exemple, comme discuté précédemment, les conditions météorologiques influent directement sur la teinte du ciel, et modifient en conséquence les couleurs alentour perçues. A cela s'ajoute d'autres phénomènes, liés directement à la lumière naturelle changeante d'un paysage extérieur. En effet, toute couleur perçue est en réalité la conséquence de la réflexion des rayons lumineux sur une surface. Les couleurs perçues sont les longueurs d'onde qui ne sont pas absorbées par cette surface. La couleur, à l'état pur, n'a donc pas d'existence propre¹ sans lumière. Ce postulat scientifique souligne l'importance de la lumière dans tout étude chromatique, mais ne s'arrête pas là. En effet, la lumière participe par maints effets de changements de teinte et d'intensité à sublimer le paysage architectural. Quelques commentaires récoltés lors de l'enquête auprès des versaillais illustrent ces impressions et ressentis :

« Selon l'exposition au soleil, la verdure semble dispersée sur l'avenue »

« La couleur donne une impression chaleureuse aux rues, et participe à la sensation d'espace de la ville, les façades même des bâtiments plutôt hauts renvoyant facilement une lumière lumineuse et un peu solaire »

« Bien que les façades soient en réalité assez hétérogènes, à certains moments le jaune « doré » prend le dessus et fait briller les façades. Comme à la fin de la journée ou à certaines heures en été »

¹ Jean-Philippe LENCLOS, Dominique LENCLOS, Les couleurs de l'Europe, Géographie de la couleur, Editions Le Moniteur, 1995.

« Selon les saisons et la luminosité c'est soit froid et royal ou bien chaleureux : la lumière et ses couleurs influent sur la perception de la couleur, lui donnent soit un air chaleureux, ou un air froid. »

Ces remarques sont une bonne introduction à la diversité des effets chromatiques en ville qui découlent de la lumière. La luminosité ambiante est également étroitement liée aux conditions météorologiques. Nous nous efforcerons ici d'expliquer les principaux phénomènes chromatiques qui résultent des variations de lumière et de climat.

La question du contraste et de l'ombre

Le phénomène le plus évident qui vient à l'esprit quand on parle de lumière est bien sûr l'ombre. La luminosité étant l'essence de la couleur, un changement de luminosité a un impact certain et immédiat sur la perception de celle-ci. Ainsi, une ombre projetée sur un bâtiment renverra une teinte très éloignée de celle perçue lorsque le soleil éclaire la même paroi, alors pourtant que la couleur matérielle ne change pas. La **Figure 13** montre cet effet, où l'on expérience un grand écart de luminosité, qui résulte en un grand contraste de couleur entre la partie de la façade exposée au soleil et la partie à l'ombre.

Ces ombres portées induisent des nuances de couleur différentes selon l'intensité lumineuse du soleil et son spectre chromatique. Ainsi la perception des couleurs en est constamment renouvelée. Les formes des éléments sur lesquels le soleil se heurte est également primordiale, car ce sont des formes, légèrement déformées, qui se lisent en contraste sur la façade réceptrice de l'ombre. Ainsi des arbres, comme photographié dans la **Figure 14**, créeront une ombre plus graphique, projetée sur la façade de façon plus diffuse qu'une ombre franche et marquée telle que celle de la **Figure 13**. Ces effets d'ombre modifient en profondeur notre perception des volumes et des couleurs du paysage urbain.



Figure 13: Photographie montrant les différences de nuances entre une paroi au soleil et une paroi à l'ombre. Photographie prise le 15 octobre à 11h, au 18 rue Royal à Versailles.



Figure 14: Effets d'ombrage sur façade. Photographie prise au 5 avenue de Sceaux, le 24 novembre 2022.

Le phénomène de réflexion de la lumière

Le paysage urbain est constitué de nombreuses surfaces réfléchissantes, telles les vitres ou les toits en zinc notamment. Sur ces éléments vient se réfléchir la lumière à certaines heures du jour, selon l'orientation des surfaces et le positionnement du Soleil dans le ciel. Cela crée des motifs inattendus sur les bâtiments ou murs d'en face, qui se voient donc ornés de motifs aux teintes différentes, découlant des formes des surfaces réfléchies. Les teintes des motifs ainsi créés par le phénomène de réflexion de la lumière dépendent à la fois de la couleur des surfaces réfléchissantes et de la composition spectrale de la lumière. Cela induit une diversité de teintes et de formes de ces motifs colorés intarissable¹. Ces motifs colorés peuvent être rencontrés inopinément et fréquemment en ville, comme illustré par les **Figures 15 & 16**, qui sont des photographies prises à Versailles.



¹ Bernard Lassus a fait de nombreuses expériences sur cette question avec ses élèves, retranscrites dans son livre *Couleur, lumière... paysage : instants d'une pédagogie*. Editions du patrimoine. 2004



A gauche, Figure 15: Création de motifs chromatiques par la réflexion de la lumière sur les fenêtres vitrées d'en face. Photographie prise le 6 octobre 2022 à 18h, au 27 rue de l'Hermitage, à Versailles.

A droite, Figure 16: Effets de réflexion de la lumière à travers la rue. Photographie prise au 24 rue de l'Orangerie, le 24 novembre 2022.

Luminosité et ciel changeants

Un des effets de perception qui est le plus fréquemment vécu en ville, car il est vécu quotidiennement, est celui de la fin de journée. En effet, au moment du soleil couchant, un double effet chromatique se joue. La lumière est à ce moment chargée en rayons jaunes, du fait de sa traversée plus longue de l'atmosphère. En plus de la modification de son spectre chromatique, la lumière se diffuse par le bas, car le soleil est à ce moment plus proche de la ligne d'horizon. Ce changement de position du soleil et de couleur de la lumière induit un effet d'ombre diffuse sur les façades, qui ne sont plus directement éclairées par le soleil et revêtent plutôt une nuance grisée, bleutée. La **Figure 17** schématise cet effet, et met en évidence l'opposition chromatique entre ciel et façade qui découle de ces effets combinés. Les photographies **Figures 18 & 19** dépeignent la réalité de ces deux situations.

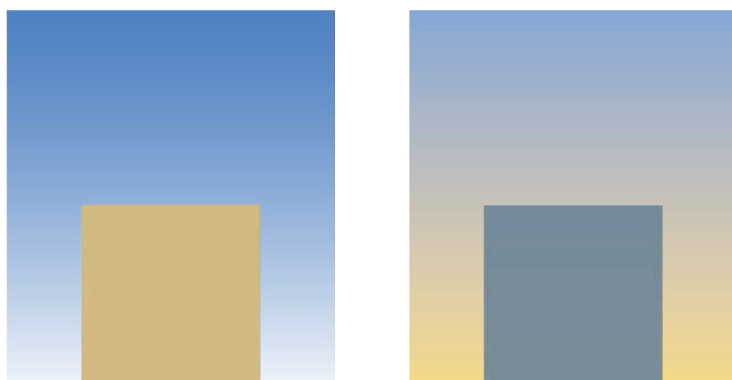


Figure 17: Comparaison des couleurs perçues entre un soleil au zénith et un soleil couchant



Figure 18: Photographie prise de la rue de l'Orient, le 18 novembre 2022 à 11h



Figure 19: Photographie prise de la rue de l'Orient, le 18 novembre 2022 à 16h30

C. UN PAYSAGE CHROMATIQUE À FORT POTENTIEL ÉMOTIF

1. La portée émotionnelle de la couleur

Une question du sondage auprès des versaillais portait sur le thème du ressenti, des émotions ou sensations provoquées par la couleur. Cette question était formulée comme ceci :

« Dans quelle mesure la couleur est-elle une notion importante dans votre expérience sensorielle, ressenti dans la ville ? »¹

Il se trouve que 75% des personnes ont répondu que la couleur influe beaucoup sur leur ressenti. Certains témoignages² donnent à la couleur une vraie importance dans la constitution de la ville :

« La couleur joue beaucoup dans mon approche de la ville, elle me donne envie de m'y promener, elle la rend agréable et quelque peu vivante »

« Quand je vais au lycée le matin, je passe par les mêmes rues et quand j'y repense ce sont les couleurs qui font ces rues non désagréables, et les couleurs marque le chemin »

« Les couleurs des bâtiments et les toits gris participent à la beauté ressentie de cette ville »

Ces réponses personnelles semblent montrer l'importance de la composante chromatique dans l'expérience sensorielle d'une ville ; un paysage coloré étant potentiellement beaucoup plus agréable à vivre qu'un paysage uniforme et monochrome.

Les résultats de cette petite enquête sur le potentiel rôle cognitif de la couleur à Versailles sont corroborés par un sondage de

1 Question n°8 du questionnaire en annexe
2 Question 9 du questionnaire, dont les réponses sont en annexe.

beaucoup plus grande ampleur fait auprès des habitants de Zurich¹. En effet, en 2005 le service d'urbanisme de la ville de Zurich a commandité une étude chromatique, qui a duré 5 ans et qui a été achevée par l'institution Haus der Farbe (en français « Maison de la couleur ») - centre d'expertise sur la question chromatique². Cette étude, qui a été l'occasion d'un sondage auprès de la population, révèle plusieurs points. Premièrement, il semble que la population ne soit pas pleinement consciente des couleurs dans l'architecture. Les personnes rencontrent en général des difficultés à se souvenir de la teinte d'un bâtiment en particulier. Pourtant, toute discussion relative au sujet de la couleur a souvent une portée émotionnelle et spontanée forte chez les personnes. Les meneurs d'enquête de Zurich concluent donc qu'il faut que les souhaits de la population soient pris en considération.

Ainsi, la portée émotionnelle et sensible de la couleur n'est pas à négliger. Cela est encore plus vrai dans un paysage urbain, habité par un grand nombre de personnes qui sont directement impactées au quotidien par celui-ci. Nous allons creuser l'impact cognitif de la couleur, ses modalités et expressions en urbanisme, pour mieux comprendre l'effet que les couleurs de Versailles produisent sur ses habitants, et les variations et mouvances de ces ressentis colorés.

2. Une polychromie créatrice de l'ambiance urbaine

Une des personnes répondant à la question du ressenti urbain a complété sa réponse en ajoutant le commentaire suivant :

« Oui ça crée l'ambiance, même si on ne le conscientise pas toujours ».

Cette remarque, bien que spontanée et intuitive, est en fait très juste dans sa formulation et dans le terme qu'elle introduit : l'ambiance. Une notion d'ambiance découlerait donc des couleurs en ville ?

1 Ces résultats ont été décrits et retranscrits lors de la conférence « La coloration des façades en Europe : bâti urbain et paysage bâti » en 2014.
2 Informations complémentaires disponibles sur leur site internet : <https://hausderfarbe.ch/de/projekte-und-referenzen/farbraum-stadt-zurich/>

Bernard Lassus¹, paysagiste et plasticien qui a beaucoup travaillé sur la couleur, défend fermement la notion d'ambiance urbaine appliquée à l'urbanisme. Celle-ci regroupe, selon lui, l'ensemble des émotions et sensations ressenties lors de l'expérience physique d'un paysage. Or, il avance la théorie que cette ambiance découle principalement de l'usage de la couleur dans le paysage, qui crée des phénomènes de couleurs et de lumières. Bernard Lassus décrit la couleur comme un déclencheur de sensations. Il soutient que le rôle de celle-ci est primordial pour une expérience sensorielle de la ville qui soit agréable, car vectrice de sensations et d'émotions puissantes.

Au cours de sa carrière, Bernard Lassus eut l'occasion de confronter cette théorie à la mise en pratique, via l'achèvement de nombreuses campagnes de coloration, menées notamment dans plusieurs cités ouvrières en Lorraine dans les années 1970 et 1980². A cette occasion, il eut pour mission de manier la couleur en façade pour redonner vie à des quartiers autrefois monotones, car monochromes et souvent dans des teintes blanches ou grises. L'urbaniste paysagiste coloriste pu donc explorer un large panel de possibilités offertes par l'outil couleur pour raviver et redonner corps à un paysage urbain. Il va sans dire que sa réponse fut toujours polychrome - bien que sous différentes formes - car c'est la polychromie qui permet un dynamisme du paysage et un impact cognitif positif. L'ambiance urbaine est donc recherchée dans l'assemblage, la mise en relation de différentes couleurs et tonalités.

Pour exemple, les travaux de coloration de la ville de Villerupt – qui fut l'une des premières villes d'une longue liste à être recolorées – usent d'une polychromie simple, en assignant à chaque mur de façade une couleur unie. Cet exemple illustré par la **Figure 20**, aussi simple soit-il, met en avant un travail d'harmonisation d'une gamme chromatique pastel, déployée sur les façades de la ville.

Au cours de concertations avec les habitants, ce projet avait reçu un avis unanime très favorable lorsqu'il fut présenté. Le rendu est beau, équilibré, gai et on peut imaginer que l'arpentage de ces rues procurent des sensations positives telles qu'elles n'existeraient

¹ L'ouvrage « Couleur, lumière... paysage : instants d'une pédagogie » (voir bibliographie) retrace les enseignements de Bernard Lassus sur les rôles de la couleur et de la lumière dans le paysage.

² LASSUS, Bernard. Villes-paysages – couleurs en Lorraine. Pierre Mardaga éditeur. 1990

pas si le paysage était resté terne et non coloré. La couleur a donc une utilité urbaine. Plus qu'une envie, c'est presque un besoin que de vivre dans un paysage polychrome qui procure une expérience sensorielle agréable.



Figure 20 : Coloration dans la ville de Villerupt, montrant le rôle paysager de la polychromie. Photographie tirée du livre *Villes-paysages : couleurs en Lorraine*, de Bernard Lassus (page 39)

3. Psychologie des couleurs et sensations induites dans le paysage versaillais

D'après Michel Pastoureau¹, nos rapports aux couleurs, et les sensations perçues qui en découle sont entièrement culturelles. Nos rapports à chacune des couleurs sont donc prédéterminés ou influencés par notre héritage culturel. Cette notion s'applique à l'étude chromatique en général, et également en milieu urbain. Ainsi, chaque couleur est indissociable de sa charge culturelle, qui lui donne une connotation à nos yeux, et qui influence notre perception. Ceci explique les diverses remarques récoltées lors de la question 9 de l'enquête, demandant aux versaillais de partager leurs impressions quant au rôle émotionnel des couleurs². Très généralement, une couleur est associée à une sensation. Nous pouvons ainsi dégager des grandes familles de sensations correspondant chacune à une gamme chromatique. Cette étude permet d'appréhender de façon assez précise et généralisée les impacts cognitifs réels des couleurs du paysage propre à Versailles sur ses riverains.

Une Versailles calme et sereine

La première impression largement recueillie par l'enquête est celle d'une ville calme. Le champ lexical associé à cette sensation, cité dans les témoignages comporte les termes :

« Sereine / sérénité »

« Douce / douceur »

« Apaisant / apaisement »

« On se sent bien / bien-être »

Les couleurs associées à ces impressions, souvent juxtaposées dans la même phrase sont le « *beige* », le « *blanc cassé* » et les « *couleurs claires et lumineuses* ».

C'est effectivement un fait connu et avéré que dans notre société la luminosité d'une couleur, c'est-à-dire le fait qu'elle soit plus ou moins claire, lui confère une nature plus apaisante, plus douce. Les façades de Versailles étant majoritairement dans les tons ocres et sables, ce sont bien ces teintes qui sont à l'origine de la sensation de calme éprouvée par ses habitants.

Un autre facteur à l'origine de ce phénomène, tel qu'évoqué par les personnes interrogées, est celui de l'homogénéité de la ville. Ainsi, malgré le caractère polychrome de la ville de Versailles, les réponses des Versaillais leur demandant de qualifier le degré d'homogénéité des couleurs de la ville¹ dépeint Versailles comme « *plutôt homogène* » à 75%. Le paysage versaillais, bien que largement polychrome, est donc perçu comme un ensemble homogène. Ce sentiment d'homogénéité s'explique par la perception d'une gamme chromatique harmonieuse. Les interactions chromatiques précédemment étudiées² permettent de rendre cohérentes des couleurs adjacentes proches. Ces camaïeux chromatiques induisent une perception de l'ensemble urbain comme homogène, cohérent et harmonieux. Une des personnes interrogées lors de l'enquête s'est exprimée de la façon suivante :

« Ce n'est pas la couleur en elle-même que je retiens mais plutôt l'idée d'un camaïeu qui est apaisant et donne une idée d'homogénéité »

Pour corroborer ce sentiment d'homogénéité, il est intéressant de noter que l'enquête chromatique zurichoise³ avait conclu en 2010 que ce ne sont pas les teintes une à une qui sont gardées en mémoire, mais bien l'ambiance chromatique générale créée par une gamme agencée de couleurs variées.

La photographie **Figure 21** tente d'illustrer la sensation de sérénité qui peut être vécue dans les rues versaillaises, par l'agencement du camaïeu ocre des façades.

¹ PASTOUREAU, Michel. SIMONNET, Dominique. Le petit livre des couleurs. Editions du Panama. 2005.

² Op. cit. Voir les réponses en annexe.

¹ Question n°6 de l'enquête « Les couleurs de Versailles ».

² Voir I.B.1

³ Op cit.



Figure 21: La perception d'un paysage homogène et harmonieux bien que polychrome. Expression des camaïeux d'ocres. Photographie prise le 7 décembre 2022 à Versailles.

Une Versailles chaleureuse

Une autre impression largement témoignée dans les réponses au questionnaire est celle d'une ville chaleureuse. En effet, les réponses évoquent des « *couleurs chaudes* », qui amènent de la chaleur à la ville. La température de la couleur est une notion chromatique basée sur des réactions perceptuelles. Pourtant c'est une notion bien connue, qui, dans la tradition occidentale est largement consensuelle, bien que ses frontières soient sujettes aux interprétations personnelles¹. Ainsi, les tons jaune – orange – rouge sont considérés comme chauds dans notre société occidentale, alors que les tons bleus sont perçus comme froids. Ces couleurs chaudes, présentes à Versailles car les façades sont majoritairement dans les tons ocre, jaune et rouge brique, procurent la sensation d'une ville chaleureuse. Un témoignage évoque la mémoire du Sud de la France par le biais de ces couleurs chaudes, comme on peut le ressentir face à la photographie **Figure 22**. Une lumière dont le spectre chromatique est plus jaune en fin de journée peut également augmenter cette sensation de chaleur, comme sur la **Figure 23**.

¹ ALBERS, Josef. L'interaction des couleurs. Editions Hazan. 2008.



Figure 22: Une évocation du Sud de la France face aux façades aux couleurs chaudes de Saint Louis. Photographie prise le 16 septembre 2022.



Figure 23: Une sensation chaleureuse, dégagée par des façades aux couleurs chaudes et éclairées par un soleil couchant. Photographie prise le 29 septembre 2022.

Une Versailles propre

« Beige c'est calme et propre ».

Dans cette citation tirée des réponses au questionnaire, l'adjectif « *propre* » est associé à la couleur. D'autres réponses font également ce rapprochement entre couleurs claires et propreté. Cette dimension perceptuelle de la couleur est entièrement culturelle, et rattachée à la couleur blanche. En effet, au blanc est attachée une dimension symbolique presque universelle de représentation de la pureté et de l'innocence. Pour des raisons d'hygiène, le blanc est depuis longtemps assimilé au propre, et le noir au sale. Cette conception culturelle s'est répandue à toutes les nuances claires ; en opposition avec les teintes foncées perçues comme sales. En architecture, cette assimilation s'est accentuée avec l'application systématique de la chaux pendant la période hygiéniste¹ ; habitude du blanc qui a été conservée pendant la période moderne, et qui persiste encore aujourd'hui. C'est d'ailleurs de cette notion que découlent les campagnes de ravalement de façade des années 1990, qui cherchaient d'abord à nettoyer la ville, en ravalant les façades en blanc.

Ainsi Versailles est perçue par ses habitants comme une ville propre, du fait qu'elle soit propre véritablement peut-être, mais aussi du fait de ses façades aux couleurs claires (teintes sable, ivoire, crème, beige...).

Nous pouvons conclure sur les ressentis qu'amènent les couleurs de la ville en citant une réponse au questionnaire :

« Selon les saisons et la luminosité, c'est soit froid et royal ou bien chaleureux ».

Cette phrase résume bien les constats et analyses de cette première partie. Le paysage urbain du centre ancien versaillais est un paysage coloré, aux mille visages selon les conditions extérieures, et qui agit de façon certaine sur le moral et les sensations de ses résidents. A l'image du film *Pleasantville* de Gary Ross, sorti en 1998, les couleurs

¹ RAHM, Philippe. Histoire naturelle de l'architecture. Comment le climat, les épidémies et l'énergie ont façonné la ville et les bâtiments. Pavillon de l'arsenal. 2021.

amènent au paysage urbain une dimension émotionnelle, vivante et changeante.

Conclusion

Après avoir étudié les couleurs constituant le spectre chromatique du paysage urbain versaillais, nous avons détaillé son caractère changeant au gré des conditions climatiques, des heures de la journées, et des effets d'optique résultants. Enfin, il a été demandé aux habitants leurs impressions vis-à-vis de ces couleurs. Cette enquête a révélé des résultats intéressants concernant les types de sensations produites, via le mode de perception chromatique. Ainsi, les couleurs jouent un rôle absolument essentiel dans l'expérience sensorielle de Versailles. Elles donnent à vivre, à vibrer, elles égayent la ville et apaisent le passant.

Il est important de rappeler à ce stade que tout paysage urbain est imposé au riverain ou passant. En habitant ou en se déplaçant à travers la ville, chacun de nous perçoit forcément le paysage environnant immédiat, qu'on le veuille ou non. C'est un paysage visuel qui a un fort impact sur notre psyché et qu'il est donc primordial de soigner, dans son esthétisme général comme dans son équilibre chromatique.

Des instances gouvernementales et communales se sont petit à petit emparées de la question du soin du paysage urbain. Elles élaborent des règles urbaines, qui contrôlent et assurent le mieux possible l'harmonie du paysage urbain. L'outil chromatique est un outil très puissant dans la recherche de cette harmonie. Il est donc instrumentalisé en conséquence, comme nous allons le voir.



II • A l'origine des couleurs de Versailles: raisons historiques & patrimoniales

A Histoire des couleurs de Versailles

- 1 | Une Versailles de fêtes, haute en couleurs sous Louis XIV
- 2 | Une Versailles qui fait ville à part, monochrome sous Louis XV
- 3 | Une Versailles bourgeoise, plus stricte et blanche sous Louis XVI et après
- 4 | Une cité-jardin royale, laboratoire de réglementations urbanistiques

B Instrumentalisation de la couleur à des fins patrimoniales

- 1 | Patrimonialisation des centres anciens en France
- 2 | Le cas unique versaillais : un devoir de représentation chromatique prégnant

Nous avons constaté que le centre ancien versaillais est un paysage polychrome, et que ce caractère a un large impact sur l'expérience sensorielle qu'ont les habitants de la ville. Le pourquoi de cette couleur réside dans son histoire tout d'abord, mais également dans l'instrumentalisation patrimoniale qui en est faite aujourd'hui. Nous allons donc commencer par regarder de près l'évolution historique des couleurs des façades dans le vieux Versailles, notamment pendant la construction du quartier aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cette histoire nous permettra de qualifier l'importance patrimoniale de la couleur dans ce paysage urbain, et les enjeux patrimoniaux qui en découlent, et qui sont particulièrement puissants à Versailles.

A. HISTOIRE DES COULEURS DE VERSAILLES

Vue d'ensemble de l'évolution chromatique de Versailles pendant la période royale

« Versailles, on le sait, on le répète, mais il faut le redire parce que c'est vrai, est l'œuvre de Louis XIV »

Cette citation de M. Chéramy¹ est une bonne entrée en matière dans l'histoire de Versailles, mais elle est à nuancer en ce qui concerne la couleur. Louis XIV a en effet créé la ville de Versailles, sa structure primaire avec ses avenues. Pourtant, en termes chromatiques, nous allons voir que les couleurs du centre ancien versaillais ne datent pas seulement du règne de Louis XIV, mais également de celui de Louis XV, et un peu de celui de Louis XVI. Louis XIV a certes légué un bel héritage polychrome, mais les teintes ocre sable si chères au nuancier de la ville nous viennent en fait de l'époque Louis XV. La **Figure 24** retrace l'urbanisation progressive de Versailles pendant les XVII^e et XVIII^e siècles, et associe à chaque période un exemple de façade représentatif des constructions de l'époque. Après cette première vue d'ensemble, nous aborderons maintenant plus en détail le paysage chromatique qui découle de chaque esthétique, afin de mieux cerner l'héritage chromatique qui est valorisé dans le centre ancien aujourd'hui.

¹ M. Chéramy. Décret approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Versailles (Yvelines). 1993

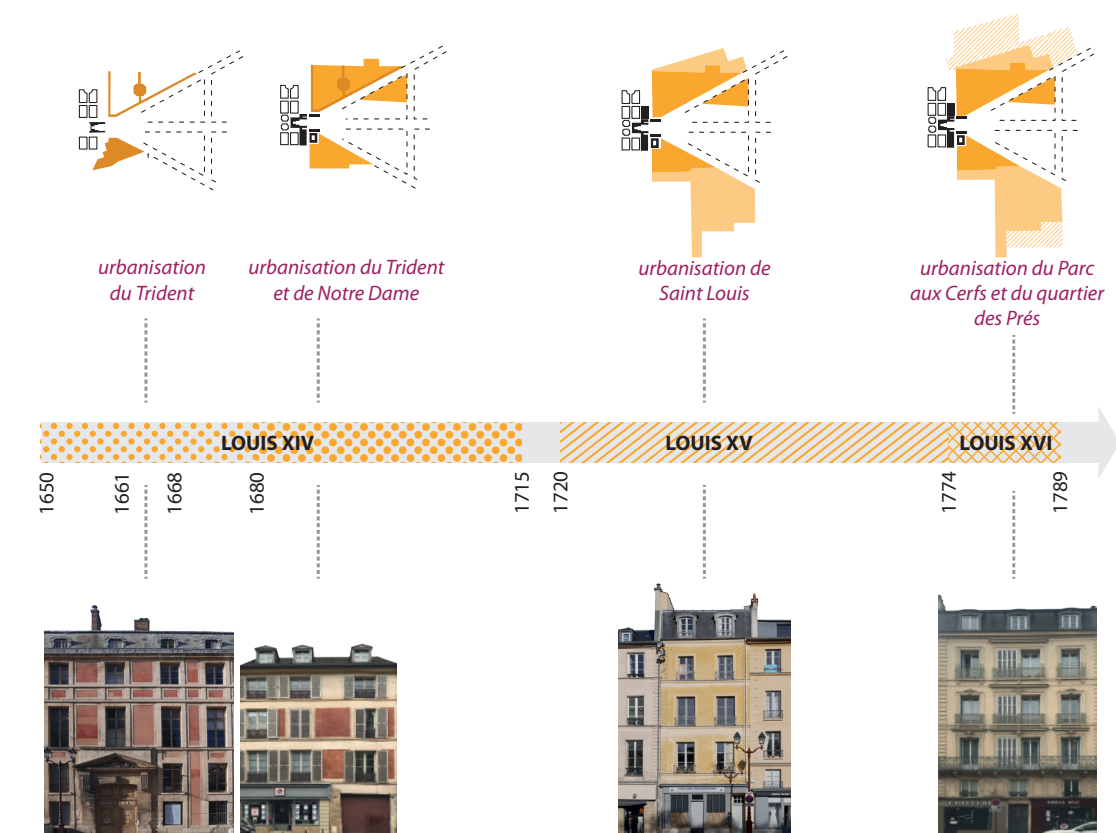


Figure 24: Frise chronologique de l'urbanisation progressive de Versailles au XVII et XVIII siècles, avec les typologies de façades de chaque époque

1. Une Versailles de fêtes, haute en couleurs sous Louis XIV

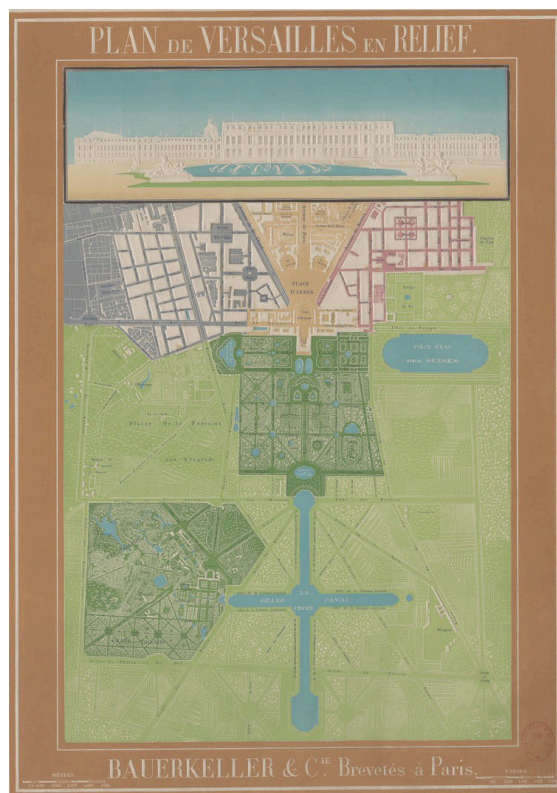


Figure 25 : Plan de Versailles en relief, par Georg Michael Bauerkeller. Ce plan montre les trois quartiers du centre ancien versaillais : le Trident en orange, Notre-Dame en violet, Saint-Louis en rose. 1840. Source : gallica.bnf.fr

La naissance de Versailles va de pair avec l'arrivée, temporaire d'abord, puis définitive de la cour de Louis XIV au château. La première urbanisation de la ville se fait dans le Trident, à proximité immédiate du château, le long des actuelles avenues de Sceaux et de Saint Cloud, au moment de l'extension du château voulue par Louis XIV en 1661.

Entre 1661 et 1668, c'est une ville de fêtes qui se construit par des pavillons recopiant scrupuleusement le style du château. Les pavillons sont polychromes, car la polychromie fait partie intégrante du style choisi par Louis XIV pour le château, et est donc signe de prestige et de festivité. Ainsi, on retrouve dans ces pavillons la couleur bleue des ardoises en toiture, le rouge étouffé des trumeaux en façade, entouré de blanc et beige pour les encadrements de baies, les chaînes d'angles, les corniches et les bandeaux¹. Pour créer ces couleurs, les maçonneries en blocage de pierre meulière sont enduites d'un enduit de plâtre et de chaux teinté d'ocre rouge pour imiter la brique, et badigeonné d'ocre jaune pour rappeler la pierre. Le « briquetage » est un artifice qui consiste à creuser des faux-joints de briques et à ensuite les remplir de plâtre blanc. Cette technique est très répandue à l'époque, et donne la couleur rouge caractéristique des trumeaux du château et reprise par les pavillons de l'époque. Les dimensions des fausses briques varient avec le temps : de grandes dimensions sous Louis XIV, elles ne cesseront de s'affiner jusqu'à leur disparition vers la fin du règne de Louis XV.

Du Trident, Versailles s'étendra entre 1671 et 1681 dans le quartier Notre Dame, anciennement appelée la Ville Neuve. Le style esthétique royal sera conservé sur un mode mineur, avec des façades de plâtre teinté composées de panneaux de faux-briquetage bordés de bandeaux de plâtre ocre. Le respect de la polychromie rouge / blanc / bleu royale sera, avec le temps et l'éloignement du château, de moins en moins stricte, et donnera lieu à des teintes légèrement différentes, tirant vers le rose et l'ocre jaune. La frise chronologique de la **Figure 26** tente de montrer ces évolutions chromatiques. Les photographies sont certes récentes, les façades ont soit peu variées depuis cette époque, soit ont été ravalées mais sont considérées représentatives de ce qu'on pu être les couleurs de l'époque.

¹ BURLIN, Katherine, CASTEX Jean, CELESTE Patrick, FURET Catherine, PANERAI Philippe. « Versailles, lecture d'une ville. Développement morphologique et typologie architecturale de la ville de Versailles ». Rapport de recherche. 1978.

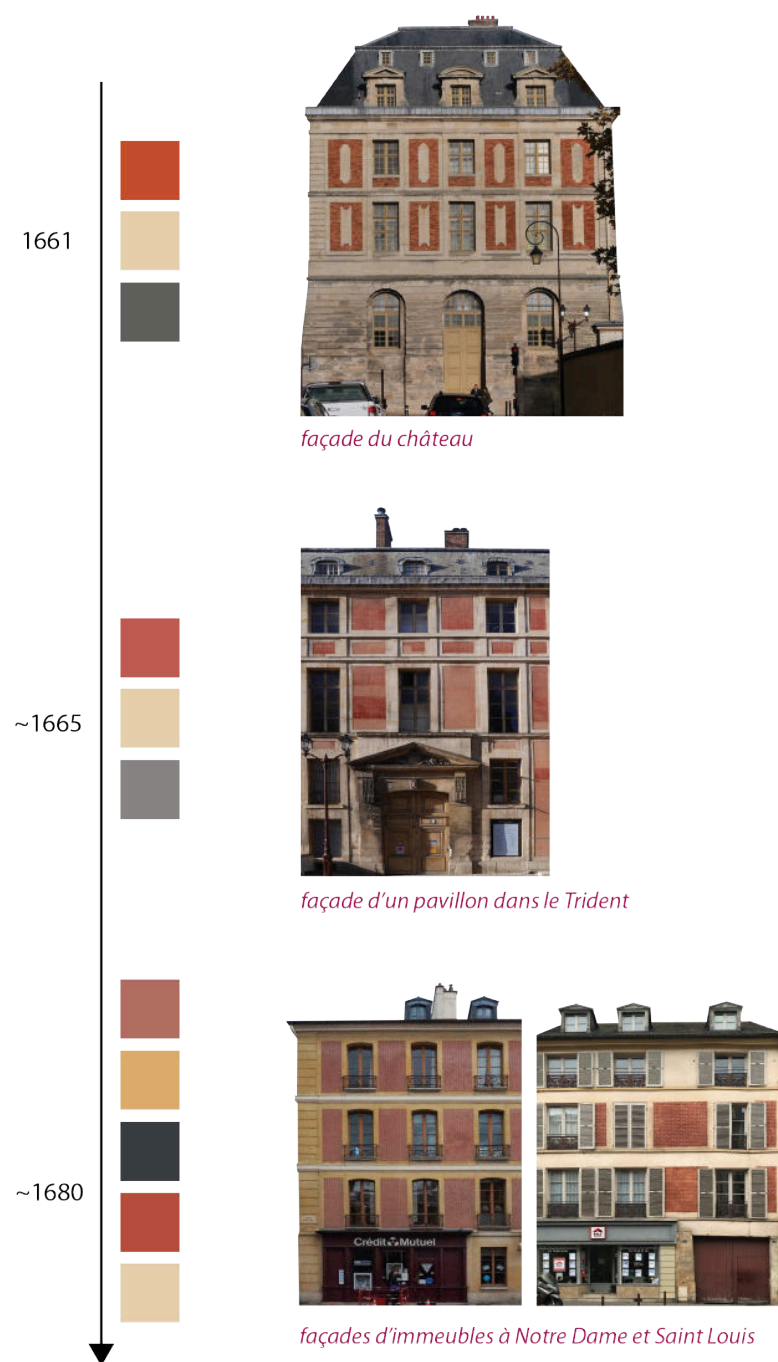


Figure 26: Histoire chromatique du bâti à Versailles sous le règne de Louis XIV : une polychromie évolutive

Cette ville créée pour le décor et le prestige qu'elle dégage, est malheureusement faite à la va-vite et avec des matériaux structurels de mauvaise qualité, ce qui fait que ce bâti s'effacera progressivement et sera remplacé beaucoup plus tard. C'est pourquoi les résultats du pré-inventaire mené dans les années 1970¹ a montré que le Versailles de Louis XIV a presque disparu. A l'exception de quelques bâtiments des années 1670 et 1680 autour du marché de Notre-Dame, l'essentiel de la ville ancienne construite sous le règne de Louis XIV a aujourd'hui été modifiée, complétée et rhabillée au XIXe siècle. Pourtant la polychromie est restée, et les couleurs phare du règne de Louis XIV sont toujours bien présentes dans le paysage chromatique versaillais.

2. Une Versailles qui fait ville à part, monochrome sous Louis XV

Sous le règne de Louis XV, la cité-jardin royale fait progressivement place à une vraie ville continue et dense. Le style Louis XIV est rejeté, comme appartenant déjà à un passé nostalgique. La disparition du briquetage élimine la couleur et tout vire à l'ocre clair et au gris d'un badigeon uniforme². Ces nouvelles couleurs permettent à la ville de prendre un peu d'indépendance vis-à-vis du château. Les façades sont dorénavant monochromes, et la palette versaillaise évolue vers les tons ocre jaune et sable, comme illustré sur la **Figure 27**. Les photographies sont récentes, mais supposées représentatives des tonalités de l'époque. Les badigeons colorés utilisent les terres ocrées du sous-sol versaillais afin de teinter le plâtre pour conférer aux façades un aspect général de construction en pierre blonde.

La ville se densifie en général, et s'étend surtout du côté du quartier Saint Louis, qui se bâtit au fur et à mesure autour des Carrés à partir de 1740. Ce quartier est presque entièrement construit au XVIIIe siècle, et sera peu remanié ensuite.

¹ Ces résultats sont présentés dans le bulletin municipal de mars 1980 (voir annexes).

² BURLIN, Katherine, CASTEX Jean, CELESTE Patrick, FURET Catherine, PANERAI Philippe. « Versailles, lecture d'une ville. Développement morphologique et typologie architecturale de la ville de Versailles ». Rapport de recherche. 1978.



Figure 27: Histoire chromatique du bâti sous le règne de Louis XV : une monochromie dans les tons ocre jaune



Figure 28: Histoire chromatique du bâti sous Louis XVI: une monochromie dans les tons blanc gris

3. Une Versailles bourgeoise plus stricte et blanche sous Louis XVI et après

Le quartier des Près (au nord de Notre-Dame) et le parc aux cerfs (au sud de Saint-Louis) commencent à se bâtir à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle. On voit apparaître à cette époque des maisons bourgeoises, qui suivent un ordre établi plus stricte de composition classique¹. Ce style rejette les couleurs trop vives, au profit du blanc, comme illustré **Figure 28**.

En parallèle des maisons bourgeoises, les tons dégradés d'ocre jaune restent globalement utilisés en façade jusque vers dans les années 1920. A cette date, la pratique de la couleur disparaît durant quelques décennies au profit du blanc. La ville vire au gris et même au noir, faute d'entretien. Cette « décoloration » progressive des immeubles versaillais donnera lieu au sursaut des années 1970 avec la volonté de sauvegarder et de remettre au goût du jour les teintes traditionnelles héritées de l'époque royale.

4. Une cité-jardin royale, laboratoire de règles urbanistiques

Nous avons vu que, que ce soit en termes de couleur ou en termes d'esthétisme général, la ville a été ordonnée et bâtie pour représenter la puissance royale, comme une extension directe du château. Pour accomplir un tel dessein urbanistique, Versailles a été qualifiée de cité-jardin royale²⁸, car elle fut le laboratoire de réglementations d'urbanismes inédites et nouvelles pour l'époque.

Au cours des règnes de Louis XIV à Louis XVI, et de l'expansion progressive de la ville, l'esthétique de la ville fut étroitement

¹ BURLIN, Katherine, CASTEX Jean, CELESTE Patrick, FURET Catherine, PANERAI Philippe. « Versailles, lecture d'une ville. Développement morphologique et typologie architecturale de la ville de Versailles ». Rapport de recherche. 1978.

²⁸ op. cit.

contrôlé, faisant figure de ville vitrine devant refléter la puissance royale. Cette évolution chronologique est illustrée par la Figure 30.

Cela commence avec les « places à bâtir » distribuées par Louis XIV à quiconque voulait construire à Versailles. Contre de gros avantages fiscaux et un don de terrain, les bénéficiaires étaient tenus de construire selon les modèles de construction prescrits par Mansart, et notamment selon un imprimé de façade donné.

Cet état de fait donne ensuite place au premier règlement urbanistique à proprement parlé autour de 1680, nommé « règlement de Robert de Cotte », qui liste toutes les règles que les constructions doivent suivre, avec notamment l'obligation d'employer certains matériaux spécialement pour leur apparence en façade.

La période de règne de Louis XV s'accompagne d'un adoucissement des règles d'urbanisme, qui se redurcira de nouveau sous Louis XVI. En effet, en 1779 la réforme d'Angivillier (qui a le poste de Directeur des Bâtiments) initie un nouvel ordonnancement de la ville, avec le contrôle qui l'accompagne, notamment par l'instauration de la demande de permis de construire. Des règles urbaines comme l'abolition de l'alignement à redents et des combles à la Mansart sont également mises en place.

Nous voyons donc qu'en l'espace de 150 ans, Versailles s'est créée et étendue, selon les codes esthétiques et chromatiques de l'époque, dictée par des règlements urbanistiques strictes. Cette évolution se lit dans la frise chronologique **Figure 29**.

Ces règles d'urbanisme du temps des rois ne seront plus appliquées dès lors que la cour et le roi quitteront Versailles.

Ainsi, la ville du XVIII^e siècle, qui correspond aujourd'hui au territoire étudié dans ce mémoire, est bien née de l'existence du château et des visions urbanistiques de ses rois. Comme on peut le voir sur la **Figure 30**, cette ville formait à l'époque la complémentaire du château, son verso, de taille similaire à l'emprise des jardins royaux.

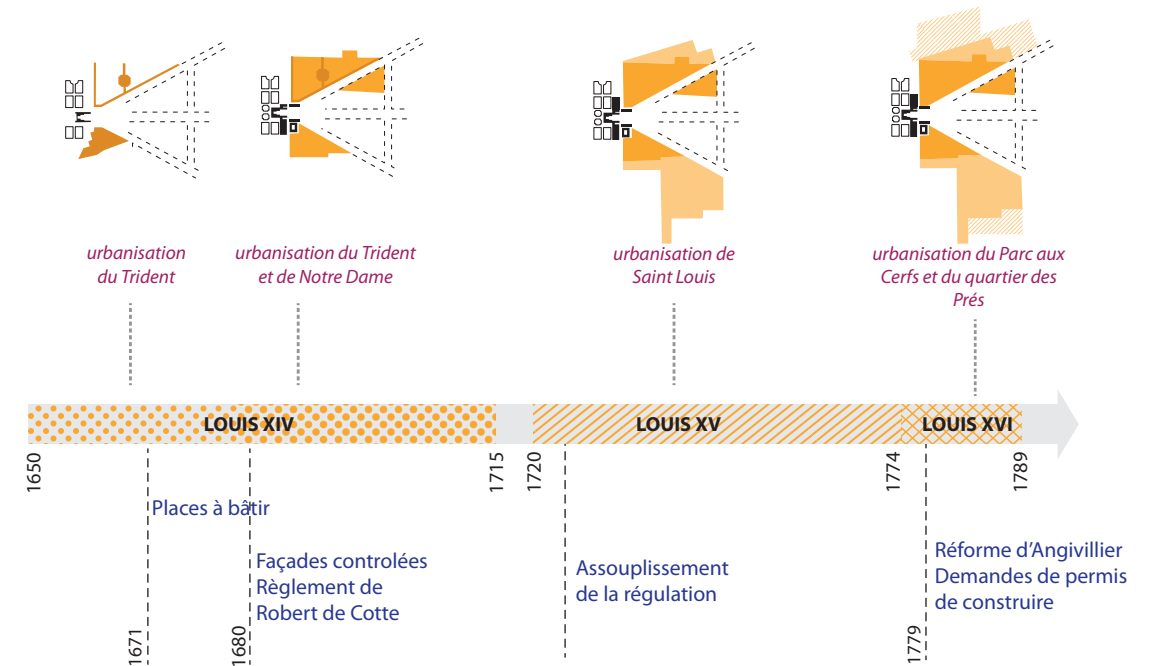


Figure 29: Frise chronologique des réglementations d'urbanisme, en lien avec les expansions successives de la ville de Versailles au temps des rois : une ville vitrine aux façades contrôlées.

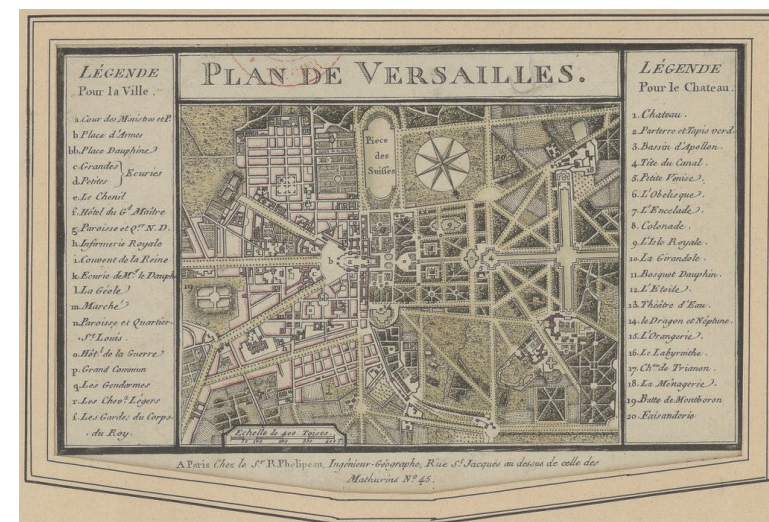


Figure 30 : La ville face au château. Plan de Versailles, par René Phelipeau au XVIII^e siècle. Source : Gallica.bnf.fr

L'analyse chronologique de la couleur des bâtis du centre historique versaillais permet d'éclairer sur le rôle essentiel qu'a joué la couleur dans l'histoire royale de Versailles. En effet, chaque époque a développé une palette chromatique spécifique. Cette évolution s'est accompagnée de règlements urbanistiques novateurs pour l'époque, et qui dénote l'importance de l'esthétisme des façades, vitrines de la ville.

B. INSTRUMENTALISATION DE LA COULEUR À DES FINS PATRIMONIALES

La place historique de premier plan de la couleur à Versailles en fait un grand enjeu patrimonial aujourd'hui. Nous verrons les processus de patrimonialisation qui touchent les centres anciens en France de nos jours, et la place particulière qu'a la ville de Versailles vis à vis de la présence du château.

1. Patrimonialisation des centres anciens en France

Dans cette partie, nous souhaitons prendre un peu de recul, afin de replacer Versailles dans le contexte des villes françaises d'aujourd'hui, et des enjeux qu'elles connaissent.

Patrimonialisation et standardisation des centres anciens en France

Le phénomène de patrimonialisation architectural, c'est-à-dire de fabrication, de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bâti a commencé en France par la sauvegarde des monuments historiques. Il s'est développé ensuite à l'échelle du quartier par la restauration des centres historiques. Ce phénomène peut être analysé « *comme une forme de réaction à la globalisation des sociétés et des formes urbaines dans la mesure où préserver les quartiers anciens s'apparente à une sauvegarde de l'identité locale* »¹. Les travaux de Mathieu

¹ Citation de Mathieu Gigot, dans « Des effets paradoxaux de l'action publique patrimoniale : entre valorisation des spécificités urbaines et standardisation des espaces centraux historiques », Norois. Environnement, aménagement, société, n° 249 (31 décembre 2018). <https://doi.org/10.4000/noroi.7090>.

Gigot¹ montrent que la préservation du patrimoine urbain n'est pas seulement vu comme une protection de ce patrimoine, mais surtout et quasi systématiquement comme une mise en valeur de celui-ci. Par l'étude des villes de Tours, Orléans et Angers, Mathieu Gigot compare les politiques de patrimonialisation et d'aménagement des centres anciens de ces trois villes et conclut que les stratégies de ces villes sont assez différentes, à la fois dans les moyens employés et dans leur temporalité. Pourtant force est de constater qu'elles créent des centres anciens très similaires. Les centres anciens sont utilisés par les villes pour communiquer une image, afin d'attirer les touristes mais également de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises. Ces stratégies de communication et de marketing reposent en grande partie sur une image visuelle, qui tire son esthétique de ses attributs historiques.

La couleur comme premier outil de l'image patrimoniale

Dans ce répertoire, la couleur a un rôle de premier plan comme catalyseur de l'identité locale et historique. Cette notion de patrimoine chromatique a été notamment largement diffusée par les travaux de Jean-Philippe et Dominique Lenclos² dans les années 1990, qui ont démontré le rôle essentiel de la couleur dans l'édification de l'identité d'un lieu, d'une région, et d'une ville. Ainsi, chaque lieu a ses couleurs propres, qui lui confèrent une identité visuelle.

« Qu'elles soient bigarrées, monochromes, blanches ou de la couleur des matériaux naturels, les façades indiquent d'emblée que le paysage bâti dans lequel on se trouve revendique une identité particulière »³.

Le rôle de la couleur comme composante importante de l'image mentale d'une ville a été vérifié auprès des versaillais. En effet, dans l'enquête faite auprès des habitants du centre historique de Versailles, 53% d'entre eux ont déclaré que la couleur est une notion

¹ Op. cit.

² LENCLOS, Jean-Philippe. La géographie de la couleur. Études rurales, n°117,1990. Et LENCLOS, Jean-Philippe. LENCLOS, Dominique. Couleurs de la France. Editions du Moniteur. 1990.

³ STEINMETZ, Denis, 2014. La coloration des façades en Europe : bâti urbain et paysage bâti. 1ère édition. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.

importante dans l'image mentale qu'ils se font de la ville¹. Une personne a notamment ajouté ce commentaire :

« Oui [la couleur] est probablement une des choses les plus permanentes dans la mémoire ».

L'image d'une ville passe donc par ses couleurs, et donc par la pratique du ravalement de façade, qui s'inscrit parmi les similarités les plus frappantes dans la mise en valeur des trois centres anciens étudiés par Mathieu Gigot. L'usage de la couleur en façade apparaît comme un marqueur territorial incontournable. Pourtant, les centres anciens s'uniformisent dans l'homogénéisation de leurs traitements de façade². Mathieu Gigot conclut qu'il y a aujourd'hui en France l'émergence d'un nouveau standard urbain : le centre ancien historique, qui malgré un récit local différent, s'uniformise dans la manière dont les villes le mettent en valeur. L'image construite des centres historiques passe par un traitement de la couleur en façade standardisé et homogénéisé. Chaque localité construit son décor, met en scène ses couleurs, et se montre aussi belle, pimpante et historique qu'il se peut.

2. Le cas unique versaillais : un devoir de représentation chromatique prégnant

La ville de Versailles s'inscrit dans le phénomène de patrimonialisation des centres anciens. Plus que cela, Versailles a un devoir de représentation de son histoire qui dépasse largement les cadres régionaux et nationaux, du fait de la présence de son château mondialement connu.

Un château à la notoriété écrasante

Dans le décret approuvant le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du secteur sauvegardé de Versailles en 1993, M. Chéramy³

¹ Question n°7 du questionnaire.

² STEINMETZ, Denis, 2014. La coloration des façades en Europe : bâti urbain et paysage bâti. 1ère édition. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.

³ M. CHERAMY. Décret approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Versailles (Yvelines). 1993

introduit la ville par ces mots :

« Certes, si, au fond du Kansas, on demande au premier passant venu de citer deux noms de villes françaises, si tant est qu'il puisse satisfaire à cette épreuve, la première qu'il citera sera sûrement Paris mais la seconde sera très probablement Versailles dont les chances de citation écrasent certainement celles de Lyon et de Marseille. Mais il convient de préciser aussitôt que si, dans la bouche de cet Américain moyen, Paris sera bien un nom de ville, Versailles sera en fait un nom de château ».

Ces quelques phrases expliquent merveilleusement bien la situation de la ville de Versailles : une situation ambivalente unique en France (peut-être au monde) : une ville inconnue pour elle-même, mais mondialement connue pour son château. Le constat qui en découle est le suivant :

« En fait, Versailles ne manque pas d'intérêt. Située ailleurs, elle figurerait honorablement dans les guides verts ou bleus mais Versailles a le malheur d'être à Versailles, c'est-à-dire à proximité du château qui s'est acquis le monopole exclusif de l'activité touristique. Versailles, ville inconnue donc ».

Le centre historique de Versailles est donc dans une situation inhabituelle d'être à forte valeur historique et patrimoniale, mais adjacent à un objet patrimonial beaucoup plus fort.

Des rapports de force entre ville et château inégaux

Le château de Versailles figure évidemment sur la liste des monuments historiques, depuis la création de cette protection en 1862. Il bénéficie même d'une mention spéciale, car son périmètre de protection est élargi par décret du 15 octobre 1964 à 5 kilomètres, au lieu des 500 mètres réglementaires. Cette zone de 5 kilomètres de rayon a pour centre la chambre du roi, et a pour but de soigner les vues à 360 degrés depuis cette chambre, notamment à l'Ouest et à l'Est le long des trois grandes avenues. M. Dumont, architecte en chef et conservateur du Domaine de Versailles en 1980 commente

par ces mots :

« Il est certain que si cette protection avait existé en 1900, on n'aurait pas construit l'Hôtel de Ville tel qu'il est. »¹

Cette déclaration n'est pas anodine, et montre très bien les rapports de force et de symbolique qui s'emploient entre la ville et le château. Ainsi l'hôtel de ville, symbole premier de la ville, n'aurait pas dû être construit si imposant au regard d'un visiteur lorgnant depuis la chambre du roi ? La construction de l'Hôtel de Ville montre bien la tension qui existe et qui a pu exister entre la ville et son château. En effet, à certaines périodes, lorsque le château était désert, la ville a voulu se réinventer et se détacher de l'image du château². Sa place en Ile de France, à proximité de Paris, ainsi que son rôle en tant que préfecture en sont des exemples.

En parallèle d'une renommée déséquilibrée, la taille du domaine du château de Versailles est supérieure à la superficie du centre ancien versaillais, protégé au titre de Site Patrimonial Remarquable (anciennement secteur sauvegardé). Cette relation est illustrée dans la **Figure 31**. Les trois avenues qui coupent de part en part le centre ancien versaillais sont extrêmement structurantes pour celui-ci. Ces avenues personnifient en quelque sort le rapport de force qu'exerce le château sur la ville.

Il faut noter que le château est également inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979³. De ce fait, le centre ancien de Versailles fait partie d'une zone tampon définie par l'Unesco (incluant l'entièreté de la ville de Versailles et quelques villes aux alentours).

Ainsi, le centre ancien versaillais a une place singulière dans le phénomène de patrimonialisation qui se déroule aujourd'hui en France. Bien que à forte valeur patrimoniale et historique, le centre ancien versaillais est dans l'ombre de son château trop connu, trop prestigieux, trop spectaculaire.

¹ Propos retranscrits dans le bulletin municipal de mars 1980

² BURLIN, Katherine, CASTEX Jean, CELESTE Patrick, FURET Catherine, PANERAI Philippe. « Versailles, lecture d'une ville. Développement morphologique et typologie architecturale de la ville de Versailles ». Rapport de recherche. 1978.

³ Informations disponibles sur le site de l'Unesco : <https://whc.unesco.org/fr/list/83>

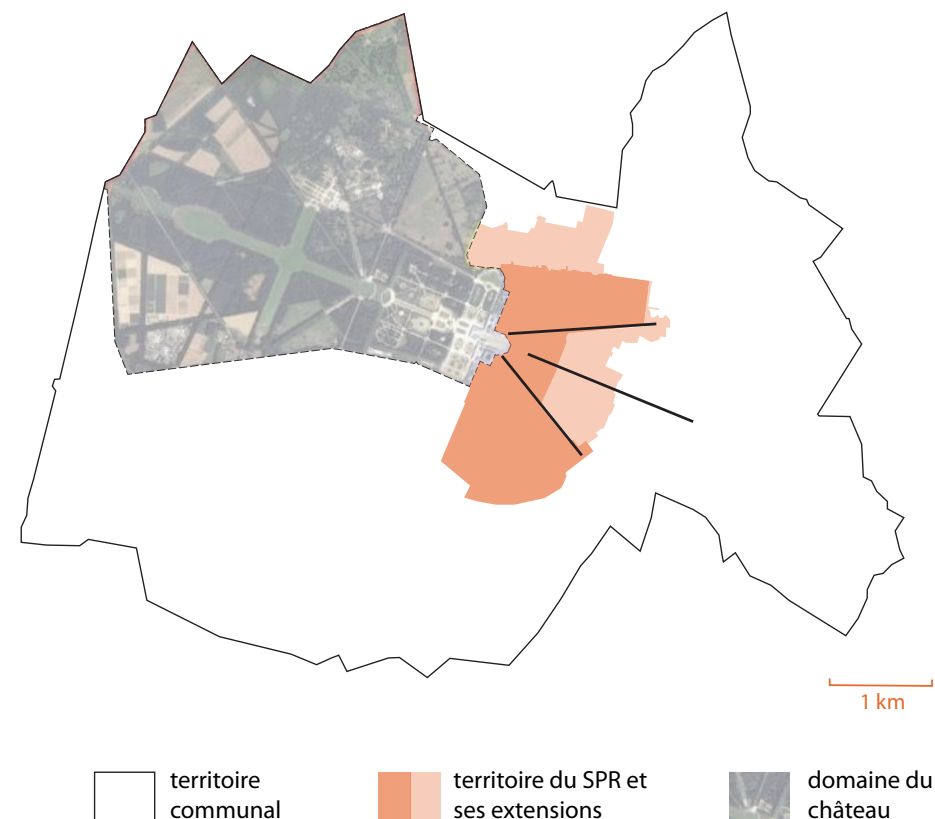


Figure 31: Relations spatiales entre le château et le centre ancien versaillais, matérialisées par leurs tailles respectives et les trois grandes avenues menant au château.

Bien que la ville ait, par le passé, voulu se détacher de son château, il semble aujourd'hui au contraire qu'elle s'en serve pour construire son image. Dans le bulletin municipal de mars 1980, on peut lire ces phrases :

« La ville de Versailles ne peut qu'être en harmonie avec le Château dont elle constitue le prolongement naturel et l'accompagnement à la manière dont l'orchestre accompagne le soliste, c'est-à-dire en se réglant sur lui. »

Ressenti populaire du devoir de représentation de la ville de Versailles

À la question : « Est-ce que les couleurs de la ville de Versailles ont pour vous un lien avec son patrimoine et son histoire ? » 83% des personnes interrogées ont répondu « oui », contre 17% « non ». Sur les 37 réponses commentées qui explicitent ce lien entre la ville et son patrimoine, 22 nomment explicitement le château, comme facteur déclenchant des couleurs que revêt la ville.

Nous avons vu, dans la partie I.3, que les couleurs appellent à des représentations culturelles puissantes, qui ont trait à la notion de psychologie des couleurs. Dans le cas des couleurs de la ville de Versailles, les résultats de l'enquête¹ ont montré qu'un pan entier de ces représentations culturelles renvoient au rôle patrimonial plus que sensoriel de la couleur. Cette information est très intéressante, car cela montre à quel point l'outil chromatique participe au devoir de représentation et à l'image mentale que la population se fait d'une ville.

Pour Versailles, il semble que la relation entre les couleurs du centre ancien et la présence du château de Versailles soit évidente à la grande majorité des habitants. De nombreux témoignages tissent un lien direct entre les couleurs du centre ancien versaillais et le château. Les couleurs sont qualifiées de « royales ». Les réponses font ressortir des expressions comme une « image de prestige et touristique » de la ville ; un « caractère bourgeois et historique ». Certains soutiennent que la couleur participe à donner l'image

¹ Question n°11 de l'enquête.

d'une « ville imposante », « faite de choix forts ».

Deux phrases notamment retiennent l'attention :

« Versailles se doit de laisser une empreinte »

« Les autres bâtiments¹ ont dû rester dans les mêmes tonalités que celles du château pour créer une unité et renvoyer le fantasme de cette époque »

Dans ces citations, nous soulignerons l'emploi du verbe « devoir ». Certains résidents semblent donc ressentir que la ville a le devoir de représenter l'image de l'époque de Louis XIV à Louis XVI. Cela est ressenti comme une obligation, comme le paradigme d'être la ville de Versailles, contenant le château de Versailles.

Ainsi, de nombreuses réponses mentionnent une « consonnance » à chercher avec le château, une « homogénéisation », une « uniformisation » avec les couleurs du château, et un « respect d'homogénéité ».

La ville, et ses couleurs en premier lieu, est donc perçue comme un symbole, presque autant que le château. Il semble que certains perçoivent ce devoir comme une obligation à laquelle on ne peut échapper : celle d'une ville qui doit rester figée dans le temps pour représenter, refléter cette histoire.

¹ Autres que le château dans la citation. Voir en annexe.

Conclusion

L'analyse historique de Versailles a montré le rôle fondamental de la couleur dans les phases de développement urbain du centre-ville. Cette histoire explique la polychromie aujourd'hui présente dans le paysage versaillais, telle que constatée dans la partie I. En lien avec l'histoire chromatique de la ville se pose aujourd'hui la question de sa conservation. Les villes françaises ont en effet, depuis les années 1970, largement remis en valeur et soigné leurs centres anciens, dans un processus généralisé de patrimonialisation pour attirer capitaux, résidents et touristes. Cependant, ce phénomène a induit une standardisation de ces centres anciens qui, malgré des spécificités chromatiques locales, sont homogénéisés par des politiques similaires, tels que les campagnes de ravalements de façade. Versailles, dans ce contexte, se place comme un cas particulier, du fait de la présence du château à la notoriété incommensurable. Cette influence pousse la ville à se conformer au devoir de représentation qu'induit le château : celui du temps des règnes de Louis XIV à Louis XVI. Ce devoir de représentation est en grande partie chromatique, et mentalement intégré comme tel par la majorité de ses habitants. Nous verrons maintenant que le cadre législatif en application sur le territoire du centre ancien est en accord avec cette vision patrimoniale d'une Versailles qui doit représenter le temps des rois.



III. Causes législatives et effets réels sur le paysage chromatique

A Gouvernance de la couleur dans le centre ancien

- 1 | Histoire de la mise en place d'un cadre législatif
- 2 | Implication de la mairie dans la gestion chromatique du paysage urbain
- 3 | Un règlement d'urbanisme qui régit la couleur
- 4 | Une opinion publique partagée quant à la gestion chromatique du paysage versaillais

B Conséquences de cette gouvernance sur les réalisations chromatiques

- 1 | Un risque de réduction de la gamme chromatique dû à la rigidité des règles urbanistiques en place
- 2 | Stratégies chromatiques portées par les nouvelles constructions dans le centre versaillais
- 3 | Un renouvellement chromatique possible à proximité du secteur sauvegardé?

Du fait de l'importance patrimoniale et historique de la couleur dans la constitution du paysage urbain du centre ancien versaillais, nous allons voir que l'usage de celle-ci est scrupuleusement contrôlée par un cadre législatif spécifique. Ce contrôle chromatique a des conséquences directes sur les changements récents et futurs du paysage urbain. Celles-ci seront étudiées en seconde partie, à la fois pour des constructions existantes et nouvelle.

A. GOUVERNANCE DE LA COULEUR DANS LE CENTRE ANCIEN VERSAILLAIS

1. Histoire de la mise en place d'un cadre législatif

Secteur sauvegardé, aujourd'hui Site Patrimonial Remarquable

Le territoire choisi pour l'étude de son paysage chromatique dans le cadre de ce mémoire est celui du centre historique de la ville de Versailles, qui comporte les quartiers du Trident, de Notre-Dame et de Saint-Louis, comme présenté dans l'introduction. Ce territoire est délimité par un cadre législatif bien particulier, car la zone est un Site Patrimonial Remarquable (SPR), anciennement désigné comme secteur sauvegardé. Ce territoire couvre désormais près de 250 hectares (165 hectares, plus 80 correspondants à l'extension en cours) et est parmi les secteurs sauvegardés les plus vastes de France.

Avant la création du secteur sauvegardé, une large partie du centre ancien versaillais était déjà protégée dans le cadre de la loi de 1913 sur la protection des monuments historiques, puis de 1943 sur les abords des monuments historiques, sur un rayon de 500 mètres. Versailles compte en effet une cinquantaine de monuments historiques classés ou inscrits. Cependant, cette protection était discontinuée sur le territoire et fut jugée non suffisante.

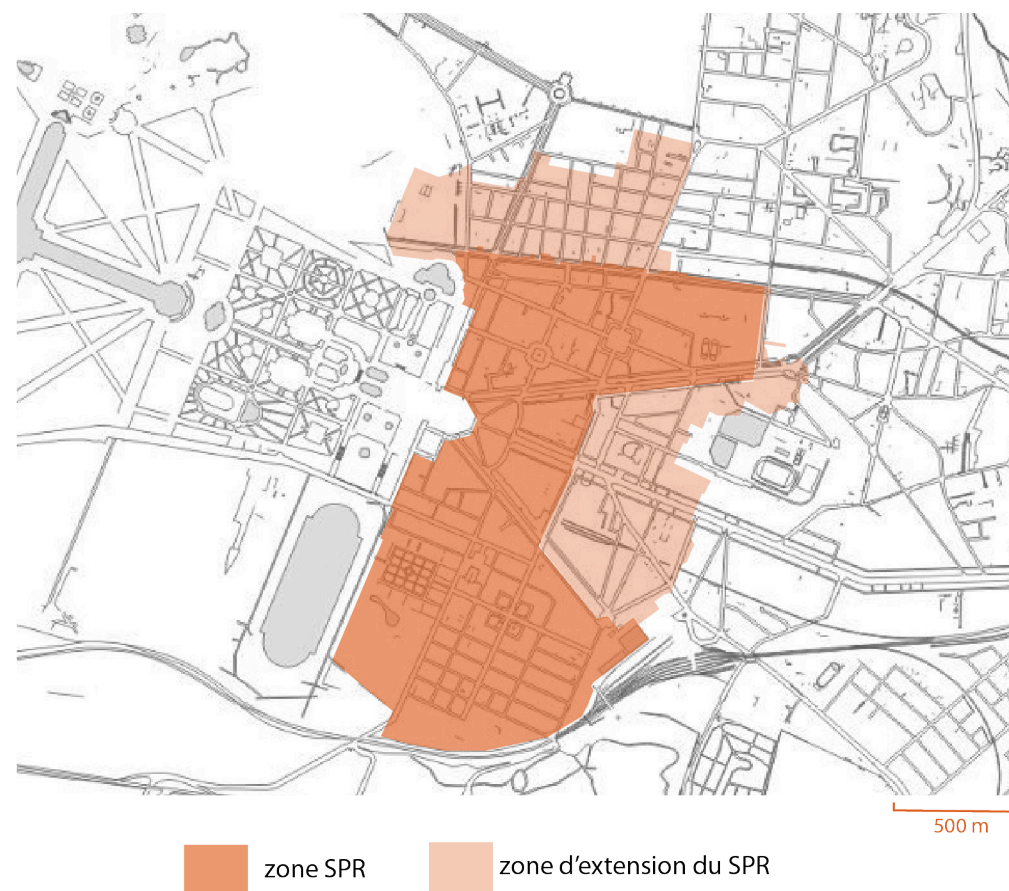


Figure 32: Carte du territoire du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Versailles.

Ainsi, à la suite de la loi Malraux de 1962, et par décret le 6 mars 1973,

« Il [fut] créé sur le territoire de la ville de Versailles un secteur sauvegardé, en vue de la protection de son caractère historique et esthétique et de sa restauration immobilière dans les conditions fixées par la loi du 4 août 1962. »¹

En effet, à l'époque le parc immobilier des quartiers Saint Louis et Notre Dame est en grande partie vétuste, insuffisamment entretenu, et inadapté aux normes d'hygiène et d'habitat. La sonnette d'alarme de l'urgence d'une restauration avait d'ailleurs été tirée par une association de propriétaires de Versailles appelée l'association de restauration urbaine de Versailles en 1970. La loi Malraux de 1962 affiche justement pour objectif de requalifier les patrimoines historiques, architecturaux et urbains en modernisant les logements anciens afin d'assurer une qualité d'occupation conforme aux nouveaux modes de vie. C'est ainsi qu'est créé le secteur sauvegardé du centre ancien versaillais en 1973 (**Figure 33**).

En 2016, la désignation Site Patrimonial Remarquable est créée par la loi L-CAP n° 2016-925 du 7 juillet et remplace celle de Secteur Sauvegardé, car elle met sous la même nomination des entités qui étaient différentes auparavant : les secteurs sauvegardés, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager et les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine.

Les corps décisionnels de l'Etat sur le territoire du SPR

Comme tout Site Patrimonial Remarquable, le centre ancien versaillais n'est pas géré par les services de la mairie comme le reste du territoire communal. Il est sous la tutelle de l'Etat, et notamment du ministère de la Culture et de la Communication, selon l'organigramme **Figure 34** décrivant la hiérarchie des différents corps de l'Etat en charge de ce SPR à chaque échelle nationale, régionale et départementale.

¹ MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU LOGEMENT ET DES TRANSPORTS. BOIRET Yves, DUTHOIT Jean-Pierre. 2016 « Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur ». Rapport de présentation

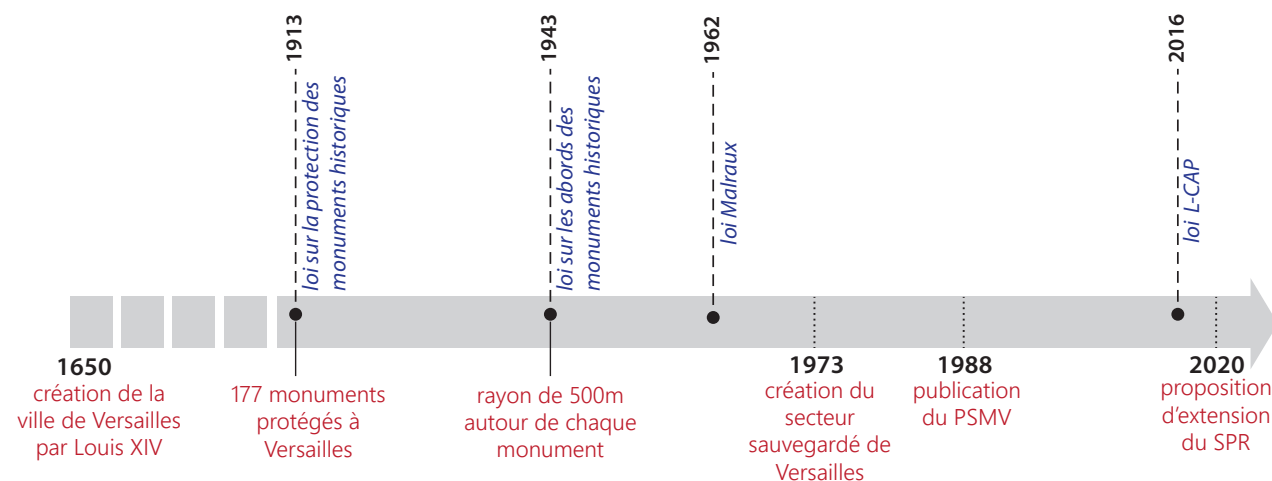


Figure 33: Frise chronologique de la mise en place des protections sur la bâti dans le centre ancien versaillais au XXe siècle

Tout SPR est régi par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV). Ce document officiel dresse la liste des règles à suivre pour toute opération de construction ou de rénovation de bâti existant sur le territoire du SPR. D'autre part, l'article L632-2 de la loi L-CAP stipule que toute autorisation de travaux (extérieurs et intérieurs à l'exception des changements de papiers-peints et peintures intérieures) sur ces territoires est « subordonnée à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, le cas échéant assorti de prescriptions motivées. A ce titre, ce dernier s'assure du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant. »

Une gouvernance de la couleur étroitement liée à la ville

Dans le schéma des acteurs présenté dans la **Figure 35**, nous pouvons voir que les processus de gouvernance du secteur sauvegardé dépendent beaucoup de la coopération et de l'implication de la mairie. Ainsi, c'est le service urbanisme de la mairie qui reçoit et traite toute demande d'autorisation de travaux (Permis de Construire (PC) ou Demande Préalable de travaux (DP)). Ces demandes doivent contenir notamment des vues projetées des façades avec les couleurs prévues pour tout ravalement. La couleur, comme on le verra plus précisément dans la suite du développement, fait partie des critères qui sont vérifiés avant toute autorisation. La mairie envoie ces dossiers pour validation à l'Architecte des Bâtiments de France, et les retransmet ensuite aux particuliers. Le service urbanisme de la mairie a également une mission de conseil auprès des particuliers, et notamment des conseils architecturaux de traitement des façades (couleurs, matériaux, reliefs). Cette mission de conseil a, avec le temps, été reléguée à une branche du service de l'urbanisme qui s'appelle la Maison de l'Architecture et du Patrimoine. En ce qui concerne les aides au financement de certaines opérations, la mairie subventionne la Fondation du patrimoine, qui ensuite attribue des fonds aux particuliers pour leurs travaux.

Nous voyons donc que le schéma des acteurs et des processus de demande de travaux qui découle de cette gouvernance est complexe.



Figure 34: Organigramme des corps décisionnels gérant le SPR de Versailles

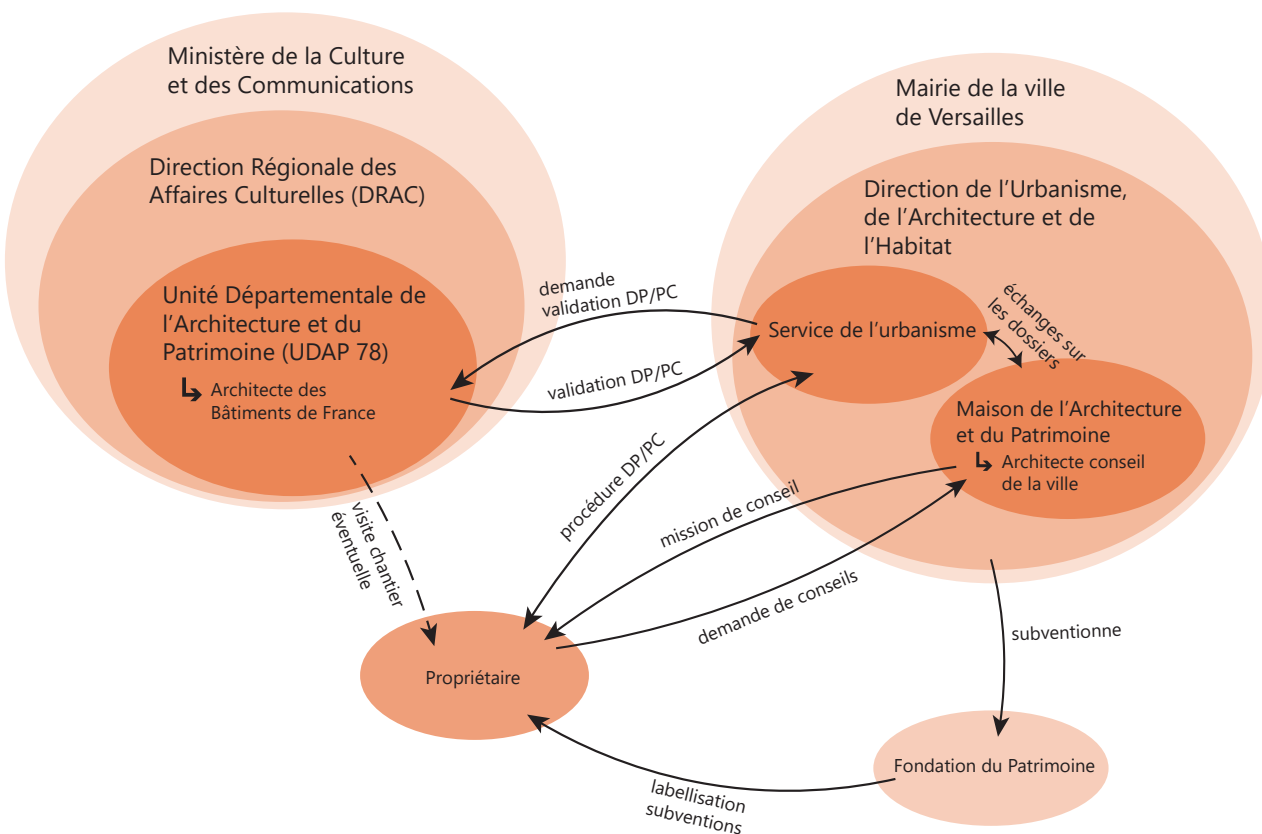


Figure 35: Schéma des acteurs de la gouvernance de la couleur dans le centre ancien versaillais, et processus d'autorisations de travaux qui en découlent

2. Implication de la mairie dans la gestion chromatique du paysage urbain

Nous avons vu que la mairie joue déjà un rôle important dans la gouvernance du territoire du centre ancien, bien que celui-ci ne soit pas dirigé par ses services. En effet, elle est le lien entre les services de l'Etat chargé de la sauvegarde de ce patrimoine et les habitants.

Une incitation au ravalement de façade progressivement mise en place

Le centre historique de Versailles représente un territoire important, mais somme toute minoritaire quant au territoire communal entier, comme montré sur la **Figure 36**. Ainsi, cette « enclave » dans le territoire communal est soumise à une autre réglementation du le reste de la commune, qui est, elle, soumise au Plan Local d'Urbanisme (PLU). On pourrait penser que ces différences puissent être visuellement marquantes à la limite entre les deux cadres législatifs, notamment en termes de couleur. Pourtant il n'en n'est rien, et cela grâce à un alignement des visions urbaines municipales et nationales. Ainsi, la mairie est largement impliquée dans la gestion du patrimoine architectural du centre ancien, et ce pas seulement dans le cadre des processus réglementaires d'autorisations de travaux. En effet, à la suite de la publication du PSMV, les services de la mairie de Versailles adaptèrent le règlement d'urbanisme communal (à l'époque le Plan d'Occupation des Sols, aujourd'hui le PLU) au PSMV ; cela permettant d'éviter toute rupture brutale entre centre ancien et quartiers plus récents.¹

D'autre part, à partir des années 1980 et 1990, la mairie promeut vigoureusement la mise en place de la législation du secteur sauvegardé auprès des habitants. Ainsi, le bulletin municipal d'avril 1991² s'applique à expliquer les causes et conséquences du nouveau PSMV en vigueur dans le centre ancien, dans une rhétorique de soutien engagé pour la préservation du patrimoine architectural

¹ L'article détaillé est dans le bulletin municipal de mars 1980, en annexe.
² Bulletin municipal d'avril 1991.

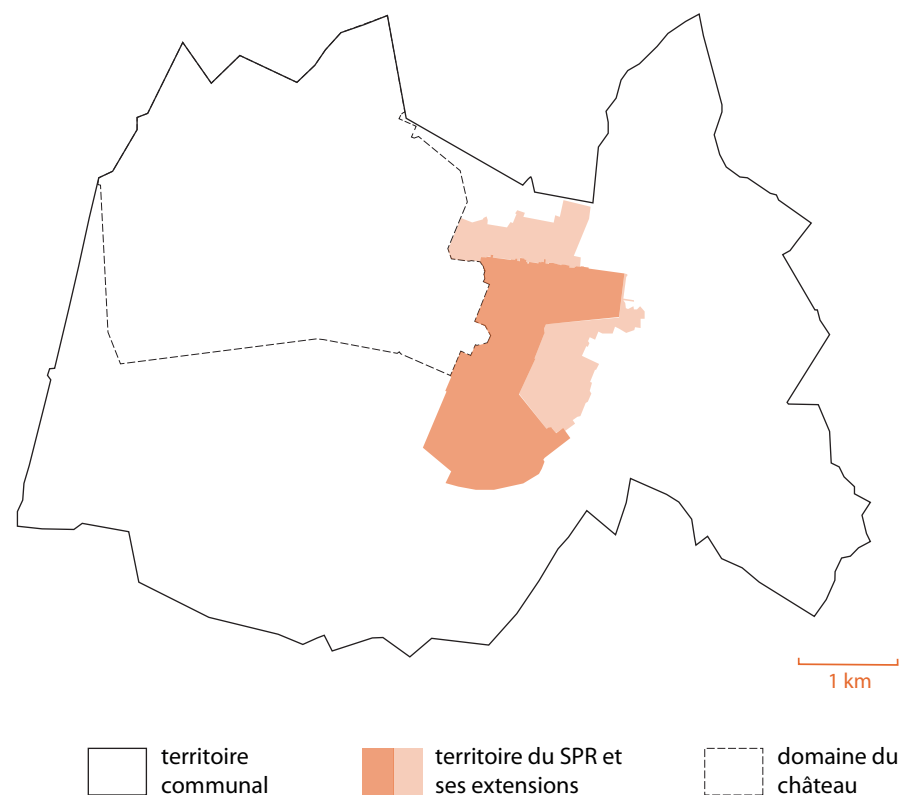


Figure 36: Localisation et étendue du territoire du SPR, en relation avec le domaine du château et le territoire communal

versaillais. A cette occasion, la mairie insiste grandement sur le rôle de la couleur dans la préservation et la réhabilitation du centre ancien. La ville est décrite comme une « *palette de couleurs* », où les couleurs sont qualifiées d'essentielles. Le tort est jeté sur « *les mauvais badigeons* » qui défigurent les façades Louis XV ou Louis XIV.

Il est dit clairement que :

« l'un des objectifs du plan de sauvegarde est de retrouver l'unité de la ville, dans la couleur et l'effet de matière des façades ».

Des dessins tels que celui de la **Figure 37**, réalisé par l'architecte conseil de la ville à cette époque, Gérard Wade, sont mis en avant.

Nous voyons transparaître déjà à cette époque une grande implication de la mairie dans la sensibilisation du public au patrimoine bâti versaillais, et notamment à ses couleurs, qui sont largement mises en exergue. Les ravalements de façade ne sont pas obligatoires à cette époque, mais la ville tente de convaincre par une vive incitation, qu'on pourrait presque qualifier de propagande, à la nécessité d'une réhabilitation colorée du bâti du centre ancien via l'éloge du nouveau plan de sauvegarde mis en place.

D'autre part, la mairie assure la pédagogie et l'explication des étapes d'instructions des demandes d'autorisation (permis de construire et demande préalable de travaux) et des attendus et obligations relatifs au secteur sauvegardé. Cela a commencé dans les bulletins municipaux, puis la mairie a publié en 2000 un fascicule illustré de recommandations pour les ravalements de façade¹. Enfin, aujourd'hui un autre document est disponible sur le site de la mairie et remplit la même fonction de pédagogie par le biais d'une sensibilisation à la protection du patrimoine bâti versaillais.²

Une incitation à la remise en couleur des façades toujours très présente aujourd'hui

Au cours du temps, la ville de Versailles a développé d'autres moyens et leviers afin d'inciter ses concitoyens à raveler leur façade. Cette incitation se fait d'une part via une possibilité de financement d'une partie des travaux de ravalement de façades. Cette subvention était autrefois directement pourvue par la mairie ; aujourd'hui elle passe par la Fondation du Patrimoine, comme indiqué sur le schéma des acteurs à la **Figure 35**. Dès lors que le bâtiment est

¹ Recommandations pour les ravalements en secteur sauvegardé et site inscrit. Ville de Versailles service urbanisme. 2000.

² Mairie de Versailles, avec le concours de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France. Les travaux sur le patrimoine bâti à Versailles.

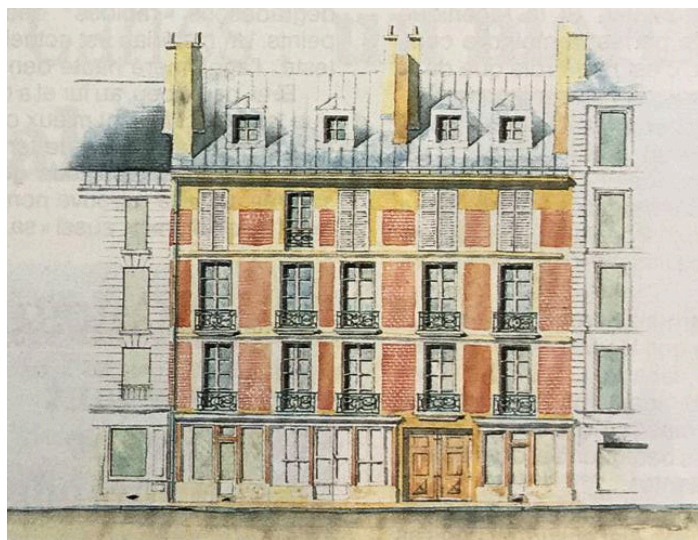


Figure 37: Façade de style Louis XIV restituée à l'aquarelle par Gérard Wade, architecte conseil de la ville, et présentée dans le bulletin municipal d'avril 1991 pour mettre en avant l'architecture versaillaise. Source : bulletin municipal d'avril 1991.



Figure 38: Une attention constante et aigüe de la mairie pour une bonne communication sur les obligations et démarches des ravalements de façade. A gauche : fascicule de 2000, à droite : plaquette en vigueur aujourd'hui¹

¹ Cette plaquette est disponible sur le site internet de la mairie : https://www.versailles.fr/fileadmin/www.versailles.fr/MEDIA/urbanisme/maison_architecture/PDF/Patrimoine_BATI.pdf

considéré comme ayant un intérêt architectural, les propriétaires privés peuvent prétendre à 10% du prix hors taxe du ravalement.

L'incitation au ravalement se fait également via la mise en place de prix décernés par la ville de Versailles aux « meilleurs » ravalements chaque année. Cette sélection est faite par la Maison de l'Architecture et du Patrimoine de la mairie de Versailles. Une trentaine de projets sont primés chaque année, selon 9 catégories, afin de récompenser à la fois les peintures des ravalements de façade, les devantures de magasins, les trompes l'œil, mais aussi les efforts d'insertion des nouvelles constructions. Ces prix sont décernés lors d'une cérémonie de remise à l'hôtel de ville chaque année, et sont largement relégués par les médias, notamment par la création d'une chaîne Youtube, avec une vidéo par année, et par la publication d'un article dans le mensuel Versailles Magazine, voir **Figure 39**. Les vidéos sont notamment très détaillées dans leurs descriptions des façades et des travaux entrepris. La couleur est bien sûr un élément clef de ces ravalements, et est donc systématiquement mentionnée, preuve de son rôle essentiel dans la réhabilitation de l'esthétique des bâtiments.

Ainsi, que ce soit via les magazines ou bulletins municipaux, via le guide du ravalement aux particuliers, via Youtube ou via son site internet, la mairie fait grand cas de la sauvegarde et de la restauration de son patrimoine bâti. Les ravalements de façades et leur recoloration sont en première ligne de cette ligne directrice politique, et sont donc les premières mises en avant par la mairie. La ville supplée grandement au cadre législatif du secteur sauvegardé créé à Versailles en 1973, et encourage un engouement collectif de la part des habitants, et donc une augmentation des réhabilitations des bâtis. Les règles prescrites au sein du territoire sont alors expliquées, comprises et potentiellement mieux acceptées par les habitants. Le centre ancien versaillais profite donc d'une relation d'entraide entre les services de l'Etat et de la ville depuis les années 1970 – 1980, qui est le moteur de la recoloration progressive de son paysage urbain.



Figure 39: Article sur les prix de ravalement et d'insertion urbaine dans le magazine mensuel de la ville. Source : Versailles magazine, avril 2022. Page 32-33.

3. Un règlement d'urbanisme qui régit la couleur

Le plan de sauvegarde et de mise en valeur

Tout SPR est régi par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV). Ce document officiel dresse la liste des règles à suivre pour toute opération sur le territoire, y compris celles de construction ou de rénovation de bâti. Ces prescriptions sont très nombreuses et diverses, car elles concernent différents aspects de la construction, tels que l'emprise au sol, l'implantation du bâti, son volume, sa toiture etc. Dans le plan de sauvegarde du centre historique de Versailles, un chapitre est dédié à l'aspect extérieur des constructions, et notamment, nous allons le voir en détail, à la coloration des façades.

Commençons par dire que la question de la couleur a toujours fait partie des préoccupations de ce centre ancien. En effet, à l'époque du décret promulguant la création du secteur sauvegardé versaillais, le PSMV n'existe pas encore. Des directives temporaires sont données, avant la publication officielle du plan en mai 1988. Dans ces directives temporaires, pourtant sommaires et édulcorées à ce stade, figure déjà une rubrique Peinture. Dans celle-ci, nous pouvons lire qu'il faut chercher, par des décapages successifs et soigneux, la couleur d'origine des peintures pour la reproduire.¹ Cette directive s'applique bien sûr à des ravalements de façades déjà existantes.

Depuis l'approbation et la publication du plan de sauvegarde et de mise en valeur le 14 mars 1991, la question de la couleur en façade est restée très présente dans les règles prescrites. Celles-ci varient très peu selon les zones du PSMV, mais varient surtout en fonction du type du bâtiment concerné : ancienne construction à rénover, ou construction neuve.

¹ MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT – secrétariat d'État à la culture. Directives temporaires - Ville de Versailles Secteur sauvegardé, décret du 6/3/1963. 1973

Les règles chromatiques sur les constructions existantes

Pour les constructions existantes, les règles du PSMV en termes de couleur sont dictées dans la section 11 intitulée "Aspect extérieur". Voici ce qui est écrit :

« Tout projet de travaux à engager sur des constructions existantes doit accompagner l'histoire de l'écriture architecturale de l'immeuble concerné. Sa mise en valeur doit s'inscrire dans la restitution si possible de ses éléments caractéristiques et de ses dispositions authentiques. L'emploi des matériaux locaux traditionnels sera donc privilégié afin de mettre en valeur les immeubles présentant un intérêt historique, patrimonial et/ou architectural. »

Pour les constructions existantes, nous constatons que l'objectif du plan de sauvegarde et de mise en valeur est de restituer, si possible à l'identique, l'aspect original du bâtiment lorsqu'il fut construit. Ceci vaut pour les couleurs, qui dans ce cas découlent directement des matériaux d'enduits et de remplissage de façade utilisés. Les matériaux caractéristiques des constructions versaillaises sont indiqués dans cette section, en parallèle des couleurs également traditionnelles, qui sont aussi à respecter :

« Les plâtres sont à peindre dans des tonalités ocres et sables. Les blancs purs et crus sont proscrits. »

Également, et nous le verrons, les faux appareillages de briques qui sont courants à Versailles, sont à reconstituer à l'identique :

« Les décors peints, et particulièrement les fausses briques, doivent faire l'objet d'une reconstitution à l'identique ou donnant une apparence similaire avec l'agrément de l'Architecte des Bâtiments de France. »

Enfin dans la sous-section Coloration, il est ajouté que

« Le nuancier déposé auprès des services de la Mairie de VERSAILLES, doit servir de guide pour le choix des couleurs. »

Ce nuancier est celui de la **Figure 40**, contenu dans les plaquettes d'informations faites par la mairie, qui veille à expliquer et guider au mieux les particuliers dans leurs démarches de travaux. Ces plaquettes reprennent de façon illustrée les attentes des règlements d'urbanisme (PLU et PSMV) pour chaque partie de la façade, des enduits, aux modénatures, en passant par les menuiseries, toitures et garde-corps. Elles donnent également les nuanciers prescrits par la législation pour chaque type d'ouvrage. Concernant la couleur de la maçonnerie, étudiée dans ce mémoire, nous voyons que la gamme de nuances prescrites est très limitée, avec seulement 5 teintes d'enduits, pour une teinte de soubassement.

Cependant, comme dit dans le PSMV, c'est la couleur originale du bâtiment à sa construction qui est recherchée, et qui prévaut sur le nuancier.

Enfin, il est important de noter que des étapes de contrôle de la couleur sont également imposées par les pouvoirs publics. Inscrit au bas des nuanciers sur la **Figure 40**, nous pouvons lire :

« Les propositions de coloris devront être validées sous forme d'échantillons secs en place sur votre chantier, par l'architecte conseil de la ville ou un représentant du service urbanisme avant la mise en peinture définitive »

Cette étape de contrôle est obligatoire et montre à quel point le choix de la couleur semble déterminant pour un ravalement de façade réussi, d'après la mairie de Versailles et les services de l'Etat. La photographie **Figure 41** montre des échantillonnage faits sur une façade avant son ravalement.

LA COULEUR DANS VOTRE VILLE

La couleur... Cette dimension essentielle de la ville fut pendant des siècles l'expression d'une tradition constructive locale très codifiée. Sa pratique disparaît durant quelques décennies au profit du blanc à partir des années 1920 banalisant ainsi le décor des immeubles. La réutilisation de ces teintes traditionnelles constitue l'ultime étape de la restauration de vos façades.

La maçonnerie

Les façades anciennes enduites de plâtre adopteront le ton local du badigeon qui colore traditionnellement la ville d'ocre jaune légèrement orangé jusqu'aux années 1930. Les tons trop vifs ou blafards seront éliminés. Des sondages réalisés sur votre façade avant le démarrage du chantier vous permettront parfois d'identifier précisément la teinte originelle. Les soubassements en enduit auront une coloration beige grisée légèrement marronnée.



Les croisées et contrevents...

Ces éléments seront peints en ton clair et neutre, à base de gris très légèrement colorés. Les blancs et les blancs cassés seront uniquement retenus pour les immeubles postérieurs aux années 1930. Les teintes claires RAL suivantes seront utilisées :



ATTENTION : Les blancs et noirs purs sont à proscrire. Vos propositions de coloris devront être validées, sous forme d'échantillons secs en place sur votre chantier, par l'architecte conseil de la Ville ou un représentant du service urbanisme avant la mise en peinture définitive.



Mairie de Versailles - Service de l'Urbanisme - 4, avenue de Paris - RP 1144 - 78011 Versailles Cedex - Tél. : 01 30 97 82 05 - www.mairie-versailles.fr
Maison de l'Habitat Ancien - 61 rue Royale - 78000 Versailles - Tél. : 01 30 21 76 40
Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine des Yvelines - 7, rue des Réservoirs - 78000 Versailles - Tél. : 01 39 50 49 03

La serrurerie

De fer forgé ou de fonte, les ouvrages de serrureries seront peints dans des tons extrêmement foncés sans toutefois atteindre le noir absolu. Les garde-corps et les barreaudages se fondent traditionnellement dans les vitrages foncés des croisées. La main courante en bois des garde-corps sera peinte dans le même ton que la serrurerie. Les teintes foncées RAL suivantes seront utilisées :



Les portails, portes et charpentes apparentes...

Ces éléments en bois peints adopteront des tons sombres ou moyens, non vifs. Ils seront peints d'une seule teinte. Les teintes sombres RAL suivantes seront utilisées :



Document imprimé sur papier recyclé - 1 trimestre 2009 - Création et conception - Agence Samoa Versailles - Crédit photos Mairie de Versailles



Figure 41: Echantillonnage de différentes nuances d'enduit sur une façade à ravalier. Photographie prise le 25 septembre 2022, au 4 rue Mgr Gibier à Versailles

Figure 40: La couleur dans la ville, extrait de la plaquette d'informations de la mairie de Versailles, contenant les nuanciers à respecter pour chaque type d'ouvrage.

Les règles chromatiques sur les constructions nouvelles

Pour les constructions nouvelles, la question des matériaux est beaucoup moins présente dans le PSMV, et ce sont les couleurs qui sont, en comparaison, plus réglementées. Ainsi, les prescriptions du plan de sauvegarde sont les suivantes :

« Les matériaux de façade doivent être mats et colorés dans les tons de la gamme des ocres et des sables. Les blancs purs sont proscrits sauf autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France. »

« Les façades peuvent être enduites au plâtre peint ou au sable mortier ou tout autre matériau ayant reçu l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. La pierre n'est nullement préconisée. »

Ainsi nous constatons que la réglementation au sein du secteur sauvegardé prend le parti d'imposer une gamme de couleurs aux nouvelles façades, tout en laissant le libre choix des matériaux de façade utilisés.

Cette règle d'imposition d'une gamme de couleurs est parmi les plus strictes qui concernent les nouvelles constructions. Ceci démontre l'importance du rôle de la couleur dans l'intégration urbaine des nouveaux bâtis.

Afin de faire une synthèse des règles chromatiques prescrites par le PSMV pour les bâtiments existants et nouveaux, nous constatons que toute construction du centre ancien doit avoir une façade qui soit dans une tonalité ocre ou sable. Les blancs purs sont toujours proscrits. La différence entre les constructions existantes et nouvelles se situe au niveau des règles sur les matériaux. En effet, alors que pour les constructions anciennes l'accent est mis sur les matériaux, étant les vecteurs de la mémoire du passé du bâti, les nouvelles constructions, elles, sont exemptées de toute prescription de matériau en façade.

Le règlement du plan de sauvegarde et de mise en valeur est long, et il est compliqué de s'y repérer pour quelqu'un de non averti. C'est pourquoi la mairie a un rôle non négligeable à jouer dans le conseil et l'orientation des particuliers voulant entreprendre des travaux. Nous avons entretenu notamment la plaquette

d'informations publiée par la mairie, qui s'efforce d'expliquer au plus grand nombre le pourquoi et le comment de la sauvegarde du centre ancien versaillais, ainsi que les démarches à suivre pour démarrer des travaux. Nous allons voir que la mairie est en effet très impliquée dans cette ligne politique, et que la couleur est l'un des fleurons versaillais les plus mis en avant auprès du public.

4. Une opinion publique partagée quant à la gestion chromatique du paysage versaillais

Il semble important à ce stade de chercher à qualifier l'opinion publique vis-à-vis de la gestion chromatique du centre ancien versaillais. En effet, la couleur étant le nerf de la guerre de la mise en valeur du patrimoine architectural versaillais, elle semble ne pas laisser indifférent le passant, et les opinions se croisent et s'opposent.

Une opinion mitigée des habitants face aux réglementations

L'enquête auprès de la population, notamment via le questionnaire a permis de qualifier, sans pourtant pouvoir le quantifier, les opinions de la population face aux règles strictes d'urbanisme, telles que décrites précédemment. Celles-ci sont partagées, entre un mécontentement pour certains face à un système rigide, qui demande beaucoup d'efforts de la part des habitants et qui se sentent peu accompagnés et compris, et un contentement pour d'autres, qui apprécient la beauté des rues de Versailles, et rendent grâce à l'ABF et à la mairie pour les efforts fournis.

Au cours de mes échanges avec la population de Versailles, les conversations aidant, j'ai pu observer certaines situations ou recueillir certains témoignages. Ceux-là montrent en général une légère à moyenne exaspération de la population quant aux démarches longues et complexes des demandes de travaux. Il est à noter qu'au sein du SPR absolument tous les travaux intérieurs ou extérieurs autres que le changement d'une peinture intérieure ou du papier peint nécessitent une validation de l'ABF. Ces longues procédures, de deux mois minimum, sont très lourdes sur la population. Ainsi,

une dame âgée voulant repeindre sa porte de local à vélo dans l'exacte même teinte que l'existante s'est vu retoquée à la mairie et demandée d'attendre 2 mois. Plusieurs commerçants rencontrés sont également mécontents de ces contraintes procédurières, ainsi que de l'imposition du nuancier des devantures, et du refus des autres teintes.

A l'inverse, nombre de versaillais, peut-être moins exposés à ces procédures, sont ravis du paysage urbain, et en remercie l'ABF et la municipalité.

Les quelques témoignages recueillis, dans et hors du questionnaire¹, ne permettent pas de dire quelle opinion prévaut entre ces deux opinions antinomiques. La conclusion que nous pouvons en tirer est la même que celle de la patrimonialisation des rues versaillaises: un équilibre est à rechercher entre contrainte et liberté, afin que chacun puisse y trouver son compte.

Une opinion partagée quant à la mise en valeur du patrimoine chromatique

D'autre part, l'enquête faite auprès des habitants s'est appliquée à demander l'avis de chacun vis-à-vis du paysage chromatique de la ville. Afin de faire naître le débat, la question 15 du questionnaire se pose ainsi :

« Pensez-vous que la remise à neuf de façades anciennes participe au charme de la ville, ou que c'est au contraire un peu surfait, caricatural d'un Versailles historique ? »

Les réponses à cette question sont largement départagées. Beaucoup répondent positivement aux mesures en place et apprécient le charme de la ville, notant d'ailleurs souvent que les ravalements de façade répondent avant tout à un besoin d'entretien. Ainsi, certains apprécient les efforts faits dans le sens d'une patrimonialisation et d'une mise en avant d'un Versailles historique, « *immersif* ». Les couleurs des façades sont qualifiées comme étant « l'ADN » de Versailles, l'image que l'on attend d'elle, renvoyant « l'imaginaire du château ».

D'un autre côté, une autre partie des personnes interrogées partagent l'opinion inverse : celle de dire que ces remises en couleur participent à une caricature de la ville. Ainsi, une personne confie :

« Recréer le 18^e siècle avec notre vision du 21^e siècle. Cela donne une impression de blocage dans le temps avec un effet maquette. Même si c'est une assez bonne mise en abyme de la création de la ville qui a été conçue pour scénographier la monarchie absolue avec un important côté théâtral. On est donc dans un décor. »

Cette citation exprime la situation de la patrimonialisation du centre ancien versaillais, qui peut être vécue comme le processus de figer la ville dans le temps, afin de la scénographier à la façon d'un décor de théâtre. Cela crée un anachronisme certain, entre notre monde moderne et l'époque de Louis XIV à Louis XVI. D'autres témoignages demandent plus de « *souplesse* », plus de « *créativité* » dans les constructions versaillaises, et un mélange des styles avec « *des bâtiments plus modernes* ». Une autre réponse est la suivante :

« Je pense qu'il ne faut pas que la ville devienne une ville musée, elle doit vivre, même s'il y a des contradictions... »

Cette citation souligne à la fois le qualificatif de « ville musée », et l'opposition à la vie ; exprimant peut-être que le maintien de la ville dans le passé l'empêcherait d'évoluer vers le futur. Les contradictions sont bien réelles, car nombre de réponses demandent une plus grande liberté aux propriétaires... Le paysage versaillais semble être au cœur de contradictions, cherchant un équilibre entre le respect du passé, la mise en lumière de ce que fut Versailles, et le monde d'aujourd'hui, comportant un lot différent de codes, de couleurs et d'esthétiques.

¹ Les avis sur les réglementations sont parsemés au sein des différentes questions du questionnaire.

Conclusion

Le territoire du centre historique de Versailles est donc régi par un cadre législatif spécifique, celui de Site Patrimonial Remarquable, qui induit une organisation décisionnelle et une réglementation urbanistique particulières. Un jeu d'acteurs entre les services de l'Etat, qui valident les demandes de travaux, et la mairie qui travaille auprès du public pour expliquer les conditions d'obtention de ceux-ci est mis en place. Les couleurs sont au cœur du débat de mise en valeur du patrimoine versaillais. La mairie déploie de larges efforts de communication, d'aide financière et de récompense pour inciter au ravalement des façades versaillaises. En parallèle, la réglementation du SPR encadre strictement cette mise en couleur, que ce soit pour les ravalements de constructions anciennes ou pour l'édification de façades nouvelles. La mise en valeur du patrimoine architectural versaillais départage la population. Elle est vécue par certains comme un devoir, ou une chance ; alors que d'autres la vivent comme un mensonge, une mise en scène d'un temps longtemps révolu, qui empêche toute progression vers le futur. Le futur chromatique de Versailles est justement le sujet de la dernière partie de ce mémoire. Nous nous appliquerons à mesurer les effets des réglementations urbanistiques sur le paysage chromatique, et les réalisations qu'il en ressortent.

B. CONSÉQUENCES DE CETTE GOUVERNANCE SUR LES RÉALISATIONS CHROMATIQUES

Après avoir analysé la nature complexe de la gouvernance chromatique en application sur le territoire du centre historique versaillais, nous allons nous pencher sur les conséquences de cette gouvernance sur les réalisations chromatiques des constructions réhabilitées et neuves qui ont eu cours ces dernières années. Nous diviserons notre étude en deux parties. La première concernera les constructions anciennes qui subissent un ravalement de façade aujourd'hui, alors que la deuxième partie se penchera sur le cas des constructions neuves, que nous étudierons dans et à proximité du territoire sauvegardé, afin de jauger des différences de traitement chromatique.

1. Un risque de réduction de la gamme chromatique dû à la rigidité des règles urbanistiques en place

La richesse des camaïeux des rues versaillaises

Nous avons vu dans le grand I de ce mémoire que les versaillais sont très attachés à la polychromie de leur ville. Leurs beaux témoignages partagent un grand nombre de couleurs, et d'émotions positives attachées à ces couleurs. Une certaine ambiance urbaine en découle. A ce stade de notre analyse, il est nécessaire d'insister sur la richesse chromatique du paysage urbain versaillais actuel.

En effet, nous avons vu qu'historiquement se sont formés des mouvements chromatiques tels que le rouge pour le faux briquetage Louis XIV ou l'ocre pour les enduits sous Louis XV. Ceux-ci forment aujourd'hui des camaïeux, c'est-à-dire des familles de teintes qui découlent d'une même dominante chromatique mais déclinées en de nombreuses teintes. Un relevé photographique a été mené sur tout le territoire étudié pour exposer ces camaïeux et montrer la richesse chromatique du paysage versaillais.

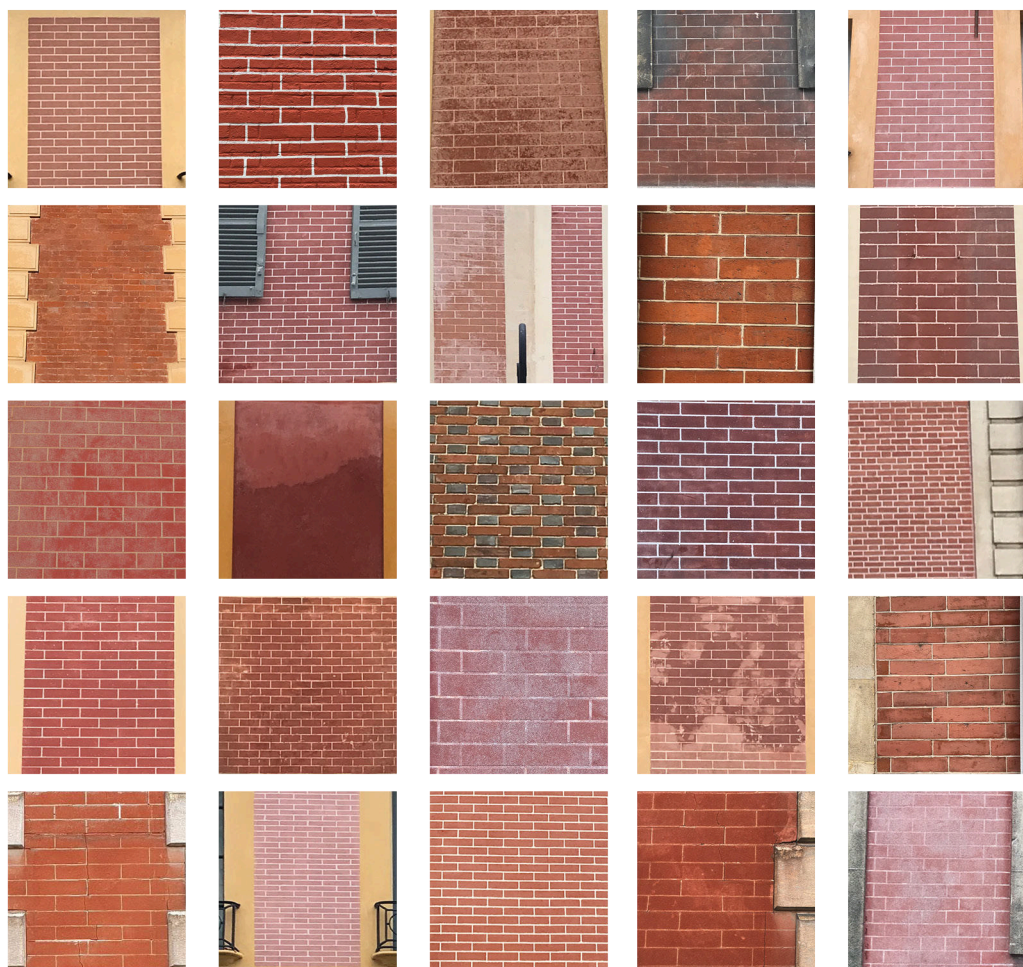


Figure 42 : Mosaïque photographique des faux et vrais appareillages de brique dans Versailles – un riche camaïeu de nuances



Figure 43: Mosaïque photographique des enduits de Versailles : un riche camaïeu chromatique dans les tons ocre, jaune, sable, rosé.

Ainsi le « rouge », assez basiquement nommé lors de l'enquête faite auprès des versaillais, se dévoile être beaucoup plus riche qu'il n'y paraît. Le faux briquetage patrimonial du centre ancien met en exergue une large gamme chromatique, de valeurs et d'intensités différentes, qui peut surprendre les passants par ses tonalités. Ce camaïeu est présenté **Figure 42**. Les vrais et faux appareillages de brique qui jalonnent les rues de Versailles sont loin d'être uniformes chromatiquement et offrent au contraire un large panel de nuances qui tirent soit vers les tons orangés ou rosés, ou encore des tons marrons. Ces teintes résultent à la fois des choix d'enduits faits au moment du ravalement, mais également des effets de perception de la couleur, qui évoluent au cours du temps par l'usure des joints¹, les effets d'humidité ou d'ensoleillement prolongés.

Un relevé photographique a été fait pour les enduits en mortier de plâtre et de chaux qui habillent Versailles. Nous avons vu, d'après les résultats de l'enquête² et d'après l'histoire de la ville, que ces enduits sont en grande majorité dans les tons ocre, jaune et sable et qu'ils ont été largement présents dans le centre ancien depuis le règne de Louis XV.

La **Figure 43** présente le large camaïeu que composent ces enduits. Ainsi, les teintes peuvent être assez discrètes comme éclatantes pour certains jaunes. Les tons oscillent entre le jaune plus ou moins vif, l'orangé qui peut même être assez sombre dans certains cas, les tons grisés ou blanc cassés au contraire très clairs, ou encore des tons rosés.

Enfin, il est important de noter la force de certains tons plus éclatants, par la façon dont ils peuvent capter le regard. En effet, certaines couleurs plus vives ressortent du paysage environnant par leur contraste plus marqué et attirent ainsi le regard du passant. Cet effet est très connu en urbanisme, et les coloristes urbains utilisent souvent des couleurs plus vives en coins de rue ou à des endroits stratégiques. Cela permet d'égayer la ville, d'augmenter la profondeur de la perspective ou de diriger le regard vers une direction. A Versailles, ces effets de perception sont assez fréquents, du fait de la présence disséminée dans la ville du rouge des

¹ Voir dans la partie sur la perception des couleurs. Le mélange optique qui résulte de l'effet Bezold peut grandement varier selon le degré d'effacement des joints des fausses briques, faisant apparaître la brique plus foncée.

² Question n°4 sur la définition des couleurs dans Versailles. Voir l'exploitation des résultats dans la partie I.1.



Figure 44 : Importance visuelle de la façade aux tons brique et ocre, qui se dégage dans le paysage visuel urbain



Figure 45: Importance visuelle de la façade jaune vif, qui capte le regard du passant au milieu des bâtiments adjacents aux tons plus discrets.

fausses briques ou des enduits jaune vif. Deux exemples ont été photographiés dans les **Figures 44 & 45**.

Le constat de la richesse chromatique apportée par les camaïeux des façades est donc sans équivoque. L'ambiance urbaine découlant de la polychromie vue dans la partie I apparaît ici beaucoup plus varié et profonde que précédemment supposé. La multitude de teintes est essentielle à la beauté de la ville, et aux ressentis positifs qu'en ont les habitants. Cette diversité de teintes amène du dynamisme à la ville, accroche le regard. Ces camaïeux empêchent une monotonie qui serait moribonde, et amènent de la gaieté dans les rues et quelques surprises lorsque l'on croise certaines teintes plus vives que ses voisines au coin de la rue. Ces singularités chromatiques sont précieuses au paysage car elles le dynamisent et l'égayent.

Un nuancier arbitraire qui risque de porter atteinte à la richesse chromatique de Versailles

Pourtant, face à cette richesse chromatique, la protection propre au Site Patrimonial Remarquable entraîne règles, restrictions et obligations. Le monde de la couleur est ainsi muselé, au nom de l'uniformisation, au péril des magnifiques camaïeux existants.

Nous revenons donc sur la planification urbaine en application dans le centre historique versaillais, dont les rouages et l'organisation ont été détaillés dans la partie III.A. En effet, la mairie et les services de l'Etat ont établi un nuancier qui dicte les couleurs à appliquer en façade, sur les maçonneries et sur tout autre élément visible sur rue¹. Dans ce nuancier, **Figure 40**², cinq nuances sont indiquées pour la maçonnerie, dans les tons « jaune ocre légèrement orangé ». A première vue, cette plaquette peut sembler être un simple guide pédagogique des enjeux architecturaux patrimoniaux, et des nuances à envisager en cas de ravalement. Pourtant il n'en est rien.

1 Se référer au III.A.3 détaillant les prescriptions sur PSMV sur les constructions existantes.

2 Se référer au III.A.3

Pour comprendre la réelle mise en pratique des directives chromatiques sur le territoire, nous avons rencontré l'entreprise DNT¹, professionnelle du ravalement sur bâtiment historique, et très implantée sur le territoire du secteur sauvegardé versaillais. Cette entreprise a notamment reçu beaucoup de prix du ravalement décernés par la mairie, depuis sa création en 1995. Un entretien avec le personnel de DNT nous a permis d'appréhender la réalité du terrain, à la fois dans les décisions des teintes à appliquer en façade, mais aussi dans les procédés et techniques des ravalements de façade.

Notamment, il semble que le nuancier soit bien plus qu'un simple guide chromatique, mais qu'il soit en réalité la règle à laquelle doivent se conformer tous les propriétaires et ravaleurs de façades. Or, le nuancier contient un nombre restreint de couleurs, qui sont des teintes particulières à la ville de Versailles, élaborées par l'entreprise DNT dans les laboratoires Parexlanko² en étroite collaboration avec l'architecte de la ville Christophe Guégan et plusieurs architectes de la commune³. Ces teintes sont censées représenter les couleurs versaillaises, et ont notamment été choisies d'après les couleurs naturelles des sous-sols versaillais. Ainsi tout ravalement de façade doit appliquer strictement l'une des teintes contenues dans le nuancier, et désignées pour la ville de Versailles. La seule exception permise est dans le cas de la découverte d'une couleur originelle particulière, qui peut faire l'objet d'une dérogation.

Le problème est que ce fameux nuancier construit avec tant de soin ne contient en fait que quatre teintes pour les enduits – dans les tons ocre – et quatre teintes pour les fausses briques, avec une teinte pour les joints. Ces nuanciers sont présentés dans les **Figures 46 et 47**.

1 L'entreprise DNT a ses bureaux au 25 rue du Général Leclerc, au cœur du quartier Saint Louis. La rencontre s'est faite le 2 décembre 2022. Un complément d'information est disponible sur leur site internet <https://www.dnt-versailles-78.com/>

2 Parexlanko est une entreprise de référence dans la coloration dans la masse de mortiers et enduits de tout type pour bâtiments. En complément du nuancier existant, Parexlanko conçoit d'autres teintes à la demande, comme cela a été fait pour Versailles. Voir plus d'informations sur leur nuancier : <https://www.parexlanko.com/outils/nuancier#enduits>

3 Ces informations ont été collectées de façon informelle, lors d'une conversation dans les locaux de DNT le 2 décembre 2022 au 25 rue du Général Leclerc.



Figure 46: Le nuancier échantillonné Parexlanko prescrit par la mairie et les services de l'Etat pour toute teinte d'enduit dans le SPR. Ces teintes sont : T107, 0.70, G.71, 0.84.



Figure 47: Le nuancier échantillonné Parexlanko prescrit par la mairie et les services de l'Etat pour toute teinte appliquée en faux briquetage en façade. Une teinte pour les joints accompagne ces quatre teintes de briques.

Après discussion avec l'entreprise DNT, il semble certain que, sauf cas exceptionnel, ces quatre nuances d'enduit seulement sont appliquées : 0.70, T 107, G.71 et 0.84, et ce pour tous les ravalements du centre ancien. Le même constat est vrai pour tout ravalement incluant des fausses briques.

Bien que l'objectif premier du PSMV soit de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de Versailles, il semble que la planification des couleurs en façade aille bien plus loin que ça. En effet, cette règle urbaine, particulièrement stricte a pour vocation d'uniformiser, d'homogénéiser les teintes vers des teintes prudentes, plus apaisées. La citation qui suit décrit parfaitement ce phénomène :

« La coloration des façades est un moyen spectaculaire et rapide de « lisser » les ensembles bâtis »¹

Pourtant, l'étude chromatique précédente a montré la richesse des camaïeux et l'utilité, sinon la nécessité, d'avoir des teintes d'intensité différentes, qui amènent du dynamisme au paysage urbain. Le PSMV, et son nuancier, se placent aujourd'hui à contre-courant de cette richesse chromatique, et appliquent un « lissage » forcé.

Il est important de noter que le Site Patrimonial Remarquable de Versailles est l'un des plus grands de France avec ses 250 hectares. Les ravalements de façade sur rue concernent dans ce territoire 1429 parcelles². La mise en perspective de ces chiffres, en comparaison des 4 nuances d'enduits imposées paraît problématique, et fait peser un futur chromatique triste sur les rues versaillaises.

En effet, l'homogénéisation est toujours faite au détriment des singularités, qui nous paraissent primordiales pour une bonne santé chromatique de la ville. Versailles jouit aujourd'hui d'un bon mix chromatique, qui n'est ni débridé, ni trop sobre. La gouvernance actuelle, voulant pourtant bien faire en mettant en avant le patrimoine bâti, musèle aujourd'hui toute tentative colorée, qui soit même en accord avec l'histoire de la ville (comme les tons jaunes par exemple).

¹ STEINMETZ, Denis, 2014. La coloration des façades en Europe : bâti urbain et paysage bâti. 1ère édition. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.

² Recommandations pour les ravalements en secteur sauvegardé et site inscrit. Ville de Versailles service urbanisme. 2000.

Ainsi, la règle urbaine penche manifestement vers des teintes sages, et qui sont toutes très similaires comme le montrent les nuanciers échantillons **Figure 46 et 47**. Il est vrai que :

« La coloration des façades fait débat et provoque de nombreuses controverses entre partisans des gestions planifiées et défenseurs du libre choix, les uns estimant que l'image du bâti doit poursuivre une harmonie prédéfinie, les autres déplorant le caractère figé des sites soumis à un plan de traitement des façades »¹.

C'est pourquoi toute gouvernance de la couleur doit savoir se placer ingénieusement entre une planification urbaine harmonieuse, et un respect des singularités qui composent un environnement urbain, et qui sont partie intégrante de la beauté de la ville. Dans ce territoire, nous craignons que la règle chromatique urbaine soit excessive, au péril de couleurs qui, par l'application de cette règle, sont vouées à disparaître du paysage dans les prochaines décennies. Ce phénomène de réduction de la gamme chromatique, bien que récemment commencé, risque fort de se propager ces prochaines années. Or, cette tendance à l'homogénéisation des couleurs des rues est un risque non négligeable. Malgré des effets de perception qui peuvent nous faire percevoir une couleur en différentes teintes selon le contexte², une homogénéisation des teintes ne manquerait pas d'amener une certaine monotonie, et donc de mettre à mal l'expérience sensorielle des riverains en dégradant la richesse chromatique aujourd'hui présente à Versailles.

2. Stratégies chromatiques portées par les nouvelles constructions dans le centre versaillais

Après avoir étudié les effets de la réglementation de la couleur sur les ravalements de façade des constructions existantes, nous allons maintenant nous interroger sur le traitement chromatique des nouvelles constructions. Il est important de noter à ce stade que le centre ancien de Versailles ayant été majoritairement bâti au XVIII^e siècle, il est resté dense depuis cette époque. Aujourd'hui

le paysage versaillais est constitué à plus de 90% de constructions existantes. L'insertion de constructions nouvelles dans ce paysage est donc très parsemée et au compte-goutte. Nous concentrerons ici notre analyse sur les constructions datant de moins de vingt ans, afin d'appréhender les enjeux actuels de la couleur de ces nouveaux éléments du paysage. Nous mettrons ainsi en relation le règlement chromatique imposé par le PSMV aux constructions nouvelles, et les réalisations architecturales qui y répondent.

L'insertion urbaine : un enjeu majeur

Dans son étude des processus de patrimonialisation que connaissent les centres anciens français, Mathieu Gigot¹ remarque la chose suivante :

« L'analyse des documents de planification urbaine (pas uniquement patrimoniaux) est à cet égard frappante car tous prônent la bonne insertion dans l'environnement existant, mais contraignent, de ce fait, un renouvellement urbain novateur dans ses formes. »

Cette citation introduit parfaitement ce chapitre, qui se concentre justement sur la tension qu'il existe entre la règle urbanistique de défense du patrimoine, et l'envie, sinon le besoin, de renouvellement contemporain des formes urbaines.

Lors de l'examen du PSMV de Versailles avant sa publication finale, le rapporteur Claude Soucy exprime clairement la difficulté que pose une réglementation sur les constructions futures :

« Réglementer l'architecture nouvelle est certes un art difficile, d'autant plus ici qu'aux contraintes fortes d'une opinion publique assez conservatrice s'oppose vigoureusement l'intention de créativité des architectes »²

¹ Op. cit.

² Voir le chapitre I.3 sur les effets de perception des couleurs dans le paysage urbain

¹ Citation tirée de « Des effets paradoxaux de l'action publique patrimoniale : entre valorisation des spécificités urbaines et standardisation des espaces centraux historiques » de Mathieu Gigot

² SOUCY, C (Conseil Général des Ponts et Chaussées). PSMV de Versailles. Rapport à la Commission nationale des secteurs sauvegardés. 2^{ème} examen après enquête publique. Mars 1991.

Il décrit clairement par ces mots le paradoxe d'une réglementation qui ne veut donner « aucune description d'une architecture imposée », mais qui, en listant un nombre important de règles, surveille étroitement la liberté architecturale et écarte résolument la plupart des expressions contemporaines.

Le PSMV débute le chapitre concernant les constructions futures en stipulant l'objectif premier de ces règles imposées :

« Une harmonie doit être recherchée avec le contexte urbain par les rythmes de travée et des percements, par leur proportion en hauteur et par les rapports entre les niveaux ».

Cette déclaration nous indique clairement l'objectif de ce règlement d'urbanisme en ce qui concerne les constructions nouvelles : assurer l'harmonie avec le contexte urbain, c'est-à-dire assurer l'insertion urbaine. L'insertion urbaine est un enjeu visuel avant tout, car c'est un enjeu d'harmonieuse intégration d'un nouvel objet dans un paysage donné – ici le paysage de la rue versaillaise. Dans un cadre tel que celui du centre historique de Versailles, la ville historique a été construite, comme on l'a vu, majoritairement au XVIII^e siècle et est restée dense depuis. Toute démolition étant strictement interdite depuis la mise en place du secteur sauvegardé (sauf cas exceptionnel), les quelques rares constructions récentes viennent s'insérer dans des rues continues telles des fentes dans un bloc existant. Ainsi la question de l'insertion urbaine est primordiale, car il n'est pas ici question de construire de nouveaux pans de ville, mais bien de venir insérer les quelques rares bâtiments nouveaux qui manquaient à un paysage déjà presque entièrement construit.

Plusieurs outils permettent d'obtenir une bonne insertion urbaine, tels que cités précédemment dans le PSMV. Parmi ces critères, nous avons vu¹ que dans le cas des constructions nouvelles, la couleur est une des premières et une des plus strictes règles sur l'aspect extérieur des bâtiments. Les matériaux de façade des nouvelles constructions sont laissés au choix du maître d'œuvre (bien que devant être approuvés par l'ABF), tandis que la couleur doit être

« dans la gamme des ocres et des sables »¹. Ainsi la réglementation pour les constructions neuves prend le parti d'imposer une gamme de couleurs plutôt que l'usage de matériaux spécifiques en façade.

L'enjeu d'insertion urbaine des nouveaux bâtis a été saisi par la mairie, qui a créé une section « Insertion urbaine » dans les prix du ravalement attribués chaque année. Cette section récompense chaque année une ou deux constructions nouvelles pour leur harmonieuse intégration dans le paysage.

En parallèle de ces nominations annuelles, la mairie de Versailles a également fait un tri dans les projets récents, et a organisé une exposition avenue du Général de Gaulle à l'occasion de la Biennale d'Architecture et de Paysage (BAP) 2022². Cette exposition s'intitule « Une grammaire architecturale versaillaise entre tradition et modernité ». Y sont vantés des projets à l'architecture contemporaine ayant une bonne insertion urbaine.

Ces deux listes de bâtiments issues des prix d'insertion urbaine et de l'exposition de la BAP, nous permet de constituer un corpus de nouvelles constructions, dont nous étudierons l'insertion chromatique dans le tissu urbain. Nous commencerons notre analyse par un premier corpus de sept bâtiments localisés au sein du secteur sauvegardé (**Figure 48**). Ainsi, nous nous plaçons du point de vue de la mairie et des services publics, et d'apprécier l'image construite et récompensée par ceux-ci.

¹ Se référer au III.A.3 détaillant les prescriptions sur PSMV sur les constructions nouvelles.

¹ Voir la partie dédiée dans le II.2. L'extrait exact du PSMV est le suivant : « Les matériaux de façade doivent être mats et colorés dans les tons de la gamme des ocres et des sables. Les blancs purs sont proscrits sauf autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France. Les façades peuvent être enduites au plâtre peint ou au sable mortier ou tout autre matériau ayant reçu l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. »

² Plus d'informations est disponible sur le site internet de la Biennale : <https://bap-idf.com/>



Figure 48: Carte de localisation du corpus de constructions récentes, situées dans le secteur sauvegardé, étudiées pour leur intégration chromatique dans le paysage urbain

Fac-similé de construction d'époque

La première approche architecturale est celle d'une architecture qui cherche à se fondre dans le paysage urbain au maximum. Pour cela elle joue la carte du caméléon, et reprend scrupuleusement les canons esthétiques anciens du bâti versaillais. La couleur est bien sûr l'outil premier du camouflage du caméléon. C'est également un outil essentiel à ces architectures d'imitation. Nous trouvons dans ces bâtiments des façades en fac-similé, pastiches du XVIII^e siècle, qui reprennent toutes les éléments de façades traditionnels de Versailles. Ainsi les teintes d'enduit de façade sont généralement celles préconisées par le nuancier de la mairie, et font donc partie des coloris les plus répandus dans la ville.

Les projets numérotés 2, 6 et 7 du corpus, présentés en **Figure 49**, sont typiquement dans ce cas-là. Deux de ces trois projets ont été nommés par la ville pour leur bonne insertion urbaine. Ainsi, la mairie récompense la construction du projet « Coeur Saint Louis » pour son

« Écriture architecturale précise, inspirée du répertoire classique versaillais mettant en œuvre les matériaux traditionnels de la ville garantissant une greffe urbaine harmonieuse ».¹

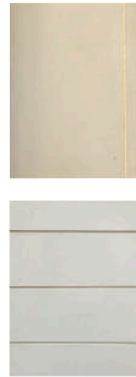
Effectivement, comme on peut le voir sur la **Figure 49**, le projet a consisté en une réhabilitation lourde doublée d'une extension verticale. La façade a, à cette occasion, été complètement remaniée, dans ses ouvertures, ses corniches, et l'ajout de chiens assis dans un style classique versaillais. Une alternance de deux types de façades, avec deux teintes différentes d'enduits, est d'ailleurs mise en œuvre pour éviter une impression de longue barre uniforme sur la rue.

Le projet de la maison neuve du 24 bis boulevard du roi offre un cas similaire de façade pastiche. En effet, les mots de la mairie à cet égard sont les suivants :

¹ Citation tirée de la vidéo Youtube « Prix du ravalement : les lauréats 2018 », 2019. https://www.youtube.com/watch?v=rkpO0yEdy_M

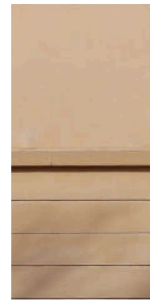
6 Coeur Saint Louis

année de construction : 2018
prix insertion urbaine 2018
architecte : Artene



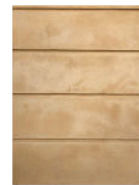
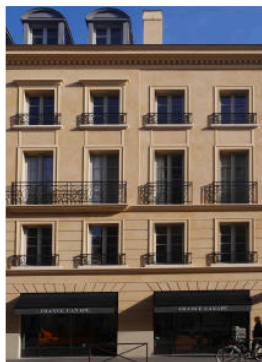
2 24 bis boulevard du roi

année de construction : 2012
prix insertion urbaine 2012
architecte : ?



7 30 rue du Maréchal Foch

année de construction : 2020
non primé
architecte inconnu



« Si bien sur la maison a été réalisée avec des matériaux et une mise en œuvre modernes, la couverture et le ravalement de la façade s'inspirent des techniques traditionnelles et des matériaux classiques de la ville de Versailles [...] complété par des teintes traditionnelles des maisons versaillaises. »¹

La technique du camouflage d'une architecture contemporaine derrière une façade à l'aspect traditionnelle est donc ce qui est primé par la mairie dans ce projet. Dans ce cas-là bien sûr, la façade est enduite de la façon la plus répandue : avec un enduit de plâtre et chaux, dans une teinte sable.

De la même façon, le projet du 30 rue du Maréchal Foch est lui aussi un exemple d'architecture très récente (datant de 2021), qui pourtant n'y paraît pas, car se cachant derrière une façade pastiche.

Cette stratégie de camouflage d'un bâti récent en bâti ancien peut être lue comme une subordination assumée de l'architecture contemporaine, qui choisit de ne pas s'exprimer dans son temps, et préfère répéter une architecture d'époque. Le nouveau bâtiment se fond donc parfaitement dans un environnement architectural historique, en répétant ses codes, alors même que sous cette façade extérieure, les matériaux et structures mis en œuvre sont modernes. Les contraintes chromatiques du PSMV sont parfaitement en accord avec cette approche architecturale, et la prescription d'une teinte sable ocre est dans ce cas facile à respecter, car étant partie intégrante de l'imitation.

Le nombre de constructions étudiées dans ce mémoire est limité, et se base majoritairement sur les prix de l'insertion urbaine décernés par la mairie. Il est important de noter que, à notre avis, la majorité des nouvelles constructions au sein du secteur sauvegardé suivent cette approche architecturale du fac-similé. Heureusement, des exemples, qui vont être décrits maintenant, montre que certains projets sortent du lot.

¹ Citation tirée de la vidéo Youtube « LE PRIX DU RAVALEMENT OCTOBRE 2012 », 2012.
<https://www.youtube.com/watch?v=WZAxpMw2oY>.

Figure 49: Trois exemples de constructions très récentes, localisées dans le centre ancien et qui affichent des façades pastiches d'une époque passée, dissimulant leur contemporanéité.

Des architectures qui manient la règle chromatique dans une expression contemporaine

Une autre approche des architectes est de concevoir un bâtiment de son temps, c'est-à-dire s'exprimant dans une architecture contemporaine, mais qui arrive cependant à s'intégrer harmonieusement dans son contexte. Pour arriver à cette fin, les outils utilisés pour une bonne intégration d'un bâti contemporain sont principalement la définition d'un volume en accord avec les pignons voisins, et des couleurs et matériaux en façade qui se marient bien avec le paysage de la rue. Le PSMV laissant un choix assez libre des matériaux mis en œuvre en façade (bien que devant être approuvés par l'ABF), l'architecture contemporaine peut donner utiliser ce levier matériau pour s'exprimer.

L'exemple du 24 rue de Mouchy (**Figure 50**) est un exemple de bâtiment qui a réussi à affirmer sa contemporanéité via un esthétisme affirmé en façade. L'usage de briques blondes, avec un calepinage particulier sur la façade en retrait de la rue, ainsi que la dispersion des ouvertures sur rue, donne à voir une façade créative et jeune. C'est bien ici l'usage des matériaux - les briques n'étant pas traditionnelles de Versailles – et les motifs créés par leur calepinage, qui permettent l'affirmation d'une architecture contemporaine. La concordance chromatique entre la nouvelle façade et sa voisine joue un rôle essentiel de liant entre les deux. C'est donc l'outil chromatique (imposé par le PSMV) qui est vecteur d'une harmonieuse insertion urbaine. La mairie conclut par ces mots¹ :

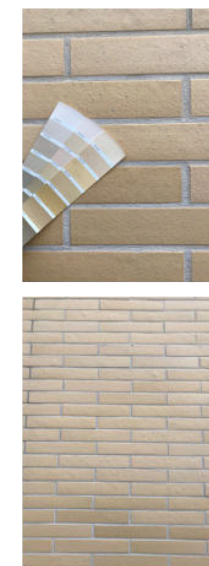
« Un équilibre réussi entre la créativité mesurée de ses façades et le traditionalisme local des matériaux et des teintes mises en œuvre [...] Cette réalisation à l'architecture épurée s'harmonise doucement dans le paysage urbain du quartier ».

Le cas de l'extension de la maison de quartier Saint Louis par l'agence Clément Végély Architectes est un cas similaire d'architecture contemporaine bien intégrée à son paysage environnant (**Figure 50**). En effet, un bandeau supérieur vitré en menuiseries aux couleurs foncées, rappelant la toiture en zinc, se détache sur une

¹ Citation tirée de la vidéo Youtube : « Prix du ravalement : les lauréats 2018 », 2019. https://www.youtube.com/watch?v=rkpO0yEdy_M.

5 24 rue de Mouchy

année de construction : 2018
1er prix d'architecture 2018
architecte inconnu



4 Extension maison de quartier Saint Louis

année de construction : 2015
prix insertion urbaine 2015, BAP
Clément Vergély architectes



Figure 50: Deux exemples de constructions récentes, localisées dans le centre historique, qui affichent des façades à l'architecture contemporaine, par un usage de matériaux modernes qui reprennent les codes chromatiques versaillais.

partie inférieure enduite dans une teinte très discrète, d'un beige pâle qui se fait oublier. L'outil chromatique a ici un rôle de liant entre le nouvel objet et son paysage, qui permet une intégration douce, discrète et harmonieuse, et qui n'enlève rien à l'affirmation contemporaine du bâtiment.

Enfin, à ces exemples d'architectures viennent s'ajouter deux projets, illustrés **Figure 51**, qui sortent davantage de l'ordinaire, par une affirmation visuelle inhabituelle qui tranche avec le contexte. Ces façades affichent des teintes différentes des prescriptions du PSMV, mais qui ont obtenu dérogation. Nous allons voir que pourtant ces couleurs suivent un code. Il est important de noter également que ces deux projets sont les seuls qui ressortent du paysage de cette façon, datant de ces dernières vingt années, et qu'ils ont été portés et primés par la ville.

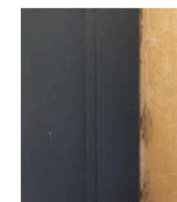
Pourtant, les couleurs suivent toujours un certain code, en étant soit discrètes et proches en tonalité avec les ocres versaillais (comme dans le cas de l'école des beaux-arts), ou alors en reprenant une teinte déjà présente dans le paysage.

Le premier, datant de 2009 est l'école des beaux-arts rue Saint Simon (**Figure 51**). Cette façade à la matérialité originale de pierre et de verre affiche des tons gris clair qui se marient bien avec les teintes environnantes. Cette couleur, bien que n'étant pas de la famille des ocres et sables, est assez discrète pour permettre un lissage chromatique effectif du bâtiment avec son contexte, notamment de loin quand la matérialité de pierre et verre est moins flagrante.

Dans le cas du projet de la cour des Senteurs (**Figure 51**), la couleur de la façade est résolument différente des teintes de parement habituels. En effet, la couleur de cette façade métallique est très foncée et opposée chromatiquement aux ocres clairs versaillais. Pourtant, elle reprend le gris bleuté foncé des toitures en ardoises traditionnelles de Versailles. La teinte tranche, mais tout en rappelant une couleur présente dans le paysage chromatique, ce qui la justifie en partie et permet une intégration assez douce.

3 Cour des senteurs

année de construction : 2014
prix insertion urbaine 2014
architecte : Philippe Pumain



1 Ecole des Beaux Arts

année de construction : 2009
BAP
Platane architectes

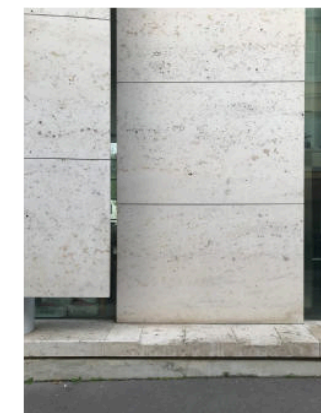


Figure 51: Deux exemples de constructions récentes, localisées dans le centre ancien, qui affichent des façades résolument contemporaines. Les couleurs sont ici différentes des teintes prescrites par la règle urbanistique.

En conclusion, il semble que la majorité des nouvelles constructions soient des constructions pastiches, qui, pour se conformer aux obligations urbanistiques, recréent faussement des façades anciennes, dans les mêmes matériaux et les mêmes tons. Quelques constructions récentes ont cependant réussi à jongler entre prérogatives du plan de sauvegarde et écriture contemporaine. Dans ce cas-ci, la couleur est un facteur important de l'insertion urbaine, qui joue le rôle de liant avec le contexte quand la matérialité est nouvelle.

3. Un renouvellement chromatique possible à proximité du secteur sauvegardé ?

A l'extérieur du site patrimonial remarquable, une législation différente s'applique, car ce n'est plus le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) qui est de vigueur, mais le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous avons vu¹ que la mairie s'est inspirée des règles du PSMV pour écrire le PLU, afin d'harmoniser les paysages urbains pour que la frontière visuelle entre les deux territoires soit la plus douce possible. Ainsi les règles prescrites par le PLU sur la question chromatique en façade sont similaires. Cependant, une plus grande liberté architecturale réside tout de même dans le PLU, notamment du fait que les dossiers ne nécessitent pas de validation de l'ABF.

Il est à noter également que les paysages urbains hors du secteur sauvegardé sont plus divers et diffus. Plusieurs époques de constructions se côtoient, dans différents styles. L'insertion urbaine dans ces contextes est donc moins contraignante.

Une liste de constructions nouvelles récemment édifiées et situées à l'extérieur, mais à proximité, du secteur sauvegardé a été dressée. Ce corpus est, comme le précédent, composé de projets nominés par le prix d'insertion urbaine, et / ou présentés par la mairie à la BAP. Ces projets sont localisés dans la **Figure 52**.

Nous allons voir qu'aucune architecture pastiche n'apparaît dans ce corpus. Les constructions nouvelles sont, hors du secteur

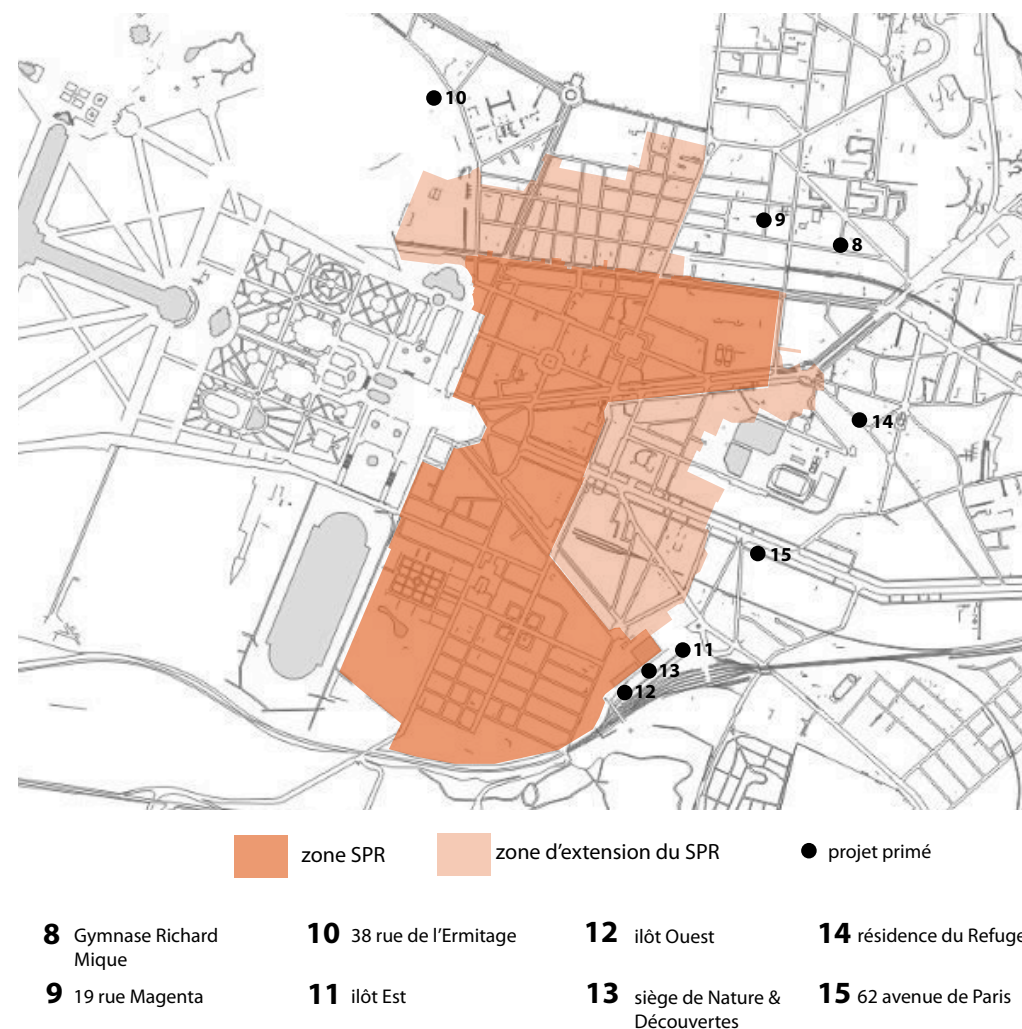


Figure 52: Carte de localisation du corpus de constructions récentes, situées hors du secteur sauvegardé, étudiées pour leur intégration chromatique dans le paysage urbain

¹ Se référer à la partie III.A.2

sauvegardé, plus assumées comme nouvelles. Les couleurs de façade n'en sont pas moins choisies avec attention, afin d'aider à une intégration harmonieuse dans le paysage. Les teintes utilisées sont généralement celles attendues, assez sobres dans les tons beige ou ocre. Pourtant certains dépassements de la gamme chromatique sont à noter, bien qu'ils soient rares. Nous allons passer en revue ces projets et leurs couleurs de façade.

Une réinvention de l'usage du gris foncé

Les projets 9 et 15, photographiés dans la **Figure 53**, affirment une façade contemporaine par l'usage de teintes du même acabit que celle du bâtiment de la cour des Senteurs : un gris bleuté foncé, qui rappelle la couleur des toits en ardoise ou en zinc de Versailles.

Cette couleur est très présente sur la façade de la maison rue Magenta. En effet, les grandes ouvertures aux menuiseries gris foncé sont agrandies chromatiquement par un bardage métallique. Elles répondent ainsi à la toiture de zinc patiné et à ses chiens assis, de la même teinte. Le reste de la façade est en pierre de taille massive, aux teintes d'ocre naturel, traditionnel de Versailles. Le contraste entre une nuance beige et une nuance foncée de gris bleuté affiche une esthétique contemporaine de la construction.

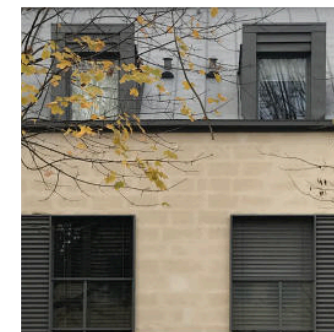
L'extension verticale réalisée au 62 bis avenue de Paris est assez similaire dans ses choix architecturaux et chromatiques. En effet, l'extension verticale rentre en contraste chromatique avec le bâtiment initial, alors même que l'ordonnancement des ouvertures est conservé. Cette couleur gris foncé, métallique, reprenant la couleur des toitures en zinc, crée un grand contraste avec le parement de la façade initiale, d'un blanc cassé.

Des façades contemporaines aux réponses chromatiques assez diverses

Le projet du 38 rue de l'Ermitage, présenté dans la **Figure 54**, affiche une différence de traitement chromatique entre la façade sur rue et celle sur l'allée privée. Cette différenciation de traitement est intéressante, et montre la différence cruciale qui réside entre une façade publique et une façade privée. Ainsi, la façade sur rue est parée d'un enduit blanc cassé. Elle est très épurée et ordonnancée dans ses ouvertures.

9 19 rue Magenta

année de construction : 2017
prix insertion urbaine 2017
architecte inconnu



15 62 avenue de Paris (extension)

année de construction : 2019
prix insertion urbaine 2019
architecte inconnu

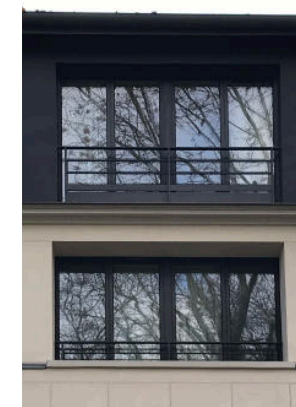


Figure 53: L'usage de teintes foncées dans ces 2 exemples crée un contraste chromatique fort qui affirme la contemporanéité des nouvelles façades et extensions de ces constructions.

10 38 rue de l'Ermitage

année de construction : 2017
prix insertion urbaine 2017
architecte inconnu



façade sur rue



façade en retrait, sur l'allée

Au contraire, le pignon situé en coin, dans une allée de parking privée est, quant à lui, traité avec des aplats polychromes. Ainsi, un jeu de volume évidé est mis en avant par des enduits gris et jaune. Lors de la restitution du prix de l'insertion urbaine, la mairie commente en ces mots :

« La réalisation d'une nouvelle construction dans ce paysage urbain [...] nécessitait une intervention créative et mesurée à la fois. L'architecte propose une architecture épurée par la façade principale sur la rue de l'Ermitage [...]. Le traitement coloré du pignon par un jeu de volumes évidés est également intéressant »¹

En parallèle de cela, certains projets sont plus affirmés dans leurs choix architecturaux. C'est le cas des deux projets présentés en **Figure 55**. Ainsi, la nouvelle résidence du Refuge joue avec les couleurs locales dans un matériau moderne. De la même façon que le bâtiment n°8 du 24 rue de Mouchy, la brique est utilisée comme parement de façade. Les briques de terre cuite sont ici polychromes, ce qui crée un effet moucheté qui, associé aux menuiseries marron foncé, affirme une façade résolument contemporaine. Le fait que les nuances des briques polychromes soient proches en tonalité des teintes ocres et sables versaillaises, justifie et aide à l'intégration de ces nouveaux volumes dans la rue.

Enfin, un bâtiment qui, selon les affiches de la BAP, « symbolise la présence à Versailles d'une écriture architecturale contemporaine », est le gymnase Richard Mique. Sa façade épurée, alliant acier corten, blocs de pierre massive et baies vitrées, est résolument moderne. Le parement de pierre massive est tout à fait en accord avec le patrimoine architectural de Versailles, mais le jeu créé avec l'acier corten donne une tout autre dimension au bâti. Ce matériau contemporain insère une nouvelle couleur bronze dans le paysage, qui est très justement équilibrée avec la couleur sable de la pierre, prédominante sur la rue. Cette belle construction a reçu le prix de l'insertion urbaine en 2010, commentée de ces mots :

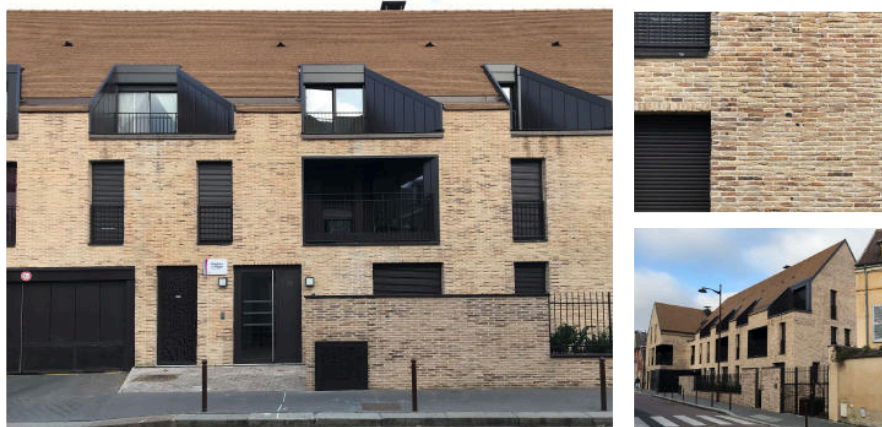
« [Cette] réponse [architecturale] traduit une volonté d'insérer en douceur trois blocs qui semblent suspendus, placés en quinconce, à la frange de deux quartiers aux morphologies différentes »

Figure 54: Différenciation du traitement chromatique entre la façade sur rue et la façade en retrait sur l'allée : la façade sur rue est beaucoup plus sobre chromatiquement.

¹ citation tirée de la vidéo Youtube "Prix du ravalement : les lauréats 2017", 2018. <https://www.youtube.com/watch?v=p7rka4DEbu4>.

14 Résidence du Refuge

année de construction : 2021
prix insertion urbaine 2021, BAP
FRESH architecture



8 Gymnase Richard Mique

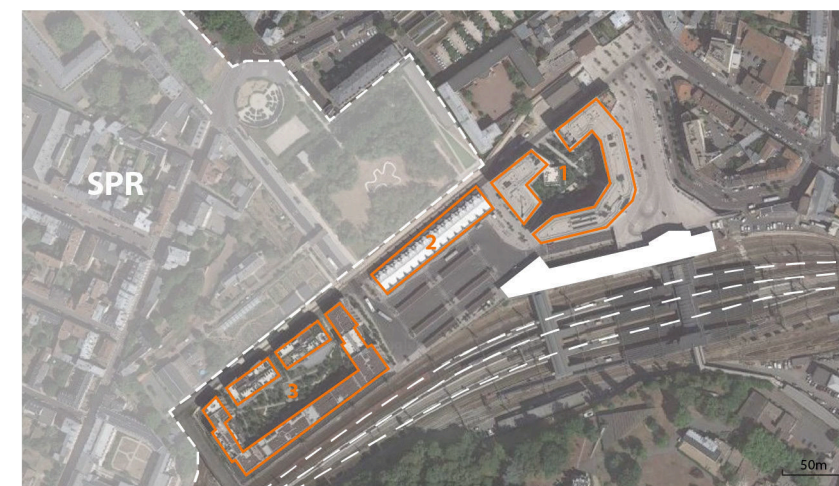
année de construction : 2010
prix insertion urbaine 2010, BAP
architecte : Olivier Fassio & Jean Brice Viaud



Figure 55: Deux exemples de constructions récentes qui affichent des façades résolument contemporaines. Chacune joue sur les accords chromatiques entre les teintes versaillaises et de nouvelles teintes incorporées via des matériaux novateurs.

Un renouvellement chromatique avéré dans la zone de la gare chantiers

La zone de la gare des Chantiers, au Sud Est du Site Patrimonial Remarquable, est limitrophe avec le territoire sauvegardé. Cette opération d'aménagement a été menée de 2012 à 2019, avec la création de trois grands bâtiments entourant la gare ferroviaire, comme montré dans la **Figure 56**. L'îlot Est (n°1) contient un programme mixte incluant du logement, tandis que le bâtiment n°2 est le siège social de Nature & Découvertes, et que la construction n°3 est un immeuble de bureau. Dans le réaménagement de cette zone, les trois nouvelles constructions ont été confiées à trois agences d'architecture différentes. Ce territoire, qui était anciennement un parking, a été entièrement requalifié par cette vaste opération d'aménagement. Les trois agences d'architecture en charge de la conception des bâtiments ont imaginé l'image véhiculée par ces constructions. A l'exception de l'ancienne halle ferroviaire dont la charpente a été conservée dans le bâtiment n°2, tous les bâtiments sont entièrement sortis de terre en 2019.



1 îlot Est 2 siège de Nature & Découvertes 3 îlot Ouest

Figure 56: Plan montrant la disposition des trois opérations immobilières de la zone des Chantiers, construites en 2019, en accord avec la stratégie d'aménagement de ce quartier face à la gare.

11 Ilot Est

année de construction : 2019
prix insertion urbaine 2019, BAP
architecte : Christian de Portzamparc



13 Siège de Nature & Découvertes

année de construction : 2019
prix insertion urbaine 2019, BAP
architecte : Patrick Bouchain



Figure 57: Deux bâtiments aux façades contrastées : l'îlot Est étant sobre chromatiquement, alors que le siège de Nature et Découvertes affiche de nombreuses nuances par ses matérialités.

12 Ilot Ouest

année de construction : 2019
prix insertion urbaine 2019, BAP
Elizabeth de Portzamparc

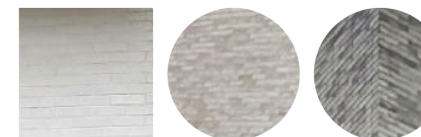
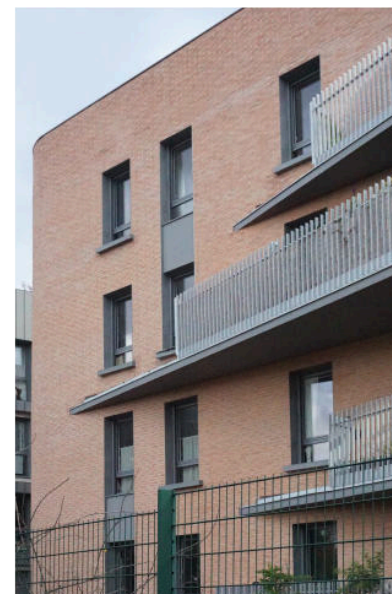


Figure 58: Une polychromie novatrice affichée en façade de l'îlot Ouest, entre des tonalités brique, grises et blanches.

Ainsi nous allons étudier les choix chromatiques en façade de ces 3 constructions, afin d'analyser leur positionnement face aux traditions chromatiques versaillaises.

Pour l'îlot Est, dessiné par Christian de Portzamparc, et photographié dans la **Figure 57**, le blanc cassé est choisi comme couleur unique en façade, mariée avec beaucoup de verre. Cette couleur très claire du blanc cassé est assez moderne, dans le sens où elle ne représente pas les couleurs historiques de Versailles.

Le siège de Nature & Découvertes dessiné par Patrick Bouchain, affiche une façade inattendue si proche du centre ancien versaillais. Celle-ci, dépeinte dans la **Figure 57**, use de formes, de matériaux et de couleurs inédites dans ce contexte. En effet, la façade se compose d'un bardage en mélèze, aux motifs triangulaires. Le bois, qui est complètement absent du paysage urbain versaillais, a été choisi dans ce projet notamment pour sa fonction de stockage de carbone. Ces problématiques environnementales, très récentes en architecture, ont ainsi donné naissance à une façade aux teintes nouvelles, celles du mélèze en bardeaux et en panneaux. Ces teintes marrons, qui se grisent avec le temps sur les bardeaux, mais qui reste chaude et claire sur les panneaux, sont complétées d'une toiture blanche. Les lanterneaux qui sont sur le toit, et à hauteur des passants sur la galerie haute du jardin des Etangs Gobert, sont eux de couleurs vives et variées en intérieur. A travers le vitrage, et à hauteur des passants, ces couleurs vives ressortent grandement, notamment lorsque la luminosité est forte. Ces lanterneaux créent un petit sursaut chromatique original, qui vient parfaire l'aspect joyeux et gai de ce bâtiment de bois revêtu.

L'îlot Ouest, quant à lui, joue beaucoup plus sur une variation des teintes et des matières. En effet, les façades sont découpées en de multiples surfaces aux teintes et parements de façade différents. La couleur majoritairement présente est celle de la brique, de teinte rouge rosé clair, pas très vif. En contrepoids de ce rose viennent dialoguer des surfaces de différentes nuances de gris et blanc cassé, elles aussi en briques. La brique est donc dérivée en plusieurs teintes sur la façade : rose, gris clair, gris moyen, et blanc cassé. Les variations de ces teintes sont très marquées sur certains pignons par l'alternance avec des bandes de bardage métallique gris foncé, comme on peut le voir **Figure 58**. Cette teinte foncée est reprise dans toutes les menuiseries et les balcons, qui viennent ainsi fendre

les surfaces rouge rose. Une véritable polychromie est affirmée dans cette nouvelle construction. Les panneaux d'affichage sur la voie publique, installés par les services publics et qui promeuvent le bâtiment utilisent ces mots :

« Dans ce projet, Elisabeth de Portzamparc propose une interprétation contemporaine [des réglementations urbaines], acceptée par le maire. En utilisant la brique et le zinc, elle cherche à valoriser l'identité forte de la ville de Versailles ».

Le parement de brique est, en effet, un clin d'œil subtil à la tradition du faux briquetage héritée de Louis XIV, tandis que les diverses nuances de gris affirment la contemporanéité de la construction tout en reprenant la teinte de zinc des toitures traditionnelles. Ainsi le bâtiment affiche une polychromie inédite à Versailles, justifiée en partie par une réinterprétation du patrimoine versaillais, et ce sans que les ocres, imposés dans le secteur sauvegardé, apparaissent nulle part.

Ainsi, nous constatons que cette zone autour de la gare de chantiers, qui fut aménagée entre 2012 et 2019, fait figure de laboratoire chromatique urbain pour Versailles, amenant de la jeunesse et du renouveau aux couleurs traditionnelles. Ce territoire qui jouxte pourtant le centre ancien sauvegardé, et dont les projets ont été grandement portés par la mairie, offre une nouvelle image de Versailles. Une image qui fait fi des couleurs et matériaux traditionnels, et propose de nouvelles esthétiques en façade.

Ainsi, les différences de cadres législatifs ainsi que d'environnements urbains immédiats, plus ou moins patrimoniaux, entre le territoire du SPR et ses alentours est palpable dans la réponse architecturale des nouvelles constructions en façade. Nous remarquons une plus ample liberté d'expression, et notamment d'affirmation d'une expression contemporaine dans le territoire à l'extérieur du SPR. Chromatiquement, cela se traduit par une augmentation de la gamme chromatique, avec des tons qui se marient avec les ocres versaillais, ou à l'inverse qui se posent en contraste. En parallèle, les constructions anciennes sont, elles, vouées à être ravalées dans une palette de teintes extrêmement restreintes, qui risque fort de réduire la richesse chromatique aujourd'hui visible à Versailles.



Conclusion

Ce travail de recherche place la couleur au cœur du débat paysager urbain et patrimonial. Dans un territoire tel que le centre historique de Versailles, où la question patrimoniale est si forte et si omniprésente, le sujet du mémoire a cherché à mettre en perspective la force sensorielle et émotive de la couleur face aux réglementations urbanistiques qui la régissent et la musèlent.

Le point de départ a été de qualifier cet environnement chromatique. Cela a démontré la qualité polychrome des façades versaillaises, qui se déclinent en de multiples accords chromatiques. La qualité extérieure du paysage urbain rend ces couleurs encore plus belles, car magiquement changeantes au gré du temps, de la lumière et de la météo. Ces couleurs sont perçues, vécues, intégrées par les habitants de Versailles. A elles seules, elles constituent une part essentielle, car profondément émotive, du paysage urbain. Les couleurs sont ainsi rattachées à un imaginaire foisonnant, propre à chacun, mais pourtant collectivement cohérent d'après l'enquête menée. La qualité chromatique d'un paysage lui confère donc une ambiance, qu'il est important de soigner.

La richesse chromatique du centre ancien versaillais se trouve expliquée par son histoire royale. Construit globalement en l'espace de 150 ans, le centre historique a vu ses couleurs évoluer en fonction des goûts des rois et de leur implication urbanistique. Ainsi sont nés tour à tour les panneaux de faux briquetage rouge, les ardoises grises et les enduits ocres. Aujourd'hui se joue un autre phénomène : celui de la mise en valeur de ce patrimoine historique. Se lit alors la qualité unique de ce territoire : adjacent à l'un des châteaux les plus connus au monde, il est souvent perçu comme une extension de celui-ci, bien que dans son ombre. Qu'elle peut être la position des versaillais face à ce constat ? Vivre dans une ville musée, qui réitère à l'infini un paysage urbain du XVII^e siècle pour maintenir l'image historique d'une Versailles royale ? Ou alors chercher un équilibre chromatique et esthétique entre histoire et renouveau, afin d'imaginer une évolution future possible ? Les couleurs, en tant que marqueur territorial incontournable, contiennent une partie de ces réponses. Le monde d'aujourd'hui court vers une reconnaissance insatiable de son patrimoine. Qu'il soit historique, immatériel, architectural ou d'autre nature, tout patrimoine doit aujourd'hui être valorisé et mis en avant. Cette tendance, qui a débuté au milieu du XX^e siècle, ne semble pas ralentir. Le patrimoine architectural des

façades versaillaises en est un bon exemple.

Le cadre réglementaire urbain du centre ancien versaillais maintient un contrôle chromatique stricte sur tout ravalement de construction ancienne, ou toute édification d'une nouvelle façade. La couleur est donnée par le nuancier, les dérogations sont rares. La mairie complète ce tandem en exerçant une incitation continue au ravalement, afin que les couleurs historiques regagnent de la place au sein du paysage. Force est de constater que le nuancier prescrit par les pouvoirs publics contient un nombre extrêmement restreint de teintes, qui ne peut que mener à une homogénéisation progressive des couleurs de façades. Face à la richesse chromatique foisonnante à Versailles, l'uniformisation dans des tons clairs et plus discrets menace, au grand malheur des teintes vives et solennelles qui dynamisent le paysage aujourd'hui. Du côté des constructions neuves, le bilan est plus positif. Bien que peu d'architectures tentent de s'assumer comme contemporaines dans un paysage aussi strictement historique que celui du centre versaillais, certaines le font et en sont récompensées. Elles affichent des teintes sable ocre, comme prescrites par le PSMV, mais dans des matériaux novateurs, qui apportent du renouveau au paysage. Enfin, à proximité du site patrimonial remarquable, dans un cadre réglementaire plus souple et un paysage urbain plus diffus, de nouvelles couleurs apparaissent plus facilement, laissant planer une possible évolution chromatique du paysage futur.



Bibliographie

Ce mémoire croisant à la fois les théories chromatiques, l'usage de la couleur comme outil paysager et urbain, et le territoire versaillais, la bibliographie a été organisée en ce sens. Les sources sont présentées thématiquement, et à l'intérieur de chaque thème listées selon leur nature.

Sur les théories de la couleur et de sa perception

Livres

PASTOUREAU, Michel. SIMONNET, Dominique. Le petit livre des couleurs. Editions du Panama. 2005.

PASTOUREAU, Michel. Les couleurs de nos souvenirs. Editions du Seuil. Septembre 2010.

ALBERS, Josef. L'interaction des couleurs. Editions Hazan. 2008.

VON BEZOLD, Wilhelm. The Theory of Color and its Relation to Art and Art Industry. Boston : L. Prang and Company. 1876.

ITTEN, Johannes. Art de la couleur. Dessain et Tolra. 2004

Sur la couleur dans le paysage urbain

Livres

LENCLOS, Jean-Philippe. La géographie de la couleur. Études rurales, n°117, 1990.

LENCLOS, Jean-Philippe. LENCLOS, Dominique. Couleurs de la France. Editions du Moniteur. 1990.

LENCLOS, Jean-Philippe. LENCLOS, Dominique. Les couleurs de l'Europe. Géographie de la couleur. Editions Le Moniteur, 1995.

NOURY, Larissa, 2008. La couleur dans la ville. 1ère édition. Mame, Tours. Editions du Moniteur.

LASSUS, Bernard. Couleur, lumière... paysage : instants d'une pédagogie. Editions du patrimoine. 2004

LASSUS, Bernard. Villes-paysages – couleurs en Lorraine. Pierre Mardaga éditeur. 1990

ESQUIEU, Yves. Les couleurs de la ville – Réalités historiques et pratiques contemporaines. Presses universitaires de Provence. 2016.

STEINMETZ, Denis, 2014. La coloration des façades en Europe : bâti urbain et paysage bâti. 1ère édition. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.

PARINAUD André, La couleur et la nature dans la ville, murs peints, sols, parcs, fontaines. Editions du Moniteur. 1988.

RAHM, Philippe. Histoire naturelle de l'architecture. Comment le climat, les épidémies et l'énergie ont façonné la ville et les bâtiments. Pavillon de l'arsenal. 2021.

Articles de revue

GIGOT, Mathieu. « Des effets paradoxaux de l'action publique patrimoniale : entre valorisation des spécificités urbaines et standardisation des espaces centraux historiques ». Norois. Environnement, aménagement, société, n° 249 (31 décembre 2018). <https://doi.org/10.4000/noris.7090> .

NGUYEN Luan et TELLER Jacques, « La couleur dans l'environnement urbain » Ambiances, Varia, 2013.

QUENET Clara, MARKOV Chiara. Vivre la couleur – Solo show - Bernard Lassus. Dossier de presse. Galerie Wagner. 2022

Thèses

PETIT, Anne. « Effets chromatiques et méthodes d'approche de la couleur dans la démarche de projet architectural et urbain », 2015.

JACQUET, Coline. « Les couleurs de Rome. Entre image perçue et image construite. », 2021.

FRIDELL ANTER, Karin. « What color is the red house? Perceived colour of painted facades », novembre 2000.

Sur la ville de Versailles

Livres

BURLIN, Katherine, CASTEX Jean, CELESTE Patrick, FURET Catherine, PANERAI Philippe. « Versailles, lecture d'une ville. Développement morphologique et typologie architecturale de la ville de Versailles ». Rapport de recherche. Ministère de la culture et de l'environnement / Comité de la recherche et du développement en architecture (CORDA) ; Unité pédagogique d'architecture n°3 / Association pour le Développement de la Recherche sur l'Organisation Spatiale (ADROS), 1978. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01885739>.

CASTEX, Jean, Patrick CELESTE, François DELORME, Jean-Charles DEPAULE, Marcelle DEMORGON, Philippe PANERAI, et Richard SABATIER. « Architecture contemporaine à Versailles. Critiques et alternatives. Parcours, écritures, dessins ». Rapport de recherche. Ministère de l'urbanisme et du logement / Comité de la recherche et du développement en architecture (CORDA) ; Unité pédagogique d'architecture n°3 / Association pour le Développement de la Recherche sur l'Organisation Spatiale (ADROS), 1982. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01885869>.

CASTEX, Jean. « D'une utopie à une autre. Versailles ville-territoire des Lumières 1770-1789 ». Conférence présentée au colloque Versailles-Saint Pétersbourg, des villes modernes aux villes classiques. Le 29 mars 2000 au musée de l'Ermitage. Laboratoire de recherche « histoire architecturale et urbaine - sociétés ». Septembre 2000.

LE ROI, J.-A. « Histoire de Versailles de ses rues, places et avenues depuis l'origine de cette ville jusqu'à nos jours. » Versailles. Pal Oswald, librairie de l'évêché. Tome premier et tome second.

Archives communales de Versailles. 2008. « Versailles. La Ville, vue du ciel ». Yvelines 78. Conseil général.



Sources

Textes juridiques

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT – secrétariat d'Etat à la culture.
Directives temporaires - Ville de Versailles Secteur sauvegardé,
décret du 6/3/1963. 1973

SOUICY, C (Conseil Général des Ponts et Chaussées). PSMV
de Versailles. Rapport à la Commission nationale des secteurs
sauvegardés. 2ème examen après enquête publique. Mars 1991.

CHERAMY, M. Décret approuvant le plan de sauvegarde et de
mise en valeur du secteur sauvegardé de Versailles (Yvelines). 1993

Mairie de Versailles. 2020. « Plan Local d'Urbanisme de
Versailles ». Consulté le 13 mai 2022. https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1Z0XcOVkzYQ89QgDVDBNluFA_dNACmaxn.

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU LOGEMENT ET DES
TRANSPORTS. BOIRET Yves, DUTHOIT Jean-Pierre. 2016 « Plan de
Sauvegarde et de Mise en Valeur ».

Légifrance « TITRE III : SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES
(Articles L630-1 à L633-1) - Légifrance ». Consulté le 16 juin 2022. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074236/LEGISCTA000006144119/#LEGISCTA000032860487.

Sites internet

Ville de Versailles, Patrimoine et monuments. <https://www.versailles.fr/ma-ville/decouvrir/patrimoine-et-monuments/>

**Sur le projet « Farbraum Stadt Zurich », de coloration de la
ville de Zurich :**

<https://hausderfarbe.ch/de/projekte-und-referenzen/farbraum-stadt-zurich/>. Page consultée le 6/11/2022.

<http://www.farbraumstadt.ch/projekt.html>. Page consultée le
6/11/2022.

Archives

Archives municipales de la ville de Versailles. Série 3Fi estampes
et dessins

Fonds de cartes postales de différentes vues de la ville de
Versailles au XXème siècle. Association des cartophiles : Viroflay au
fil du temps par l'image. <http://www.cartophilie-viroflay.org/>

Ravalements des immeubles en secteur sauvegardé : procédures
à suivre rapports 1989-1991

Les campagnes de ravalement obligatoire. Etude n°110. Juillet
1991.

Documents municipaux

**Bulletins municipaux traitant de la couleur et du SPR, dans
l'ordre chronologique :**

Versailles. Bulletin municipal officiel N°1, janvier 1971. Les éditions
Trianon. Robert Bourel, rédacteur en chef.

Versailles. Bulletin municipal officiel publié par la ville de Versailles.
N°3. Mars 1980

Versailles. Magazine d'informations publié par la Ville de
Versailles. Avril 1991

Versailles. Magazine d'informations publié par la Ville de
Versailles. Avril 2003.

Versailles Magazine. Avril 2022.

Recommandations pour les ravalements en secteur sauvegardé
et site inscrit. Ville de Versailles service urbanisme. 2000.

Mairie de Versailles, avec le concours de Monsieur l'Architecte
des Bâtiments de France. Les travaux sur le patrimoine bâti à
Versailles. https://www.versailles.fr/fileadmin/www.versailles.fr/MEDIA/urbanisme/maison_architecture/PDF/Patrimoine_BATI.pdf

Cartes

Photographie aérienne de la ville de Versailles de 1950 à 1965. Mis à jour en novembre 2017. Consulté le 16 juin 2022. <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Peltier, Georges (18-19) Dessinateur. « Plan monumental de Versailles, ville, parcs, jardins : Dressé d'après les documents les plus récents / G. Peltier, delt. » Gallica, 1927. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530653250>.

Ministère de la Culture. Atlas des patrimoines. Consulté le 30 mai 2022. <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Vidéos

Les prix du ravalement, vidéos Youtube publiées par la ville de Versailles, dans l'ordre chronologique :

LE PRIX DU RAVALEMENT OCTOBRE 2012, 2012. <https://www.youtube.com/watch?v=WZAxuPMw2oY>.

Les meilleurs ravalements à Versailles en 2014 (partie 1), 2015. <https://www.youtube.com/watch?v=wVk1uNHkaSE>.

Les meilleurs ravalements à Versailles en 2014 (Partie 2), 2015. <https://www.youtube.com/watch?v=PipsekLwfMU>.

LES PRIX DU RAVALEMENT 2015, 2016. <https://www.youtube.com/watch?v=-lqFjgrRbf4>.

Les Prix du Ravalement 2016, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=VUMcwczy7Kg>.

Prix du ravalement : les lauréats 2017, 2018. <https://www.youtube.com/watch?v=p7rka4DEbu4>.

Prix du ravalement : les lauréats 2018, 2019. https://www.youtube.com/watch?v=rkpO0yEdy_M.

Prix du ravalement : les lauréats 2019, 2020. https://www.youtube.com/watch?v=-6rESdL_H4c.

Prix du ravalement : les lauréats 2020 - 2021, 2022. <https://www.youtube.com/watch?v=w8wX2r6Z4z4>.

Pavillon de l'Arsenal. Beauté d'une ville. 2021. Philippe Simon – l'esthétique de la règle. Disponible sur : <https://www.dailymotion.com/video/x81l3g5?playlist=x7473l> [consulté le 29/09/22].

Pavillon de l'Arsenal. Beauté d'une ville. 2021. Julie Aslin. Des couleurs sur les murs ? Disponible sur : <https://www.dailymotion.com/video/x81l47n?playlist=x7473l> [consulté le 29/09/22].

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Localisation du territoire étudié dans le cadre de ce mémoire : le site patrimonial remarquable de Versailles et ses extensions..... **9**

Figure 2: Questionnaires imprimés pour une distribution dans la rue auprès des commerçants..... **12**

Figure 3 : Analyse statistique des résultats à la réponse : Si vous deviez définir la/les couleurs de Versailles, laquelle/lesquelles seraient-elles ? - une polychromie dominée par le jaune et beige..... **17**

Figure 4 : Correspondance entre le spectre chromatique en proportions du paysage urbain versaillais (en haut) et ses plus courants exemples d'emploi de la couleur (en bas) – constat des nuances réelles face aux couleurs générales des réponses au questionnaire..... **20**

Figure 5 : La composition du paysage urbain dans la rue Satory – constat de la prédominance des façades dans ce paysage..... **23**

Figure 6 : Analyse des éléments typologiques chromatiques d'une façade classique versaillaise – constat d'une prédominance de la couleur du parement de façade..... **26**

Figure 7: Effet de fonds inversés : la couleur du ciel en fond influence la perception de la couleur de la façade..... **31**

Figure 8: Effet de dégradé : un dégradé réel induit une impression de dégradé dans une couleur physique uniforme..... **31**

Figure 9: Illusion d'optique de la démarcation de la frontière selon le contraste : exemple d'une façade sur un ciel..... **33**

Figure 10: Illusion d'optique de la démarcation de la frontière selon le contraste : exemple d'une succession de nuances de façades..... **33**

Figure 11: Illusion d'optique de la fonte de deux teintes en une : exemple de deux façades mitoyennes ou non..... **33**

Figure 12: Illustration concrète de l'effet Bezold sur un appareillage de brique

versaillais..... **34**

Figure 13: Photographie montrant les différences de nuances entre une paroi au soleil et une paroi à l'ombre. Photographie prise le 15 octobre à 11h, au 18 rue Royal à Versailles..... **37**

Figure 14: Effets d'ombrage sur façade. Photographie prise au 5 avenue de Sceaux, le 24 novembre 2022..... **37**

A gauche, Figure 15: Création de motifs chromatiques par la réflexion de la lumière sur les fenêtres vitrées d'en face. Photographie prise le 6 octobre 2022 à 18h, au 27 rue de l'Hermitage, à Versailles..... **39**

A droite, Figure 16: Effets de réflexion de la lumière à travers la rue. Photographie prise au 24 rue de l'Orangerie, le 24 novembre 2022..... **39**

Figure 17: Comparaison des couleurs perçues entre un soleil au zénith et un soleil couchant..... **40**

Figure 18: Photographie prise de la rue de l'Orient, le 18 novembre 2022 à 11h..... **41**

Figure 19: Photographie prise de la rue de l'Orient, le 18 novembre 2022 à 16h30..... **41**

Figure 20 : Coloration dans la ville de Villerupt, montrant le rôle paysager de la polychromie. Photographie tirée du livre Villes-paysages : couleurs en Lorraine, de Bernard Lassus (page 39)..... **45**

Figure 21: La perception d'un paysage homogène et harmonieux bien que polychrome. Expression des camaïeux d'ocres. Photographie prise le 7 décembre 2022 à Versailles..... **48**

Figure 22: Une évocation du Sud de la France face aux façades aux couleurs chaudes de Saint Louis. Photographie prise le 16 septembre 2022..... **50**

Figure 23: Une sensation chaleureuse, dégagée par des façades aux

couleurs chaudes et éclairées par un soleil couchant. Photographie prise le 29 septembre 2022..... **51**

Figure 24: Frise chronologique de l'urbanisation progressive de Versailles au XVII et XVIIIe siècles, avec les typologies de façades de chaque époque..... **57**

Figure 25 : Plan de Versailles en relief, par Georg Michael Bauerkeller. Ce plan montre les trois quartiers du centre ancien versaillais : le Trident en orange, Notre-Dame en violet, Saint-Louis en rose. 1840. Source : gallica.bnf.fr..... **58**

Figure 26: Histoire chromatique du bâti à Versailles sous le règne de Louis XIV : une polychromie évolutive..... **60**

Figure 27: Histoire chromatique du bâti sous le règne de Louis XV : une monochromie dans les tons ocre jaune..... **62**

Figure 28: Histoire chromatique du bâti sous Louis XVI: une monochromie dans les tons blanc gris..... **62**

Figure 29: Frise chronologique des réglementations d'urbanisme, en lien avec les expansions successives de la ville de Versailles au temps des rois : une ville vitrine aux façades contrôlées..... **65**

Figure 30 : La ville face au château. Plan de Versailles, par René Phelipeau au XVIIIe siècle. Source : Gallica.bnf.fr..... **65**

Figure 31: Relations spatiales entre le château et le centre ancien versaillais, matérialisées par leurs tailles respectives et les trois grandes avenues menant au château..... **71**

Figure 32: Carte du territoire du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Versailles..... **79**

Figure 33: Frise chronologique de la mise en place des protections sur la bâti dans le centre ancien versaillais au XXe siècle..... **81**

Figure 34: Organigramme des corps décisionnels gérant le SPR de Versailles..... **83**

Figure 35: Schéma des acteurs de la gouvernance de la couleur dans le centre ancien versaillais, et processus d'autorisations de travaux qui en découlent..... **84**

Figure 36: Localisation et étendue du territoire du SPR, en relation avec le domaine du château et le territoire communal..... **86**

Figure 37: Façade de style Louis XIV restituée à l'aquarelle par Gérard Wade, architecte conseil de la ville, et présentée dans le bulletin municipal d'avril 1991 pour mettre en avant l'architecture versaillaise. Source : bulletin municipal d'avril 1991..... **88**

Figure 38: Une attention constante et aigüe de la mairie pour une bonne communication sur les obligations et démarches des ravalements de façade. A gauche : fascicule de 2000, à droite : plaquette en vigueur aujourd'hui..... **88**

Figure 39: Article sur les prix de ravalement et d'insertion urbaine dans le magazine mensuel de la ville. Source : Versailles magazine, avril 2022. Page 32-33..... **90**

Figure 40: La couleur dans la ville, extrait de la plaquette d'informations de la mairie de Versailles, contenant les nuanciers à respecter pour chaque type d'ouvrage..... **94**

Figure 41: Echantillonnage de différentes nuances d'enduit sur une façade à raveler. Photographie prise le 25 septembre 2022, au 4 rue Mgr Gibier à Versailles..... **95**

Figure 42 : Mosaïque photographique des faux et vrais appareillages de brique dans Versailles – un riche camaïeu de nuances..... **102**

Figure 43: Mosaïque photographique des enduits de Versailles : un riche camaïeu chromatique dans les tons ocre, jaune, sable, rosé..... **103**

Figure 44 : Importance visuelle de la façade aux tons brique et ocre, qui se dégage dans le paysage visuel urbain..... **105**

Figure 45: Importance visuelle de la façade jaune vif, qui capte le regard du passant au milieu des bâtiments adjacents aux tons plus discrets... **105**

Figure 46: Le nuancier échantillonné Parexlanko prescrit par la mairie et les services de l'Etat pour toute teinte d'enduit dans le SPR. Ces teintes sont : T107, 0.70, G.71, 0.84. **108**

Figure 47: Le nuancier échantillonné Parexlanko prescrit par la mairie et les services de l'Etat pour toute teinte appliquée en faux briquetage en façade. Une teinte pour les joints accompagne ces quatre teintes de briques. **108**

Figure 48: Carte de localisation du corpus de constructions récentes, situées dans le secteur sauvegardé, étudiées pour leur intégration chromatique dans le paysage urbain. **114**

Figure 49: Trois exemples de constructions très récentes, localisées dans le centre ancien et qui affichent des façades pastiches d'une époque passée, dissimulant leur contemporanéité. **116**

Figure 50: Deux exemples de constructions récentes, localisées dans le centre historique, qui affichent des façades à l'architecture contemporaine, par un usage de matériaux modernes qui reprennent les codes chromatiques versaillais. **119**

Figure 51: Deux exemples de constructions récentes, localisées dans le centre ancien, qui affichent des façades résolument contemporaines. Les couleurs sont ici différentes des teintes prescrites par la règle urbanistique. **121**

Figure 52: Carte de localisation du corpus de constructions récentes, situées hors du secteur sauvegardé, étudiées pour leur intégration chromatique dans le paysage urbain. **123**

Figure 53: L'usage de teintes foncées dans ces 2 exemples crée un contraste chromatique fort qui affirme la contemporanéité des nouvelles façades et extensions de ces constructions. **125**

Figure 54: Différenciation du traitement chromatique entre la façade sur rue et la façade en retrait sur l'allée : la façade sur rue est beaucoup plus sobre chromatiquement. **126**

Figure 55: Deux exemples de constructions récentes qui affichent des façades résolument contemporaines. Chacune joue sur les accords

chromatiques entre les teintes versaillaises et de nouvelles teintes incorporées via des matériaux novateurs. **128**

Figure 56: Plan montrant la disposition des trois opérations immobilières de la zone des Chantiers, construites en 2019, en accord avec la stratégie d'aménagement de ce quartier face à la gare. **129**

Figure 57: Deux bâtiments aux façades contrastées : l'îlot Est étant sobre chromatiquement, alors que le siège de Nature et Découvertes affiche de nombreuses nuances par ses matérialités. **130**

Figure 58: Une polychromie novatrice affichée en façade de l'îlot Ouest, entre des tonalités brique, grises et blanches. **131**



Annexes

ENQUÊTE / Retranscription des questions et réponses.

1 – Pour commencer, merci d'indiquer votre classe socio-professionnelle. (53 réponses)

- Agriculteur exploitant – 0 (0%)
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise – 3 (5%)
- Cadres, professions intellectuelles supérieures – 21 (40%)
- Professions intermédiaires – 4 (7%)
- Employé – 5 (10%)
- Ouvrier – 0 (0%)
- Retraité – 1 (2%)
- Étudiant – 17 (33%)
- Sans activité professionnelle 2 (3%)

2 – Quel âge avez-vous ? (53 réponses)

- Moins de 25 ans – 20 (40%)
- Entre 25 et 50 ans – 18 (32%)
- Plus de 50 ans – 15 (28%)

3 - Quelle est votre expérience de Versailles ? (53 réponses)

- Visiteur-se régulier-e : 17 (32%)
- Habitant-e depuis moins d'un an : 4 (8%)
- Habitant-e entre 1 et 5 ans : 17 (32%)
- Habitant-e depuis plus de 5 ans : 15 (28%)

4 – Si vous deviez définir la ou les couleurs de Versailles, laquelle/lesquelles seraient-elles ? (52 réponses)

- Jaune / ocre / jaune pâle : 25%
- Beige / crème / grège : 20%
- Rouge / rouge brique / couleur de brique / sienne : 10%
- Bleu / bleu marine / bleu gris : 10%
- Vert : 10%
- Blanc / blanc cassé : 8%
- Or / doré : 6%

- Orange / orangé : 4%
- Gris : 3%
- Marron / marron clair : 2%
- Rose : 1%

5 - Quel est l'élément urbain qui pour vous est le plus représentatif de la couleur de la ville ? (53 réponses)

- Les enduits ou matériaux de façade : 44 (54%)
- Les menuiseries : 5 (6%)
- Les toits : 12 (15%)
- La végétation : 12 (15%)
- Le mobilier urbain : 6 (7%)
- Les pavés de la cour du château : 1 (1%)
- Les ferronneries et grilles : 1 (1%)
- La disposition des rues : 1 (1%)

6 - Comment qualifieriez-vous le degré d'homogénéité de la/les couleurs de Versailles ? (53 réponses)

- Très homogène : 9 (17%)
- Plutôt homogène : 40 (75%)
- Plutôt hétérogène : 4 (8%)
- Très hétérogène : 0

7 – La couleur est-elle une notion importante dans l'image mentale que vous vous faites de Versailles ? (53 réponses)

- Oui beaucoup : 28 (53%) *
- Un peu : 17 (32%)
- Pas vraiment : 6 (11%)
- Pas du tout : 2 (4%)

*commentaires :

« Oui c'est probablement une des choses les plus permanentes dans la mémoire »

8 – Dans quelle mesure la couleur est-elle une notion importante dans votre expérience sensorielle, ressenti dans la ville ? (53 réponses)

- La couleur influe beaucoup sur mon ressenti : 40 (75%) *
- La couleur influe peu sur mon ressenti : 11 (21%)
- Je suis assez indifférent-e à la couleur : 1 (1%)
- Je suis tout à fait indifférent-e à la couleur : 2 (3%)

*commentaires :

« Oui ça crée l'ambiance, même si on ne les conscientise pas toujours. Ça joue aussi sur les rapports de luminosités. »

« La luminosité a un impact sur la perception et le moral. »

9 - Si la couleur joue un rôle dans votre expérience de Versailles, j'aimerais beaucoup connaître vos impressions (30 réponses)

- La couleur joue beaucoup dans mon approche de la ville, elle me donne envie de m'y promener, elle la rend agréable et quelque peu vivante
- ?
- Beige c'est calme et propre et je trouve que c'est ce qu'est la ville
- La couleur donne une impression chaleureuse aux rues, et participe à la sensation d'espace de la ville, les façades même des bâtiments plutôt hauts renvoyant facilement une lumière lumineuse et un peu solaire.
- Participe à maintenir le patrimoine et l'image de prestige et touristique de la ville.
- La couleur de la pierre renforce le caractère bourgeois et historique de Versailles.
- Versailles semble être assez homogène avec des couleurs claires, propres. Une palette de couleurs chaudes mais pastel.
- Les couleurs donnent à Versailles l'impression d'une ville joyeuse (couleur clair) et une ville imposante
- La couleur nous fait ressentir de manière générale des émotions (ex. Rouge = excitation ou colère) donc c'est normal que la/les couleur d'une ville nous fasse ressentir qqch comparé à une autre. Pour Versailles, surtout quartier St. Louis je m'y sens très bien et en y réfléchissant la couleur et l'homogénéité des bâtiments en est la principale raison
- La couleur est impactante en fonction des heures de la journée et du climat. Bien que les façades soient en réalité

assez hétérogènes, à certains moments le jaune «doré» prend le dessus et fait briller les façades. Comme à la fin de la journée ou certaines heures en été.

- Elle donne une certaine chaleur à la ville, crée une ambiance sereine et douce surtout quand le temps est gris
- Luminosité exposition au soleil verdure dispersée sur avenue
- Ce n'est pas la couleur en elle-même que je retiens mais plutôt l'idée d'un camaïeu qui est apaisant, donne une idée d'une homogénéité en même temps, les contrastes (pavés gris, allées piétonnes rouges) donnent l'idée d'une ville faite de choix forts
- Versailles paraît une ville très propre et assez uniforme
- J'ai dû choisir plusieurs fois une nuance qui convienne pour des façades ou des menuiseries sur le nuancier de la ville (secteur sauvegardé)
- Impressions d'une historienne : des questions sur les enduits (leur composition, la palette de couleur utilisée sous l'ancien régime, les préconisations aujourd'hui, le faux-appareil de brique etc.).
- Selon les saisons et la luminosité c'est soit froid et royal ou bien chaleureux
- Harmonie
- Couleurs claires et lumineuses donnent un sentiment d'espace et de bien-être
- Apaisant et beau
- Correspond à une époque historique le règne des rois de France.
- Versailles se doit de laisser une empreinte.
- J'aime particulièrement le passage saint Louis avec des couleurs chaudes évoquant le sud de la France avec les rues pavées c'est apaisant
- Le beige clair et le blanc cassé apportent de la douceur à Versailles. C'est une ville dans laquelle on se sent bien et apaisé.
- Couleur chaude assez agréable
- Quand je vais au lycée le matin, je passe par les mêmes rues et quand j'y repense ce sont les couleurs qui font ces rues non désagréables, et les couleurs marquent le chemin
- La couleur est chaude et souvent propre. Cela crée une sensation de sécurité peut-être. Et d'intemporel

- Harmonie et apaisement
- Les couleurs des bâtiments et les toits gris participent à la beauté ressentie de cette ville
- Beauté confort esthétisme luxe

10 - Est-ce que les couleurs de la ville de Versailles ont pour vous un lien avec son patrimoine et son histoire ? (53 réponses)

- 83% oui
- 17% non

11 - Si oui, lequel ? (37 réponses)

- L'or des rois
- La couleur de base est la pierre de taille utilisée pour le château et le début de la ville et les remplissage en brique. Les autres bâtiments ont du rester dans les mêmes tonalité pour créer une «unité» et renvoyer le fantasme de cette époque.
- Beaucoup de bâtiments sont anciens /historique
- Château, église ..
- Les usages de matériaux en fonction des époques
- Un lien avec l'architecture parisienne peut-être ? La sensation de grandeur un peu solaire (pas déconnant pour une ville royale ?), appuyée par des rues plus larges, avec beaucoup plus d'espace.
- Unité dans la ville même à travers les siècles
- On a l'impression que les couleurs qu'ils utilisent actuellement sont choisies afin de reprendre les couleurs et l'esthétique du château et des bâtiments du château
- Les matériaux utilisés (et donc les couleurs du bâti) témoignent de techniques de constructions et de courants architecturaux bien spécifiques et qui font partie du patrimoine architectural et historique.
- Le jaune se marie surement au doré, pour la ville du Roi
- La pierre utilisée pour le château et ses alentours (écuries etc)
- Les dorures qui rappellent le château, l'unité «beige/ crème» de la ville, là aussi en consonance avec le château, le vert des jardins historiques.

- Le savoir-faire de l'époque, la relation avec le château, la représentation des différentes classes sociales avec les différentes façades et quartier
- La couleur de Versailles vient d'un choix fait il y a longtemps (Louis XIV ? Je me souviens plus aha)
- J'imagine que la couleur vient du type de Pierre trouvé sur place ou à proximité. Il est aussi possible que l'aspect ocre ait été voulu pour contribuer à l'aspect d'une ville nouvelle royale
- Elles rappellent beaucoup la grandeur du temps des rois
- Le château et les 3 avenues qui y mènent. Les carrés, ses églises
- Ville pensée comme ville royale, avec un plan d'ensemble et un cahier des charges immédiatement pensé comme un ensemble
- Indispensable !
- Lien entre le château et la ville
- L'usage de la pierre est dû aux carrières de pierre calcaire du bassin parisien
- Les toits sont peut-être protégés je pense et l'urbanisme doit demander une uniformisation des couleur par rapport au château de Versailles
- Historique
- Couleurs royales
- Ancien régime
- Corrélation
- Le choix de couleur est lié à ses matériaux historiques
- Respect d'homogénéité car présence du château
- Couleur évoquant celle de la pierre du château et des écuries
- Le château de Versailles
- L'histoire avec tout les rois car on pense à une ville dorée, royale et aussi végétale
- L'architecture préservée et cohérente (et prestigieuse) d'une ville chargée d'histoire
- Les bâtiments aux façades du 18e et la pièce d'eau des Suisse dans le quartier saint Louis ...
- Classicisme et témoignages de l'époque
- La construction du château et de la ville
- La ville est enfermée dans son passé historique, des chartes de couleur sont parfois imposé pour les commerces...

12 – Avez-vous perçu une évolution des couleurs ces 20 dernières années dans Versailles ? (53 réponses)

- Oui 13.2%
- Non 22.6%
- Je ne sais pas 64.2%

13 – Si oui, cette évolution est-elle plutôt ? (13 réponses)

- Un regain de couleurs dans la ville – 3 (23.1%)
- Une baisse de la présence de couleurs, au profit du blanc – 2 (15.4%)
- Une évolution des teintes vers des tons plus punchy – 1 (7.7%)
- Une évolution des teintes vers des tons plus doux – 2 (15,4%)
- Autre – 6 (46.2%)

14 – Si vous avez coché « autre » ou si vous voulez développer votre réponse précédente, n'hésitez pas J (8 réponses)

- Pour moi il s'agit d'un apaisement des zones plus grises comme le quartier de Versailles chantiers vers des tons boisés/neutres.
- Tons globalement éclaircis, par ravalement des façades
- Couleurs plus affirmées, comme carrefour Satory/Sceaux
- Je suis à Versailles que depuis 5 ans
- J'ai connu Versailles seulement il y a 4 ans !
- Des architectures et textures plus modernes
- La sobriété reste de mise
- Pour les bâtiments je ne sais pas l'évolution, mais je suis sensible aussi aux fleurs de la ville, très réussies et très colorées

15 – Pensez-vous que la remise à neuf de façades anciennes participe au charme de la ville, ou que c'est au contraire un peu surfait, caricatural d'un Versailles historique ? (48 réponses)

- Ça participe au charme de la ville
- Oui
- Charme de la ville
- Je trouve que Versailles est bloquée dans le temps.
- Je pense que cela doit représenter l'image que l'on se fait

de Versailles. Récréer le 18ème s avec notre vision du 21ème. Cela donne une impression de blocage dans le temps avec un effet maquette. Même si c'est une assez bonne mise en abyme de la création de la ville qui a été conçue pour scénographier la monarchie absolue avec un important côté théâtral. On est donc dans un décors. Perso pas trop fan, on se croit dans les années 60.

- Je pense, qu'elle soit caricaturale ou non, la remise à neuf se veut de respecter et d'être en accord avec les nombreux autres bâtiments historiques même si elle suscite un intérêt moindre selon moi
- Un peu des deux :)
- Versailles étant une ville historique et touristique cela ne m'étonne pas
- La remise à neuf sert clairement le charme de la ville, et fait je crois tout simplement partie de l'entretien de la ville et de ses bâtiments ; ça participe à maintenir l'impression qui se dégage des façades.
- Non cela participe au charme
- Il faut quand même ravalier les façades pour des raisons d'entretien mais je trouve plutôt caricatural plutôt le traitement du pavé rustique (les aplats en briques) surtout le fait que la plupart des fois ils sont des faux et aussi les faux fenêtres etc pour garder le rythme de la façade
- La remise à neuf des façades participe bien sûr au charme de la ville mais véhicule également une image d'ordre et de propreté qu'on ne peut qu'approuver !
- Plutôt caricatural
- je pense que c'est bien de rénover les façades anciennes dans un style tradi pour garder l'aspect historique important de Versailles. Après de temps en temps, peindre une façade en jaune à pois ça serait pas mal non plus.
- Ça maintient l'impression d'une ville propre, jolie et agréable. En effet un peu sérieuse mais ce serait étrange de faire autrement.
- Caricatural
- Non j'apprécie les efforts pour prendre soin des façades
- Oui, cela entretient l'image historique de Versailles.
- C'est effectivement caricatural d'un Versailles historique, mais je pense que c'est plus simple de faire cela que de trouver un

nouveau « style » et particulièrement pour Versailles, c'est quand même assez immersif de se balader dans un Versailles qui ressemble au Versailles de Louis XVI

- Je n'ai pas fait attention
- Tant que la façade d'origine est conservée dans sa forme, avec ses moulures et ornements, j'y vois un signe positif car elle permet la conservation de ces monuments pour les années à venir
- C'est l'ADN de Versailles que l'on attend
- Oui participe au charme
- Elle contribue à éclaircir. Elle met en valeur l'architecture. Cela dépend de quel quartier. Si l'on va à Montreuil, par exemple, on n'est plus dans les codes XVIIIe, ni rue Albert Joly. Il y a une diversité de style de façade. Mais l'attention globale à ces façades est positive
- Je crois que si la remise à neuf se fait en tenant compte du caractère de la ville, elle participe à son charme
- Non. Un peu d'audace mais pas trop.
- ?
- Ça dépend comment c'est fait, un simple nettoyage doux peut être nécessaire mais pas refaire neuf
- Ça participe au charme de la ville sans aucun doute après il faudrait bien le penser avec les enjeux actuels liés au climat
- Je pense que c'est un peu caricatural, que les couleurs sont trop vives et trop surfaites.
- Participe au charme de la ville
- Charme
- Charme de la ville
- Oui tout à fait
- Y participe
- Je pense que la remise à niveau des façades anciennes apporte beaucoup de charme même si cela reste très classique il faudrait jouer sur le mobilier urbain pour apporter une touche plus contemporaine
- Je pense qu'il ne faut pas que la ville devienne une ville musée, elle doit vivre, même si il y a des contradictions...
- La remise à neuf des anciennes façades me semble être une bonne idée, j'apprécie que l'on puisse garder le charme et l'identité d'un Versailles historique
- Charme de la ville d'essayer d'un peu moderniser en gardant

le charme originel

- Non je trouve que ça participe au charme de Versailles
- Je ne pense pas que ce soit caricatural car c'est une ville d'Histoire quoi qu'il arrive, cependant il pourrait y avoir un juste milieu en étant plus souple sur les devantures des commerces par exemple.
- La question est peut-être un peu orientée ^^ . Oui, on voit que beaucoup d'argent est dépensé pour garder la ville comme elle est.
- Un peu surfait et trop homogène
- C'est ok pour moi, plutôt bien réussi
- Un peu surfait

16 – Aimerez-vous que la restauration des façades anciennes de la ville se fasse autrement ? (42 réponses)

- Non
- Pas spécialement
- Oui
- Non
- non, j'aime bien que ça reste beau.
- Je ne sais pas, je pense qu'il est important de préserver les bâtiments mais pour des façades non classées un peu de souplesse et de créativité permettra que l'on se sente moins dans un musée. Ou au moins avoir des bâtiments plus modernes ou de style différent qui côtoient les anciens.
- Pas forcément à moins qu'elle apporte un intérêt au bâtiment ou à la ville sans dénaturer le paysage urbain et historique propre à Versailles
- Non pas vraiment
- Je ne sais pas, je ne vois pas suffisamment comment elle est faite aujourd'hui !
- Je ne sais pas, c'est un gros sujet, surtout que à Versailles il y a tout une histoire sur l'imaginaire du château et du coup cette imaginaire doit aussi suivre le reste de la ville forcément donc de s'interroger sur une autre manière de restaurer les façades c'est aussi de s'interroger sur la manière qu'on restaure le château aussi
- Non merci.
- Refaire les façades moins neuves et artificielles"

- Comme je disais, repeindre en couleurs quelques bâtiments anciens sans grande valeur historique en orange à rayures ça serait très stylé
- Satisfait
- Au moins de sorte à garder l'aspect massif de la Pierre. Il arrive partout de trouver des enduits mal appliqués et des joints non droits qui donnent plus l'air d'un gâteau que d'une façade
- Pas d'avis
- Je ne sais pas
- Pourquoi ?
- ?
- Je ne sais pas je ne connais pas le sujet
- J'ai répondu avant
- Pas particulièrement
- Pourquoi pas si l'esprit est respecté
- J'aimerais que les matériaux soient les plus possible conservés en place et pas substitués même dans une idée « d'identique »
- Je ne sais pas, il y a beaucoup de contraintes à Versailles... parfois trop
- Je ne sais pas, car je ne sais pas vraiment comment elle est faite
- Non
- Ça m'intéresse oui
- Laisser plus de champ libre aux propriétaires

17 – Quelle est votre opinion sur les façades des nouvelles constructions dans la ville ? (42 réponses)

- Arrêter avec les constructions semi modernes sans forme et relief.
- Je ne sais pas je ne vois pas desquelles on parle. Mais dans le centre j'ai l'impression que les façades sont tenues de manière très stricte à une certaine palette. J'aimerais un peu plus de folie.
- Charmantes
- Même réponse qu'au-dessus : je n'ai pas assez en tête les façades plus récentes pour avoir un avis vraiment pertinent.
- Réinterprétation des couleurs et matériaux originaux à la ville. Créer une nouvelle couche de culture

- Horrible, manque d'imagination et des projets plutôt médiocres, ça se voit que le plus de Versailles ne permet pas de faire grande chose
- Globalement les programmes immobiliers neufs dans ce secteur sont plutôt de qualité et cherchent à s'inspirer de l'héritage architectural de la ville. J'en ai donc une opinion plutôt positive. □
- Elles sont un peu trop neuves, et du coup cela donne une impression de surfait. De trop neuf, plutôt qu'une ville historique
- Aucune, tu me diras
- Pour être franche je n'en situe pas spécialement
- Elles sont une copie du style ancien (pas intéressante)
- Très beau !
- Parfois trop modernes et non assorties au centre historique
- C'est assez difficile d'émettre une opinion, c'est bien de faire des « exceptions » mais c'est vrai que lorsqu'on se balade vers les chantiers ça perturbe un peu par rapport à St. Louis ou Notre-Dame, on pourrait même se demander si l'on est bien encore à Versailles
- Je n'en ai aucune en particulier
- Il manque à certaines l'esprit de Versailles avec le remplacement de l'utilisation de vieilles pierres par exemple
- Pitié pas de gris !!!
- Je n'en identifie pas beaucoup
- Je ne sais pas, je ne les ai pas vues
- En général rendu correct (merci les ABF!)
- ?
- J'en connais peu
- Euh je ne sais pas trop je ne me suis pas posée la question et je viens seulement de revenir à Versailles mais peut-être parfois les nouvelles constructions paraissent trop blanches et dénotent donc du reste
- Je pense que les nouvelles façades « gâchent » l'esprit historique de la ville.
- Pas trop mal
- Assez réussies dans l'ensemble
- Beaucoup à refaire
- Plus chaleureux sauf les manèges moches
- Il y en a trop peu pour que je les connaisse

- Plutôt fades
- J'en connais assez peu
- Respectueuse de l'ensemble
- Pas d'avis particulier j'aime les associations de bois et verre
- Je ne sais pas
- Les nouvelles façades ne me dérangent pas si elles restent dans les tons ou dans le style des anciennes façades. Le principal serait que ça ne dénote pas avec le reste de la ville
- Dans l'ère du temps mais tranche un peu avec le reste de Versailles
- Elles mettent en avant des matériaux pour la plupart ...
- Souvent réussies puisque je ne les remarque pas
- C'est différent
- Toutes sur le même ton
- Rien ne m'a choquée
- Laid

**18 – Pour finir, voici quelques photographies de Versailles.
Pouvez-vous choisir 2 photos maximum qui représentent
selon vous le mieux les couleurs de la ville ? (52 réponses)**

- Option 1 : 16 (30.8%)
- Option 2: 36 (69.2%)
- Option 3 : 34 (65.4%)
- Option 4 : 9 (17.3%)
- Option 5 : 3 (5.8%)
- Option 6 : 3 (5.8%)



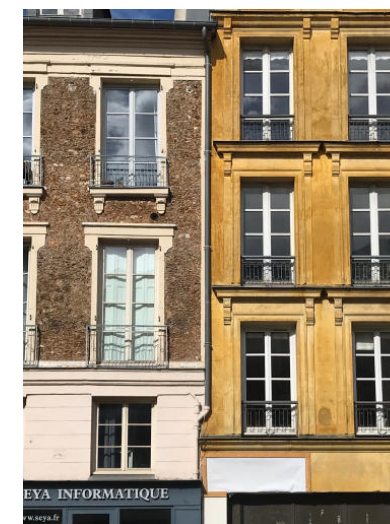
1



2



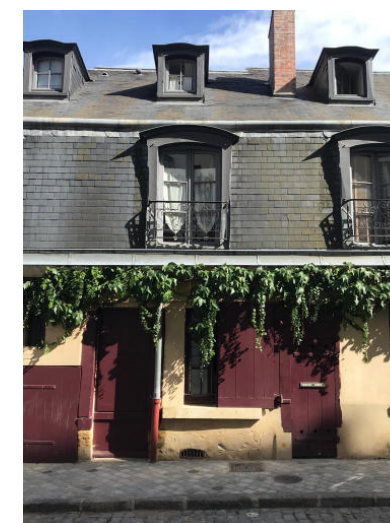
3



4



5



6

